

# Alternatives Economiques

**SPÉCIAL  
CORONAVIRUS**

AVRIL 2020 | N° 400 | 4,90 €

## COMMENT TENIR LE CHOC

De la crise sanitaire  
à la crise économique

Les Etats font-ils ce qu'il faut ?

Aux origines écologiques  
de la pandémie





**Des récompenses  
de 3 000 € et de 1 000 €  
seront attribuées  
aux deux meilleurs billets**

**date limite  
15 juin 2020**

# Étudiant.es,

## participez

**au concours du blog de la Banque de France**  
en écrivant un billet sur le thème

“ **Les politiques économiques  
au défi du changement climatique** ”

Inscription : <https://blocnotesdeleco.banque-france.fr/blog-concours>

Fondateur : Denis Clerc

Directeur des publications, président du conseil d'administration : Christian Chavagneux

Directeur général : Jérémie Dousson

RÉDACTION : 28 rue du Sentier 75002 Paris

Courriel : redaction@alternatives-economiques.fr

Pour joindre directement votre correspondant, composez le 01 44 88 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.

Directeur de la rédaction : Laurent Jeanneau (95 38)

Rédacteur en chef : Marc Chevallier (27 39)

Editorialistes : Christian Chavagneux (27 38), Guillaume Duval (28 92), Philippe Frémeaux

Rédacteur en chef international : Yann Mens (95 94)

Rédactrice en chef numérique : Sandrine Foulon (95 91)

Rédacteurs en chef adjoints : Catherine André (98 75), Xavier Molénat (98 76), Antoine de Ravignan (95 92)

Secrétaire générale de la rédaction : Charlotte Chartan (28 98)

Économie : Christian Chavagneux (27 38), Vincent Grimaud (58 82), Aude Martin (27 32), Sandra Moatti (95 36)

Entreprise : Marc Chevallier (27 39), Justin Delépine (28 95)

Société : David Belliard (95 39), Xavier Molénat (98 76), Céline Mouzon, Nairi Nahapétian (23 85)

Travail, social : Sandrine Foulon (95 91)

Environnement : Antoine de Ravignan (95 92)

International : Yann Mens (95 94)

Grands entretiens : Catherine André (98 75)

Agir : Céline Mouzon (98 74)

Réseaux sociaux : Vincent Grimaud (58 82)

Agenda : Justin Delépine (28 95)

Histoire : Gérard Vindt

Livres : Christian Chavagneux (27 38), Igor Martinache

Culture, opinions : Nairi Nahapétian (23 85)

Ont également participé à ce numéro : Stéphane Beaud, Stéphane Bèchaux, Barbara Gomes, Alain Grandjean, Matthieu Jublin, Christian de Perthuis, Gilles Raveaud, Lucile Schmid, Philippe Watrelot

Premières secrétaires de rédaction, iconographes : Martine Dortée (27 37), Nathalie Zémour-Khorsis (28 96)

Éditeur Web : Jean-Christophe Catalon (23 86)

Directeur marketing : Frédéric Desiles (27 34)

Directrice diffusion : Hélène Reithler (27 33)

Chargée de promotion diffusion, relations extérieures : Véronique Orlandi (95 90)

Directeur du développement : David Belliard (95 39)

Chargée de diversification : Marianne Thibaut (58 81)

Chef de projets numériques : Arnaud Juliano (58 84)

Association des lecteurs : Marianne Thibaut (58 81)

PUBLICITÉ : L'autre régie, 28 rue du Sentier, 75002 Paris, www.lautre-regie.fr

Directrice de régie : Anne Boulain (58 85)

Cheffe de publicité : Véronique Génot (28 93)

RELATIONS CLIENTS, FABRICATION, SIÈGE SOCIAL :

12, rue du Cap-Vert, CS 40010, 21801 Quetigny Cedex

Tél. 03 80 48 10 25 - Fax 03 80 48 10 34

Relations clients : Stéphanie Claudel (cheffe de service), Colette Aubertin, Lucia Bonvin, Marilyn Fleutot, Philippe Glommeau, Isabelle Ménétrier, Claude Pettinaroli, Yolande Puchaux, Laure Trillo, Sonia Varichon

Courriel : abonnements@alternatives-economiques.fr

Cheffe de projet technique : Delphine Dorey

Directeur administratif et financier : François Colas

Comptabilité : Zineb Hemairia, Odile Villard

Direction artistique : Marie-July Berthelier, Christophe Durand (28 91)

Maquette, infographies : Marie-July Berthelier, Odile Chesnot, Christophe Durand

Couverture : illustration : Soulcie

Inspection des ventes (dépositaires et diffuseurs) :

Destination média, tél. : 01 56 82 12 06

Diffusion : En kiosque : MLP

En librairie : Interforum, 3 allée de la Seine,

94854 Ivry-sur-Seine Cedex ; tél. 01 49 59 58 80

Mensuel édité par la Scop-SA Alternatives Economiques

à capital variable, partagé entre les salariés (67 %),

la Société civile des lecteurs d'Alternatives Economiques

(18 %), l'Association des lecteurs (1 %), des anciens

salariés (7 %) et des associés extérieurs compagnons

de route (7 %).

RC 84 B 221 Dijon, Siret 330 394 479 00043

Ce numéro n'a pas été imprimé et n'existe qu'au

format PDF

CPPAP : 0324 D 84446

ISSN : 0247-3739 - ISBN : 2-35240-261-9

Dépôt légal : non imprimé

© Alternatives Economiques. Toute reproduction,

même partielle, des textes, infographies et documents

parus dans le présent numéro est soumise à

l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le

support de la reproduction. Toute copie destinée à un

usage collectif doit avoir l'accord du Centre français

du droit de copie (CFC) : 20 rue des Grands-Augustins,

75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70, fax : 01 46 34 67 18.

Impression en France/print in France par Maury

(45300 Manchecourt), sur papier fabriqué en

Allemagne. taux de fibres recyclées : 100 %,

eutrophisation : Ptot : 0,008 kg/tonne de papier

“

Il faut se méfier de l'idée que les crises agiraient comme une sorte de catharsis, annonciatrice de la rédemption de l'humanité”



© JÉRÉMIE WACH-CHASTEL

## Editorial

par Guillaume Duval

### LE MONDE D'APRÈS

Au moment où nous écrivons, le choc de l'épidémie de Covid-19 se fait de jour en jour plus violent. Les malades se multiplient dans nos entourages et, dans ce contexte, on pense surtout à celles et ceux, soignants bien entendu, mais aussi agriculteurs et ouvriers de l'agroalimentaire, routiers, caissières... qui risquent leur vie pour que la nôtre puisse continuer. On pense aussi à ceux qui sont condamnés à vivre cette période le plus durement : les familles nombreuses entassées dans des logements surpeuplés, les personnes âgées totalement isolées, les SDF et les migrants privés de toit et de soutien associatif...

Mais la vie est ainsi faite qu'on commence aussi à se projeter vers l'avenir. On entend souvent dire que cette crise marquera l'enterrement définitif du néolibéralisme, qu'après elle, plus rien ne sera comme avant... Il faut se méfier de cette idée que les crises agiraient comme une sorte de catharsis, annonciatrice d'une rédemption de l'humanité. C'est, tout d'abord, un discours qu'on a déjà souvent tenu. Or, la crise de 2000-2001 avait débouché en France sur la victoire d'une droite libérale qui a mené une politique très inégalitaire, tandis qu'aux Etats-Unis, Georges W. Bush triomphait. De même, la crise

de 2008 avait certes amené en France un gouvernement de gauche. Mais celui-ci avait rapidement suivi une politique d'austérité et de dérégulation du marché du travail qui a ouvert la voie au macronisme. Tandis qu'aux Etats-Unis, cette même crise accouchait au final d'un Donald Trump.

De plus, ce qui se fait pour l'instant face à la crise n'a rien de particulièrement progressiste. Il s'agit surtout de la socialisation des pertes privées selon un processus très classique ; le soutien à l'activité s'effectue de manière indiscriminée sur le plan écologique et le gouvernement français en a profité pour porter de nouveaux coups au droit du travail. Le tout dans un contexte de restriction très forte de la démocratie et des libertés publiques. Il ne s'agit évidemment pas de prétendre qu'il faudrait absolument faire l'inverse dans le contexte actuel – nombre de ces mesures sont incontournables dans l'urgence –, mais de souligner leur caractère plus qu'ambigu à l'égard du futur souhaitable. Si nous voulons que cette crise accouche vraiment d'une société, d'une Europe et d'un monde plus écologiques, plus sociaux et plus démocratiques, il va falloir y travailler d'arrache-pied. ■

Alternatives Economiques est membre du collectif 1% for the Planet.



Relations abonnés : 03 80 48 10 25 (8h-12h30 et 13h30-17h)  
12 rue du Cap-Vert, CS40010, 21801 Quetigny Cedex  
abonnements@alternatives-economiques.fr

# Décrochez une mention grâce à nos hors-série !

**Spécial  
BAC**



En vente actuellement chez votre marchand de journaux\*  
et sur commande : [alternatives-economiques.fr/kiosque](http://alternatives-economiques.fr/kiosque)

\* "Réussir son BAC STMG" disponible uniquement sur commande

Pour changer le monde, il faut le comprendre

**Alternatives  
Economiques**

# Comment tenir le choc



16



38



62

# SOMMAIRE

3\_ ÉDITORIAL de Guillaume Duval

6\_ Courrier

7\_ A nos lecteurs

## À CHAUD

8\_ Hors-cadre • La Question du lecteur  
Bonne nouvelle • L'Objet • Et ailleurs... • Le Graph

14\_ Y'A DE L'ÉCO de Christian Chavagneux

## DOSSIER

18\_ **Une crise différente**

21\_ Récession : les trois leçons de la Chine

22\_ La vraie-fausse crise européenne

25\_ La BCE sort l'artillerie lourde

28\_ **DATA** Des chaînes de valeur bien fragiles

30\_ **L'Etat en fait-il assez ?**

34\_ L'activité partielle, l'outil miracle de l'Elysée

37\_ Quel plan de sauvetage pour les indépendants ?

38\_ L'hôpital à bout de souffle

42\_ **CARTE** Santé : déserts ruraux, déserts urbains

44\_ **Télétravail : la France prise de vitesse**

46\_ Comment l'économie se met en ordre de bataille

48\_ **CARTE** De l'air pour nos poumons !

50\_ **Derrière l'épidémie, la crise écologique**

53\_ Coronavirus et climat : la convergence des luttes ?

54\_ Les « cygnes noirs » nous condamnent-ils  
à l'impuissance ?

## IDÉES

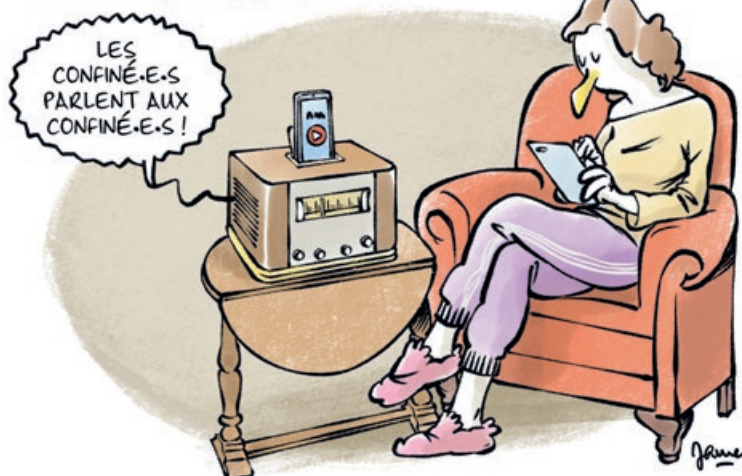
56\_ Opinions

62\_ HISTOIRE

De la peste au Covid-19 : faire face aux épidémies  
La grippe espagnole a changé le monde

66\_ LE BLOC-NOTES de Philippe Frémeaux

## Résistance 2.0



### STADE 1

“ A vous lire, nous ne sommes a priori qu’au « stade 1 » de la crise économique. Espérons toutefois que toutes les mesures annoncées par les gouvernements et institutions monétaires auront quand même quelque efficacité à court et moyen termes. Mais on pourrait surtout espérer que, dans le même temps – comme on le fait sur le volet sanitaire de la crise –, des chercheurs, autres spécialistes et décideurs se mettent en quête d’un remède pour que notre système économico-financier sorte de son état de maladie chronique. Du pire pourrait peut-être alors advenir le meilleur !

CLAUDE POIRSON

### PALMARÈS

“ Dans votre classement sur les villes où il fait bon vivre [publié dans notre numéro de mars, NDLR], je ne comprends pas pourquoi Grenoble termine en première position du classement alors qu’elle ne figure que dans le top 5 de la catégorie « mobilités ».

GÉRARD DULAC

**La réponse de la rédaction :** Grenoble n’excelle en effet vraiment que dans la catégorie « mobilité », car 16,3 % de ses habitants vont au boulot à vélo. Mais elle obtient de bons résultats un peu partout (22<sup>e</sup> place en matière de diplômes, par exemple), ce qui lui permet au global de terminer en tête du classement. Pour en savoir plus sur le calcul de cette note globale, rendez-vous sur notre site : [frama.link/YeecDFZ5](http://frama.link/YeecDFZ5)

### Erratum

Dans l’article « Surpêche : l’Europe persiste et signe », publié dans notre numéro de février 2020, nous avons indiqué que 4,3 milliards de tonnes de poisson étaient capturées chaque année par les pêcheurs européens. Il s’agit en fait de 4,3 millions. Toutes nos excuses pour cette erreur !

### Merci à nos lecteurs !

“ En cette période troublée, vous avez été nombreux à nous faire part de votre soutien – à l’image de Virginie qui compte sur nous « pour continuer à être informée au quotidien et éviter de trop ruminer » – et également à soutenir notre choix de ne pas proposer nos contenus gratuitement. « La gratuité n’est pas une solution. Je suis abonnée et compte bien le rester plus si nécessaire », nous a indiqué Valérie. « Si le mensuel papier d’Alter Eco n’arrive pas ce mois-ci, ce ne sera pas grave puisque c’est alors nous qui coopérerons pour Alternatives Economiques en ne réclamant pas son remboursement », explique Dom de son

côté, en réaction à notre incapacité d’imprimer notre numéro 400 (et oui, déjà !). Certains d’entre vous en profitent pour (re)découvrir notre site Internet, et c’est tant mieux ! « Profitons des instants dont nous disposons pour prendre pleinement conscience de la chance que nous avons d’avoir Alter Eco », suggère Denis. Nous mesurons aussi la chance que nous avons d’avoir des lecteurs aussi fidèles. C’est le cas d’Eric, qui nous signale sur Twitter être abonné depuis un peu plus de quinze ans. « Dernier abo à résilier en cas de problème financier ! », ajoute-t-il. Encore merci à vous tous.

LA RÉDACTION D’ALTER ÉCO

“ Lorsque j’étais enfant, nos livres d’école disaient que la France était un pays qui se suffisait à lui-même... Nous aurons des leçons à tirer de cette crise dramatique

MARTINE JOUBERT

Alternatives Economiques, courrier des lecteurs,  
28 rue du sentier, 75002 Paris  
[courrier@alternatives-economiques.fr](mailto:courrier@alternatives-economiques.fr)

# Votre journal face à la pandémie

Malgré les circonstances, et même si nous n'avons pas pu imprimer ce numéro, tous les salariés d'Alter Eco sont mobilisés pour continuer à vous informer.

C'est un numéro particulier d'*Alternatives Économiques* que vous avez sous les yeux. A double titre. Tout d'abord, parce que c'est le 400<sup>e</sup> numéro du mensuel. Ce n'est pas rien, notre coopérative va souffler cette année ses 40 bougies. On vous en reparlera bientôt, rendez-vous le 19 novembre pour célébrer ça. Ensuite, parce que ce numéro spécial, vous ne pouvez pas le tenir entre vos mains, ni le laisser traîner sur votre table basse. Face aux circonstances exceptionnelles auxquelles nous sommes tous soumis, nous avons dû nous résoudre à ne pas imprimer votre mensuel. Nous étions confrontés à trop d'incertitudes : notre imprimeur aurait-il été capable de faire tourner les rotatives ? La Poste aurait-elle été en mesure de vous livrer cet exemplaire ? Sans oublier les risques qu'auraient pris les personnes amenées à travailler tout au long de cette chaîne de distribution.

## PRIORITÉ À L'INFORMATION

Pas question, cependant, de renoncer à vous informer à un moment où l'on a plus que jamais besoin de prendre du recul avec le flot de l'actualité. Nous avons donc mis les bouchées doubles. Le sommaire de ce numéro a été entièrement revu à un moment où le numéro était quasiment bouclé. Il a fallu tout recommencer, et se mettre en ordre de bataille pour réaliser en deux semaines ce numéro spécial.

Confinée comme tout un chacun, la rédaction s'est mobilisée à 100 % sur l'actualité du coronavirus. Sur notre site Internet en priorité, bien entendu, où nous décryptons chaque jour l'impact économique et social de cette crise. Mais sans perdre de vue la publication de ce numéro, que l'on a décidé de maintenir avec une distribution numérique.



**Si vous comptez sur nous pour vous informer, nous comptons sur vous pour pouvoir continuer à vous informer**

Ce grand écart entre un rythme quotidien sur Internet et mensuel sur le papier n'est pas nouveau. Alternatives Économiques a entamé sa transition numérique depuis 2014, déjà. Mais jamais nos équipes n'ont été mobilisées à ce point pour tenir les deux bouts de la chaîne, et vous alimenter en analyses, quel que soit le tuyau par lequel transite cette information.

Ce qui est sûr, c'est que cette situation inédite aura des conséquences économiques pour le journal. Au même titre que de nombreuses PME, notre coopérative entre en zone de turbulences. Dans ce contexte, nous avons débattu en interne de l'opportunité de rendre les articles de notre site et ce numéro accessibles gratuitement. Mais nous n'avons pas retenu cette option, pour plusieurs raisons.

## QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ?

Beaucoup d'entreprises qui mettent une partie de leurs services à disposition gratuitement ont des arrières-pensées commerciales plus ou moins explicites. Nous étions mal à l'aise avec l'idée d'essayer de profiter d'une crise sanitaire dramatique. Nous avons donc écarté toutes les opérations promotionnelles du type « avec le confinement, vous avez le temps de lire, profitez-en pour vous abonner avec cette offre spéciale Covid-19 ».

La gratuité peut néanmoins se justifier d'un point de vue journalistique, pour permettre au plus grand nombre de s'informer. Plusieurs confrères ont fait ce choix, tout à fait respectable. Mais l'information a un coût, y compris, voire d'autant plus, en temps de crise. En tant que média indépendant, nous ne pouvons pas compter sur la fortune d'un milliardaire pour nous renflouer et travailler à perte.

Si vous comptez sur nous pour vous informer, nous comptons sur vous pour pouvoir continuer à vous informer. La crise du coronavirus nous rappelle que nous sommes tous dépendants les uns des autres. Cette interdépendance est manifeste dans la relation entre un journal et ses lecteurs. Mais si l'information a un prix, elle ne doit pas être hors de prix. C'est un bien commun, qui doit rester accessible. S'abonner à *Alternatives Économiques* coûte 1 euro le premier mois. Une chose est sûre : on ne ménage pas notre peine pour vous convaincre que ça en vaut le coup.

■ Laurent Jeanneau



## ROUGE DE BÉZIEUX

Faut-il nationaliser certains grands groupes menacés par la crise ? « Bien sûr ! Vous savez, il ne faut pas avoir de tabou en la matière », a répondu un invité un peu particulier au micro de France Info. Comme après 1914, ou 1945, a-t-il poursuivi, « ce sont les Etats qui ont la capacité de créer la masse monétaire pour faire repartir les entreprises dans la durée ». On savait que Geoffroy Roux de Bézieux était le patron du Medef, représentant du patronat. On ne savait pas qu'il lisait *Alter Eco*. Bienvenue à lui, et à tous les lecteurs qui nous ont rejoints ces dernières semaines !

## PREMIERS DE CORDÉE

Restez chez vous ! Olivier Véran, ministre de la Santé, doit avoir l'impression de radoter, lui qui écume les médias pour répéter cette consigne de base pour freiner le virus. Qu'à cela ne tienne, certains n'en ont rien à faire, à l'image de Muriel Pénicaud, qui s'est dite « scandalisée » que le syndicat patronal des artisans du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes appelle ses membres à arrêter tous les chantiers. Puis, avec des accents churchilliens, la ministre du Travail a enjoint le bâtiment à sortir bosser : « J'en appelle au civisme des entreprises, qui ont un devoir de solidarité. Le meilleur moyen d'aider la nation, c'est ça. » On aurait pourtant juré que le meilleur moyen d'aider la nation, c'était de rester chez soi. Pas simple, la pensée complexe.



**Un grand déguerpissement.** Si une partie des commerces du marché de Tilène, dans le quartier dakarois de Médina, ont simplement été désinfectés le 22 mars, d'autres ont été « déguerpis », comme on dit au Sénégal. Sur ordre du maire, un bulldozer a rasé les échoppes qui encombraient les trottoirs de certaines rues, privant soudain de gagne-pain les propriétaires des petites boutiques. Comme beaucoup d'Africains, les habitants de Dakar ont espéré au départ que leur continent serait épargné par le Covid-19, que le virus ne résisterait pas à la chaleur. Mais le premier cas s'est déclaré au Sénégal le 2 mars et le nombre de personnes infectées n'a cessé d'augmenter depuis lors dans un pays aux structures sanitaires fragiles. Aujourd'hui, les Sénégalais sont partagés entre la peur de la propagation du virus et la nécessité pour la majorité d'entre eux de quitter chaque jour leur maison pour nourrir la famille. Pas de télétravail possible dans le secteur informel, dominant au Sénégal. ■ Yann Mens

## EN CHIFFRES

**+ 41 %** C'est la hausse du nombre de formations suivies en France par les salariés du secteur privé entre 2018 et 2017. 383 000 personnes ont en effet mobilisé leur compte personnel de formation (CPF), ce dispositif lancé en 2015. Derrière cette bonne nouvelle s'en cachent deux autres, moins réjouissantes : l'accès aux formations reste toujours aussi inégalitaire (57,5 % des salariés qui ont mobilisé leur CPF sont diplômés du supérieur) et la durée des formations suivies en 2018 est en baisse (88 heures, contre 117 en 2015).

**- 8 DÉCIBELS.** C'est la baisse moyenne du niveau sonore les nuits de semaine, place Bellecour, à Lyon, depuis la mise en place du confinement. Le chiffre peut sembler faible, mais il correspond à une baisse « d'environ 80 % en termes d'énergie sonore », précise Acoucité, une association qui analyse l'environnement sonore de la Métropole. Une baisse qui atteint même 12 décibels

(soit une diminution de 95 % d'énergie sonore) le week-end. En Ile-de-France aussi, on peut désormais entendre les oiseaux chanter, note Bruitparif, qui enregistre des baisses de 5 à 10 décibels le long des axes routiers. A Lyon comme à Paris, la réduction du bruit est en revanche un peu plus faible le long du périph' qu'en centre-ville.

**1 MILLIARD D'EUROS.** Nouveau record pour Apple, qui détient désormais le montant historique pour une amende donnée par l'Autorité de la concurrence française. L'entreprise américaine s'est entendue avec deux de ses grossistes pour qu'ils ne se fassent pas concurrence et qu'ils se répartissent la clientèle et les produits. Elle a également imposé à certains distributeurs des prix de vente afin qu'ils s'alignent sur les siens et a joué sur des conditions et délais d'approvisionnement pour favoriser le développement de ses magasins Apple Stores, au détriment des revendeurs.



# La Question

Gilles Dauret, Tours (37)

## “ Pendant l'épidémie, est-il vraiment interdit de licencier ? ”

Effectivement, la ministre du Travail a-t-elle vraiment voulu rendre impossibles les licenciements pendant la crise liée au coronavirus ? Si l'on en croit le quotidien *Les Echos*, c'est bien le sens des propos qu'elle a tenus, lundi 16 mars, lors d'une conférence téléphonique avec les partenaires sociaux. « Pendant la période actuelle, c'est zéro licenciement », aurait affirmé Muriel Pénicaud, en précisant qu'« aucun plan de licenciement ne sera accepté ».

Sachant qu'interdire des licenciements est contraire à la Constitution parce que cela va à l'encontre de la liberté d'entreprendre, fallait-il comprendre, à travers ces déclarations, que l'exécutif était en train de concocter, en secret, un projet visant à rétablir l'autorisation administrative de licenciement ?

Un dispositif qui a connu son heure de gloire entre 1975 et la mi-1986 : l'inspection du travail devait alors contrôler la réalité du motif économique invoqué par l'entreprise avant de lui permettre de réduire ses effectifs. Supprimée par le gouvernement Chirac, cette autorisation n'a jamais été réintroduite depuis. Pour la plus grande satisfaction du patronat, qui ne supportait pas de voir l'administration s'immiscer dans ses affaires.

Les dirigeants y ont-ils gagné ? Pas certain. Car depuis, c'est le juge qui met le nez dans les comptes des entreprises. Certes, depuis la loi Sapin de 2013, le juge judiciaire (prud'homal) continue toujours de contrôler le motif économique, mais c'est désormais l'administration qui homologue ou valide – assez largement – les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE). Ce qui n'empêche pas certaines entreprises qui licencient de devoir revoir leur copie.

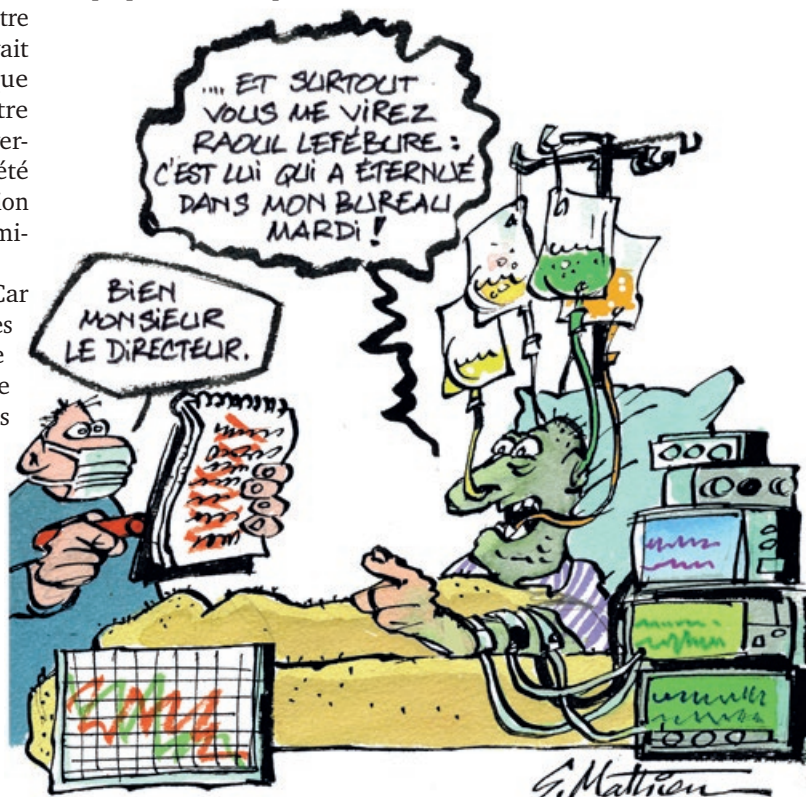
Quelques heures après la publication de l'article des *Echos*, le ministère du Travail faisait cependant savoir aux journalistes que cette information relevait de la « fake news absolue ». Le Premier

ministre en a remis une couche le soir même, au journal de France 2. « Interdire de licencier, je ne crois pas que nous en arrivions là, a indiqué Edouard Philippe. Ce que nous voulons faire, c'est qu'il ne soit pas utile de licencier, [c'est] d'essayer de faire en sorte que l'entreprise puisse continuer son existence. »

En ouvrant massivement les vannes de l'activité partielle – le nom officiel, et bien mal choisi, du chômage partiel –, l'exécutif entend ainsi offrir une alternative aux plans sociaux. Mais pas supprimer les licenciements économiques. Juridiquement, rien n'empêche donc, aujourd'hui, les sociétés en difficulté financière de réduire leurs effectifs.

Si aucune grande entreprise n'a annoncé pour l'instant de plan social en lien avec le coronavirus, il ne fait aucun doute qu'il y aura des licenciements secs dans des secteurs très touchés par la crise sanitaire : le tourisme, l'hôtellerie-restauration, le commerce, le transport aérien, l'industrie automobile... En toute discrétion, certains dirigeants commencent déjà à alléger la masse salariale. Des avocats signalent avoir été sollicités par des salariés dont la période d'essai aurait été rompue, plus ou moins explicitement, à cause du Covid-19. D'autres observent qu'il est beaucoup plus facile de négocier des ruptures conventionnelles avec certains employeurs jusqu'alors rétifs. Quant aux projets de recrutement, ils sont gelés dans la plupart des entreprises.

■ Stéphane Béchaux



Adressez-nous vos questions



@altereco\_



<https://www.facebook.com/AlternativesEconomiques>



## AIR ABSURDE

Début mars, le trafic commercial aérien a fortement ralenti à cause de la crise du coronavirus. Mais les mouvements aériens, eux, n'ont pas suivi la tendance dans un premier temps. De nombreuses compagnies continuaient en effet à assurer leurs vols, même « à vide », en vertu de la règle « *use it or lose it* » également surnommée règle des « 80-20 ». Elle prévoit que les compagnies sont tenues d'utiliser au moins 80 % de leurs créneaux horaires dans les aéroports européens... sous peine de les perdre l'année suivante. Les compagnies préféraient donc brûler du kérosène à vide plutôt que perdre les créneaux. A la quasi-unanimité, le Parlement européen a heureusement voté une dérogation temporaire le 26 mars.

## BLABLAPUB

Sur l'affiche, un iceberg s'effrite. Les blocs qui en tombent sont en forme de « Bla ». Sur une autre, des déchets en forme de « Bla » flottent dans une ville inondée. Le slogan : « *Face à l'urgence climatique, les discours ne suffisent pas.* » Cette campagne publicitaire, imaginée par l'ONG Greenpeace France, n'a pourtant pas eu l'honneur d'être affichée dans le métro parisien ou sur les quais de la SNCF de la capitale. Car pour Médiatransports, qui gère la publicité dans les espaces RATP, la pub est trop politique. Amis de Greenpeace, ne soyez pas provoc', et faites un effort. Un SUV, c'est apolitique, et certains sont électriques !

## B-ONE NOUVELLE !

**La justice tord le bras d'Uber.** L'arrêt de la Cour de cassation du 4 mars jette une nouvelle pierre dans le jardin des plates-formes. Les juges ont en effet requalifié un chauffeur Uber en salarié. Certes, ils s'étaient déjà prononcés dans le même sens pour un livreur de Take Eat Easy en novembre 2018 mais l'entreprise avait alors fait faillite, et c'était tout un système de géolocalisation et de pénalités infligées au coursier qui avait abouti à la condamnation de la plate-forme. La portée de l'arrêt Uber est bien plus large et fragilise le modèle économique de ces acteurs du numérique qui refusent le salariat. Un chauffeur qui se connecte à la plate-forme n'est pas libre de se constituer une clientèle propre, de choisir ses courses, tarifs, itinéraires, sous peine de sanctions. Ce qui en fait un « *indépendant fictif* », estime la Cour. De quoi ouvrir la porte à toute une série de requalifications en salariat et à une réflexion sur les cotisations sociales que devraient payer ces plates-formes pour assurer une protection sociale à ces travailleurs précaires. A l'heure où livreurs et chauffeurs sont en première ligne en matière d'exposition au Covid-19, la question se pose d'autant plus. ■ Sandrine Foulon

## PRÈS DE CHEZ VOUS

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Sécurité.** Après la Cnil en octobre dernier, le tribunal administratif de Marseille a lui aussi invalidé, fin février, l'expérimentation de la reconnaissance faciale à l'entrée des lycées, que la région Paca avait lancée fin 2018 dans deux établissements. Disproportionné, n'offrant pas les conditions d'un consentement éclairé des élèves, selon le jugement du tribunal, le dispositif reste défendu bec et ongles par Renaud Muselier, président de la région, qui a annoncé qu'il travaille à une nouvelle proposition.

### NORD (59)

**Sans-abri.** Pour la deuxième édition de sa « Cérémonie des pics d'or » qui récompense, ironiquement, les « meilleurs » dispositifs anti-SDF repérés dans l'Hexagone, la Fondation Abbé Pierre a épinglé un dispositif mis en place par une copropriété lilloise. En lice dans la catégorie « Ni vu ni connu », cette grille en forme d'arabesque a été condamnée par la mairie de Lille qui en a demandé le retrait au motif que « *l'aménagement n'était pas conforme à l'autorisation d'urbanisme donnée au syndic* ».

### PUY-DE-DÔME (63)

**Désindustrialisation.** Plusieurs élus locaux du Puy-de-Dôme ont demandé au ministère de l'Économie de nationaliser l'usine Luxfer de Gerzat, en banlieue de Clermont-Ferrand. Celle-ci fabriquait encore il y a quelques mois des bouteilles d'oxygène à usage médical, avant qu'elle ne soit fermée par son propriétaire britannique. Les 136 ex-salariés n'ont jamais désarmé pour reprendre la production sur ce site qu'ils jugent viable. Le délégué interministériel aux restructurations assure qu'il « *étudie le dossier* ».

### HAUTE-SAVOIE (74)

**Autoroute.** Pourquoi énerver seulement les écolos, quand on peut aussi se fâcher avec ses voisins ? Edouard Philippe a prouvé qu'on pouvait faire les deux. Le Premier ministre français a validé le projet d'autoroute entre Machilly et Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Une décision absurde, dénoncent les écolos et la ville de Genève, car elle va concurrencer la Ligne 1 du Léman Express (réseau de train régional), inaugurée il y a un peu plus d'un an. Sans parler des nuisances routières en plus, dans une région qui n'en manque pas.



# L'Objet

## Masques : histoire d'un déstockage massif

Malgré des annonces répétées d'arrivages massifs, les masques de protection contre le Covid-19 ont longtemps manqué dans certains services d'hôpitaux, chez les médecins ou infirmières de ville, ou encore chez les travailleurs non soignants en contact avec le public. Ils constituent pourtant

un outil majeur pour limiter la propagation du virus, dans la mesure où ils diminuent de façon très importante le risque de projection de gouttelettes potentiellement contagieuses. Ce manque de matériel est l'héritage d'une politique de diminution des stocks sanitaires de l'Etat. ■ Justin Delépine

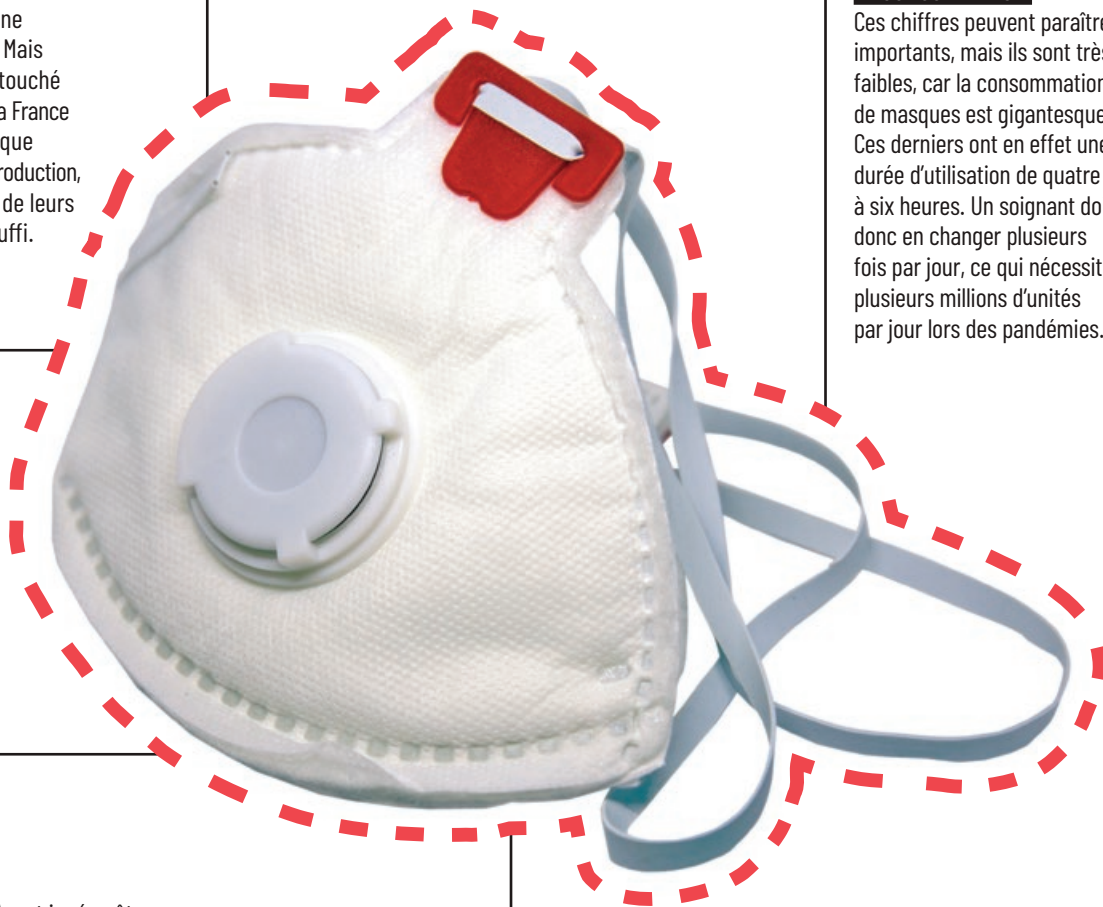
**1 FONTE DES STOCKS** En 2009, au moment de la pandémie de grippe A (H1N1), l'Etat disposait d'un stock d'un milliard de masques chirurgicaux et de 700 millions de masques FFP2, une catégorie encore plus protectrice. Début 2020, au moment de l'apparition de la pandémie du Covid-19, le stock d'Etat n'était plus que de 145 millions de masques chirurgicaux et... d'aucun FFP2.

### 5 INDUSTRIE

Les autorités comptaient se fournir rapidement auprès de la Chine en cas de crise. Mais le pays est très touché par le Covid-19. La France ne compte plus que quatre sites de production, et la réquisition de leurs stocks n'a pas suffi.

### 2 CONSOMMATION

Ces chiffres peuvent paraître importants, mais ils sont très faibles, car la consommation de masques est gigantesque. Ces derniers ont en effet une durée d'utilisation de quatre à six heures. Un soignant doit donc en changer plusieurs fois par jour, ce qui nécessite plusieurs millions d'unités par jour lors des pandémies.



**4 DÉSTOCKAGE** Ayant jugé coûteuse la politique de stockage lors de l'épisode H1N1, l'Etat change de doctrine et ne renouvelle pas les stocks. Il transfère la responsabilité du stockage de masques FFP2 aux établissements de santé. Les réserves de l'Etat commencent donc à se réduire peu à peu.

**3 LE PRÉCÉDENT H1N1** Le changement de politique en matière de stockage de masques date du début des années 2010 et d'une certaine analyse de la gestion de la crise de la grippe A (H1N1). Le gouvernement français avait alors prévu un volume de stocks qui n'a pas été utilisé du fait d'un virus moins violent qu'anticipé.



## BELGIQUE : L'ÉTAT INTÉrimAIRE

Il aura donc fallu attendre le Covid-19 pour assister à la formation d'un gouvernement belge opérationnel. Depuis les élections législatives fédérales de mai 2019, auxquelles aucun parti politique n'a obtenu plus de 20 % des suffrages, le pays attendait qu'une coalition majoritaire se constitue. Seules les « affaires courantes » étaient gérées par le gouvernement de Sophie Wilmès (centre droit). Pandémie oblige, dix partis se sont mis d'accord à la mi-mars pour le doter de pouvoirs spéciaux et lui permettre de prendre des décisions par arrêtés pendant trois mois, renouvelables une fois. Certaines mesures, comme l'élargissement des horaires d'ouverture des commerces alimentaires, ont déjà fait grincer des dents à gauche. Le retour à la normale s'annonce agité.

## ÉTATS-UNIS : DÉFENSE DE TIRER

Après qu'une fusillade a fait au moins cinq blessés à Baltimore, le 17 mars, et alors que le nombre de cas de Covid-19 n'en finit plus d'augmenter aux États-Unis, le maire de la ville du Maryland, Jack Young, a exhorté ses habitants à arrêter de se truffer de plomb pour libérer des lits d'hôpitaux pour les malades. « *Nous ne tolérerons plus ceux qui veulent continuer à tirer et à tuer des gens dans cette ville* », a averti le maire. A chacun sa méthode pour lutter contre l'épidémie. Espérons que cette fermeté reste de mise après la crise sanitaire.



## ALGÉRIE

**Austérité.** La présidence algérienne a annoncé fin mars une diminution de 30 % des dépenses publiques par rapport au montant initialement annoncé pour l'année 2020. La raison : la chute du prix du baril. Très dépendante de son industrie pétrolière et des recettes d'exploitation qu'elle engendre, l'Algérie ne s'y retrouve plus aujourd'hui avec un cours du baril tombé quasiment à 20 dollars, contre plus de 50 à la fin février. Une décision qui devrait faire grincer des dents du côté des nombreux manifestants du Hirak, mobilisés dans les rues depuis plus d'un an pour obtenir un changement de régime.

## AUSTRALIE

**Incendies.** Le changement climatique a augmenté de 30 % le risque de survenue d'incendies extrêmes en Australie, un pays qui de fait a été ravagé par les flammes pendant plusieurs mois entre fin 2019 et début 2020. Plus généralement, dans un monde à + 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, ce type d'événements pourrait advenir quatre fois plus fréquemment, note une étude du World Weather Attribution, qui regroupe des organisations cherchant à déterminer l'impact du changement climatique sur les événements extrêmes.

## JAPON

**SoftBank.** Le géant japonais de la tech SoftBank a annoncé un programme historique de cession d'actifs et de rachats d'actions, respectivement à hauteur

de 38 milliards et 21 milliards d'euros. Une opération qui devrait lui permettre de réduire son endettement et de procurer de meilleurs rendements à ses actionnaires, parmi lesquels le fonds d'investissement américain Elliott entré au capital du groupe en février. Pas sûr cependant que cela suffise à compenser la faible rentabilité des entreprises dans lesquelles SoftBank avait placé beaucoup d'attentes, à savoir l'américain spécialisé dans la mise à disposition d'espace de *coworking* WeWork et... Uber, qui n'a jamais gagné un dollar depuis sa création en 2009 et dont les pertes cumulées dépassent les 20 milliards.

## MOZAMBIQUE

**Drame.** 64 migrants ont été retrouvés morts asphyxiés dans un camion-conteneur au nord-ouest du Mozambique. 14 ont pu être secourus à temps. Ethiopiens pour la plupart, ces clandestins étaient embarqués sur la route migratoire censée les conduire jusqu'en Afrique du Sud, destination privilégiée par de nombreux habitants de la corne de l'Afrique qui cherchent du travail.

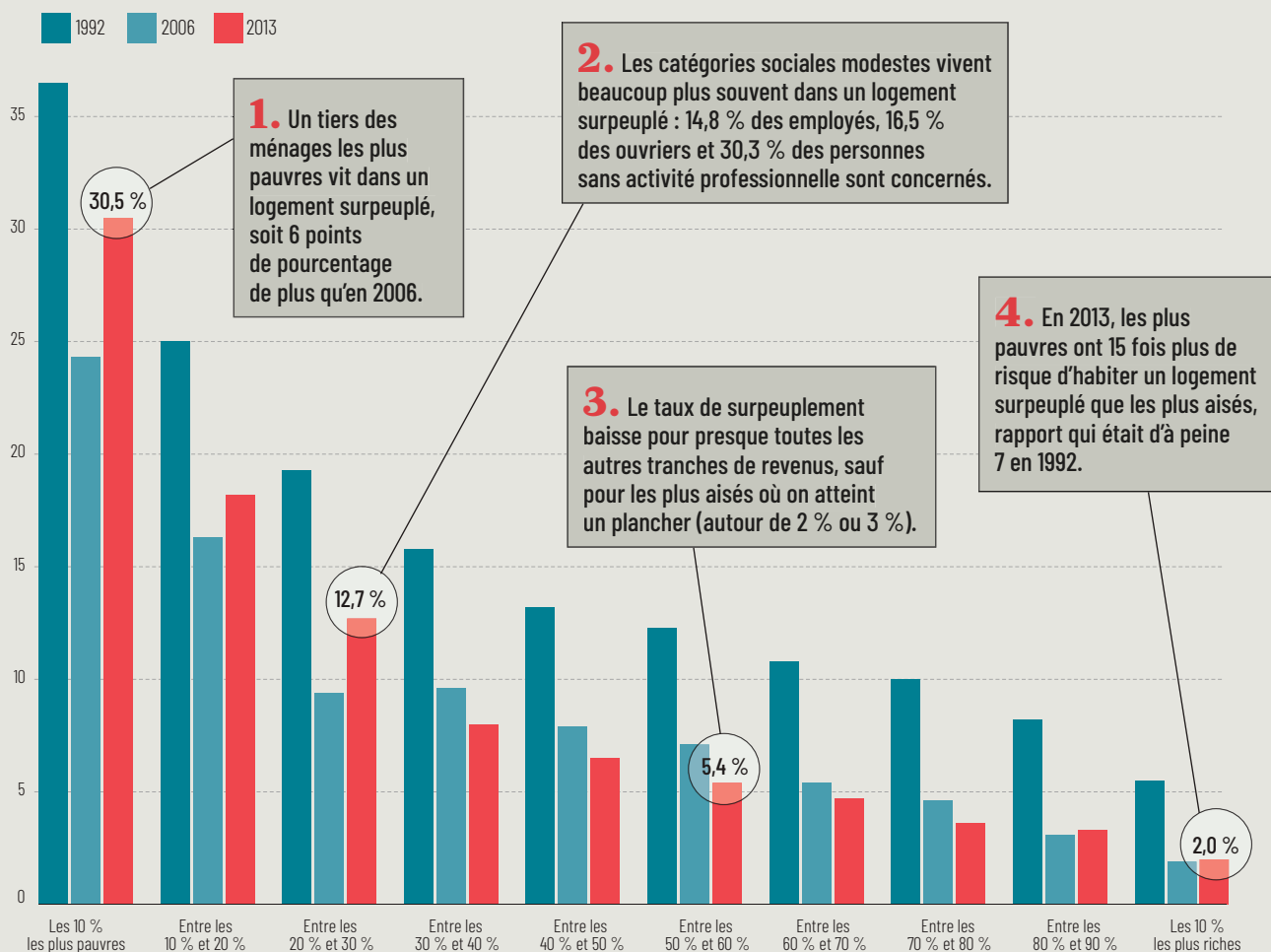
## COLOMBIE

**Prisons.** Une mutinerie pour dénoncer les conditions de vie dans les prisons colombiennes et l'absence de mesures prises pour lutter contre le Covid-19 a fait 23 morts dans une prison à Bogota. Après avoir soutenu dans un premier temps qu'« *aucun problème sanitaire n'avait pu motiver ces tentatives de fugues et mutineries* », la ministre de la Justice a déclaré l'état d'urgence carcéral et pénitentiaire.

## INÉGAUX FACE AU CONFINEMENT

Part des ménages vivant dans un logement surpeuplé, selon le revenu, en %

Source : Insee, enquêtes Logement



### Rester coincé chez soi

pendant plusieurs semaines n'est agréable pour personne. Mais pour certains, c'est un véritable enfer. « Le confinement révèle et démultiplie les inégalités face au logement. En temps normal, le mal-logement est un stress de tous les jours. En temps de confinement, c'est une épreuve toute la journée », rappelle Manuel Domergue, le directeur des études de la Fondation Abbé Pierre. C'est particulièrement vrai pour les 2,5 millions de ménages français qui vivent dans un logement surpeuplé, soit 9,5 % des ménages en 2013, selon l'enquête Logement de l'Insee (ce sont les derniers chiffres connus disponibles). Pour l'institut statistique, le surpeuplement concerne les logements qui ne comprennent pas un séjour et deux chambres dans le cas d'une famille avec deux enfants de moins de 7 ans. Après avoir baissé entre 1992 et 2006, il est reparti à la hausse. Les plus pauvres sont non seulement davantage concernés, mais c'est aussi pour la fraction la moins aisée de la population que le surpeuplement augmente de façon significative.

■ Laurent Jeanneau et Louis Maurin



© JÉRÉMIE WACH-CHASTEL

“ Le 12 mars, le président nous a dit que la santé, l'alimentation ne peuvent être laissées au marché ”

## Y'a de l'éco

par Christian Chavagneux

### LES TROIS RUPTURES D'EMMANUEL MACRON

Au-delà de la gestion de la crise sanitaire, peut-être avez-vous été, comme moi, surpris par ces propos sibyllins du président de la République le 12 mars dernier : « *Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour. (...) Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai.* » Peut-on d'ores et déjà repérer des pistes de rupture possibles ? J'en vois trois.

#### Retour de l'Etat

Le retour de l'Etat protecteur, d'abord. En première ligne, le système de santé. Le gouvernement va mettre les moyens nécessaires : « *Beaucoup des décisions que nous sommes en train de prendre, beaucoup des changements auxquels nous sommes en train de procéder, nous les garderons.* » Pas d'annonce chiffrée, précise, mais une digue a-t-elle sauté pour répondre à la crise de l'hôpital public ? Car le discours a encore franchi une étape : « *Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux.* » Au-delà du retour de l'Etat, c'est la marchandisation du monde elle-même qui est remise en cause : « *Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie.* » Si les mots ont un sens, Emmanuel Macron nous explique que la santé, l'alimentation et donc l'agriculture, la protection contre toute forme de risque ne peuvent être laissées au marché.

Une nécessaire démondialisation, ensuite. Le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a déjà indiqué qu'il fallait que « *nous tirions (...) toutes les conséquences de cette épidémie sur l'organisation de la mondialisation et notamment sur les chaînes de valeur [pour réduire] notre dépendance vis-à-vis d'un certain nombre de grandes puissances* ». Emmanuel Macron a exprimé le besoin de « *reprenre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main* ». Enfin, le dogme budgétaire ne tient plus. « *L'ensemble des gouvernements européens doit prendre les décisions de soutien de l'activité puis de relance quoi qu'il en coûte. La France le fera* », a déclaré le président. Quand la crise sanitaire sera passée, il faudra aider les économies à repartir, ce serait mieux de le faire au niveau européen, mais si les pays n'arrivent pas à se mettre d'accord, la France le fera de son côté, à l'image de l'Italie.

#### Nouveau modèle

Le discours du 12 mars restera-t-il comme celui qui a lancé une autre phase du quinquennat Macron ? On n'en est pas encore là. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Mais Emmanuel Macron a esquissé, lors de son allocution, les bases d'un nouveau modèle économique français sans que la nécessité ne lui ait imposé de le faire. Il a posé lui-même les bases du jugement que l'on porterait sur son action post-crise. Rendez-vous pour le bilan. ■

# VIVEZ LES AFFAIRES ETRANGERES



OUVERTURE  
À LYON  
SEPTEMBRE  
2020

## ILERI

L'ECOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES

### DEUX PARCOURS D'EXCELLENCE BAC+3 & BAC+5

#### ◆ Bachelor en Relations internationales (Bac+3)

- Droit, sciences politiques, géopolitique, économie et langues

#### ◆ Deuxième Cycle en Relations internationales (Bac+5)

##### Cinq spécialisations :

- Sécurité internationale et défense - **Grade de Master**
- Intelligence stratégique internationale - **Grade de Master**
- Coopération internationale des outre-mer - **Titre RNCP Niveau 7**
- International Business and Marketing - **MSc**
- Relations internationales et cyberspace - **Titre RNCP Niveau 7**

TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLI ILERI



01 40 53 00 44 - Paris La Défense • Lyon

SOIRÉE  
PORTES  
OUVERTES  
VENDREDI 3 AVRIL

CONCOURS  
D'ENTRÉE  
JEUDI 28 MAI

ECOLE  
D'ÉTÉ

ileri.fr





# SPÉCIAL COR COMM TEN LE CHO

DOSSIER

**P**eut-on être prêt à encaisser un pareil choc ? Pas totalement. Mais l'épidémie de Covid-19 a révélé au grand jour les failles de nos sociétés, leurs dangereuses fragilités. Dans le domaine sanitaire, bien sûr, où des décennies de contraintes budgétaires ont affaibli nos hôpitaux. Dans le domaine économique, où nous sommes souvent dépendants désormais de biens fabriqués ailleurs pour produire, et même nous soigner parfois. Dans le domaine politique, où le coronavirus a remis en évidence le rôle central de l'Etat que beaucoup de nos gouvernants s'étaient acharnés à réduire toujours plus. Dans le domaine social, où le rôle vital de professions souvent mal rémunérées, peu protégées, est apparu au grand jour.

Cette crise n'est pas de même nature que celle de 2008, dont la responsabilité reposait sur les dérives du système financier. Si elle paralyse provisoirement nos économies, elle ne les a pas détruites. Elle nous impose cependant, lorsque le pire sera derrière nous, de tirer ensemble les conclusions sur tout ce qu'elle nous a appris en si peu de temps. ■



# ONAVIRUS ENT IR DC

Dossier illustré par Soulié



# UNE CRISE DIFFÉRENTE

Le coronavirus et les *subprime* ont mis à mal l'économie mondiale. Mais par sa nature, ses causes et ses effets, le choc de 2020 n'a rien à voir avec celui de 2008.

**B**ourses en Yo-Yo, croissance en chute libre, mondialisation en panne, prix du pétrole au plancher, le chômage qui revient : le spectre de la crise de 2008 est dans toutes les têtes. Pourtant, le coronavirus et les *subprime* représentent deux chocs violents sur l'économie mondiale qui n'ont pas grand-chose à voir.

En 2008, le capitalisme contemporain a été victime de ses propres errements. La crise des *subprime* trouve son origine dans une dérégulation financière, décidée au fil des décennies par les responsables publics en harmonie avec les lobbys bancaires et qui a laissé se développer des produits propagateurs de risques dans la finance mondiale. La crise était endogène au capitalisme contemporain, c'est-à-dire inhérente à son fonctionnement.

## LE CHEMIN INVERSE DE 2008

A l'inverse, la crise du coronavirus n'est pas le fait d'un dérèglement économique : c'est un choc exogène au capitalisme actuel, il n'est pas le fruit de son fonctionnement. Certes, la déforestation accrue et le réchauffement climatique nous rapprochent des animaux qui portent des virus et les transmettent plus facilement à l'homme, surtout dans une économie mondialisée. Mais le monde a connu plusieurs pandémies dans des économies moins libérales, moins mondialisées et moins polluées qu'aujourd'hui.

Rappelons-nous 2008 : la finance mondiale est à l'arrêt, les plus grandes banques du monde sont au bord de l'effondrement et l'économie réelle en

**Devant Wall Street à New York, le 24 mars.** La crise de 2008 a souligné le rôle clé des Etats-Unis dans la mondialisation financière, celle de 2020 celui de la Chine dans la mondialisation productive.

© WANG YING/XINHUA - RÉA



pâtit. Aujourd'hui, le chemin est inverse : le choc part de l'économie réelle et se transmet à la finance. Par l'offre et par la demande.

La crise de 2008 a souligné le rôle clé des Etats-Unis dans la mondialisation financière, celle de 2020

celui de la Chine dans la mondialisation productive. Ce pays représente 20 % de la production mondiale de produits intermédiaires, ceux qui sont nécessaires à la fabrication d'autres biens, contre 4 % en 2002. Les arrêts de production dus aux personnes malades, le confinement des salariés et la fermeture des usines ont cassé les chaînes de valeur ajoutée mondialisées de nombreux secteurs. Selon une analyse de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), les trois domaines les plus pénalisés ont été les instruments de précision utilisés dans de nombreux

La crise des *subprime* était endogène au capitalisme contemporain, la crise du coronavirus est un choc exogène au capitalisme actuel

secteurs industriels, l'automobile et les équipements de communication (téléphones portables, etc.). Les



pays asiatiques (Taiwan, Corée du Sud, Indonésie et Japon), suivis par les autres pays émergents (Mexique, Brésil, Turquie), imbriqués au premier chef dans ces chaînes de valeur, ont subi plus que les autres la panne chinoise.

L'arrivée du virus en Europe et aux Etats-Unis a ensuite eu les mêmes effets sur l'offre, avec la fermeture de commerces, le recours au chômage partiel, etc. En France, selon une estimation de l'Insee du 26 mars, la perte d'activité est évaluée à 35 %, plombée par une chute dans les services marchands (transport, restauration, loisirs...).

A ce choc d'offre s'ajoute un choc de demande. Le commerce, le tourisme, l'aérien, l'événementiel, les ventes de voitures, etc. ont perdu leurs clients. Sans oublier les effets psychologiques : hausse de l'épargne de précaution des ménages et report des décisions d'investissement des entreprises. Il subsiste certes quelques poches d'activité (commerce alimentaire...) dont certaines connaissent une forte croissance (produits de santé, activités numériques, télécoms...), le tout avec un prix du pétrole très bas, sous les 30 dollars le baril au cœur de la crise, ce qui constitue un soutien au pouvoir d'achat. Mais les demandes intérieures comme le commerce mondial s'effondrent partout.

Il a fallu plusieurs années pour se remettre de la crise structurelle des *subprime*. Si la Chine est un indicateur de ce qui nous attend, plusieurs signes convergent pour montrer un choc très violent, bien plus fort qu'en 2009 au pire de la crise, mais suivi d'une reprise de l'activité le trimestre suivant et qui devrait aller en s'accroissant au fur et à mesure que le pays retourne à la normale et à proportion du soutien apporté par les autorités publiques.

### **UNE CHUTE PLUS FORTE, PLUS BRÈVE**

On aura alors assisté à une crise conjoncturelle et non pas structurelle : une chute brutale mais non durable, contrairement aux longues années de croissance molle qui ont suivi 2008-2009. Le trou est plus profond, mais nous devrions en sortir plus vite. Car les usines et les bureaux fermés sont toujours debout, la très grande majorité des salariés malades guérit, ceux en chômage partiel vont retrouver leur emploi et le fonctionnement du système bancaire est bien moins touché. Les banques centrales ont réagi et les politiques budgétaires aussi pour limiter au maximum les pertes de potentiel de croissance des économies que représentent des entreprises fermant leurs portes et des emplois définitivement perdus. Selon les estimations

de l'assureur crédit Euler Hermes, les faillites d'entreprises vont augmenter de 14 % dans le monde en 2020, de 16 % dans l'Union européenne, de 8 % en France. Certaines ne s'en relèveront pas.

Dernière différence avec 2008 : l'absence de coordination des gouvernements dans la crise actuelle. Le G20 d'avril 2009 à Londres avait symbolisé la réponse commune des Etats et des banquiers centraux s'entendant pour remettre la finance à l'endroit, tous plombés par leur système bancaire en panne. Cette fois, la crise sanitaire a beau être devenue mondiale, elle n'a pas touché les différentes régions du monde en même temps ni de la même façon, à l'intérieur des pays les régions ne sont pas touchées pareillement et, à l'intérieur des régions, les

individus ne sont pas non plus touchés de manière identique. Si l'ennemi est commun, comme l'était l'instabilité financière en 2008, les effets du Covid-19 sont différents selon les populations (les Italiens sont plus âgés), les systèmes de santé nationaux – que l'on ne peut changer rapidement –, le niveau de couverture médicale, etc. Le besoin de coordination sera plus important au moment de relancer l'économie mondiale, au moins sur le plan régional. Il n'est malheureusement pas dit que les pays européens seront à la hauteur de l'enjeu.

Causes différentes, mécanismes de transmission différents, effets différents, réponses politiques à peu près similaires mais non coordonnées, les crises se suivent mais ne se ressemblent pas. ■ Christian Chavagneux

## PAS LA MÊME FINANCE

En 2020, comme en 2008, les Bourses ont plongé, en particulier les actions des banques : après son plus haut de début d'année le 17 mars, l'indice des banques européennes a perdu la moitié de sa valeur en une semaine ! Pour autant, la situation est différente. Après la faillite de Lehman Brothers, il a fallu ouvrir les chantiers de reconstruction de la finance. Aujourd'hui, « seulement » protéger le système bancaire de la crise de l'économie réelle. Les banques centrales ont fourni aux banques privées tout l'argent dont elles ont besoin, les régulateurs ont accepté de relâcher certaines contraintes réglementaires. La Banque de Suède a suggéré en contrepartie aux banques de ne pas distribuer de dividendes sur les résultats 2020, un débat qui se posera dans les autres pays. L'attention s'est beaucoup focalisée sur les marchés boursiers. Comment penser que les investisseurs puissent avoir un avis raisonné sur les entreprises et les Etats en cette période d'incertitude

radicale ? Ne vaudrait-il pas mieux fermer les Bourses ? Le 15 mars dernier, dans un entretien aux *Echos*, Frédéric Oudéa, patron de la Société générale et porte-parole de la Fédération bancaire française, explique qu'« il n'y a aucune raison aujourd'hui de fermer les marchés, qui fonctionnent bien, autrement dit il y a des prix à l'achat et à la vente ». Certes, les investisseurs sont dans l'incertitude, mais le banquier et investisseur explique qu'il trouve toujours des gens capables d'annoncer des prix auxquels on peut acheter et vendre les actions et les dettes d'Etat, donc aucune raison d'arrêter le marché. Même en 2008, on n'a pas fermé les marchés. Sauf en Islande. Mais pour Eric Dor, directeur des études économiques à l'Iéseg, ce pays n'est pas un modèle pour aujourd'hui, car « c'était un petit marché peu systémique ». « Imaginons que l'on puisse le faire au niveau mondial aujourd'hui. Je n'ai pas la certitude que, dans le cadre de fonctionnement actuel de la finance, cela ne fasse pas plus de mal que



**Trader à Francfort (Allemagne), le 7 mars 2020.** Les Bourses ont plongé comme en 2008, mais aujourd'hui il ne s'agit « que » de protéger le système bancaire de la crise de l'économie réelle.

© ARNE DEBERT - ZUMA/REA

de bien », confirme Thierry Philipponnat, directeur de la recherche de l'organisation non gouvernementale (ONG) Finance Watch, qui plaide pour une finance au service de l'économie. Les Etats ne pourraient plus financer leurs dettes, les fonds de pension vendre les actifs qui permettent de payer les retraites, et les financiers seraient tentés d'ouvrir un marché parallèle en dehors de tout contrôle. Heureusement, l'histoire a montré que les autorités publiques peuvent agir sans avoir à fermer les marchés. Beaucoup de pays européens,

dont la France, ont interdit des instruments de spéculation à la baisse pour un mois. Les économistes historiens Paul Lagrange-Ymonet et Angelo Riva rappellent comment, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, le gouvernement de Vichy a sérieusement encadré les transactions<sup>[1]</sup> : taux de courtage plus élevé, interdiction des opérations à terme, limitation imposée des variations journalières des cours à 3 % puis à 1 %, taxe sur les plus-values boursières et limitation des versements de dividendes. Sans fermer les marchés, on peut réduire l'intérêt de la spéculation.

[1] « L'épuration économique à la Bourse de Paris », dans *L'épuration économique en France à la Libération*, Marc Bergère (dir.), Presses universitaires de Rennes, 2008, [frama.link/qm3t7-Wh](https://frama.link/qm3t7-Wh)

# RÉCESSION : LES TROIS LEÇONS DE LA CHINE

La façon dont s'est comportée l'économie chinoise durant la période de confinement permet d'appréhender ce qui attend l'Europe.



Quartier d'affaires de Guangzhou, le 12 mars 2020. Armés de masques, les Chinois commencent à reprendre le travail.

© DIEGO HERCULANO - REDUX/REA

**E**n janvier et février 2020, la production industrielle a chuté de 13,5 % par rapport aux mêmes mois de l'année 2019, celle des services de 13 %. Le secteur manufacturier a été plus affecté (- 15,7 % ; - 32 % dans l'automobile). Et encore, la presse japonaise a révélé que le complexe de fabrication de puces Yangtze Memory Technologies, situé à Wuhan, en plein cœur de l'épidémie, avait secrètement continué à produire. Le commerce de détail s'est effondré de 20,5 % (- 43,1 % pour les restaurants). Le commerce en ligne n'a progressé que de 3 % sur un an, et ce n'est pas un substitut immédiat au commerce physique, ne serait-ce que pour des raisons logistiques.

## PENDANT L'ÉPIDÉMIE, LES ÉCHANGES CONTINUENT

Première leçon : la récession est sévère durant les mois de confinement. L'économie plonge comme rarement : la France doit s'attendre

à une récession trimestrielle qui pourrait être dix fois plus forte qu'au moment de la crise des *subprime* (le PIB avait diminué de 1,6 % au premier trimestre 2009, le pire de la crise), entre deux et trois fois plus forte qu'au moment de mai 1968 (une baisse de 5,3 % au deuxième trimestre). Mais cette récession sera de courte durée et la reprise devrait également afficher des taux historiques au cours du trimestre suivant. On le voit en Chine à la reprise rapide des ventes de logements, de consommation de charbon et... des embouteillages ! Tout ne repart pas vite mais, afin de relancer l'activité, de nombreuses villes et provinces chinoises ont annoncé en mars de vastes projets d'investissements en infrastructures.

Deuxième leçon : la Chine n'est pas tombée en autarcie. Les exportations ont reculé de 17,2 % (- 15,6 % pour les téléphones portables) sans s'arrêter. Les importations n'ont baissé que de 4 %, avec une hausse

des achats à l'étranger de produits agricoles (+ 5,1 %), en particulier de viande (+ 121 % !), de produits médicaux (+ 3,6 %) et de nettoyage (+ 9,9 %). De manière étonnante après tous les discours sur la rupture des chaînes de valeur mondiale, les achats de circuits intégrés et autres produits intermédiaires ont augmenté de 5,3 %.

Il est vrai que la Chine a pu continuer à commercer, car les autres pays du monde étaient alors moins touchés qu'ils ne l'ont été ensuite. La pandémie est mondiale, mais elle glisse de zone à zone, entre les deux, des échanges internationaux se poursuivent.

## LE CRÉDIT CHANGE DE FACE

Enfin, la demande de crédits immobiliers et à la consommation des Chinois a plongé avant de vite repartir et les entreprises ont beaucoup plus demandé de crédits de trésorerie. Une énorme différence avec la crise de 2007-2008, durant laquelle les systèmes bancaires se sont bloqués.

L'expérience chinoise suggère le scénario d'un plongeon historique, aussi violent que temporaire, de l'activité. Celle-ci ne s'est jamais totalement arrêtée. Rendez-vous en mai pour la France. ■ Christian Chavagneux



Emmanuel Macron en visioconférence, le 26 mars, avec les autres membres du Conseil européen. L'affrontement intra-européen au sujet des eurobonds n'est plus d'actualité.

© STÉPHANE LEMOULTON - POOL/REA

# L'EUROPE A LES MOYENS D'AGIR

Les Vingt-Sept ont échoué le 26 mars à apporter une réponse commune face à la crise économique déclenchée par le Covid-19. Un mauvais signal politique, mais pas forcément économique.

**L**e sommet européen, tenu en visioconférence le 26 mars dernier, s'est terminé par un échec : les 27 chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas réussi à s'entendre sur une réponse commune face à la crise économique déclenchée par l'épidémie de Covid-19. Ils se sont contentés de demander à l'Eurogroupe, les ministres de l'Economie et des Finances de la zone euro, de leur faire des propositions d'ici à quinze jours. Cette absence de réponse commune à la crise pose évidemment dans le contexte actuel un problème politique majeur vis-à-vis de l'opinion européenne, mais sur le terrain strictement économique la menace n'est pas immédiate. Explications.

Depuis le début de la crise du coronavirus, l'Union européenne est à la peine. Les instances communautaires n'ont pas de compétence en matière de santé et chaque pays a réagi de façon autonome face à la crise, adoptant au départ des politiques très différentes. Certains sont allés parfois jusqu'à interdire l'exportation de matériel médical chez les voisins et les cas d'entraide entre pays ont été rares. L'Union a néanmoins lancé le 16 mars dernier un important programme d'achat en commun et en urgence de matériels critiques, et notamment de respirateurs artificiels.

Sur le plan budgétaire, les moyens de l'Union sont limités : son budget ne pèse que 154 milliards d'euros, soit 1 % de son produit intérieur brut (PIB). La Commission a néanmoins réussi à mettre en place rapidement un fonds supplémentaire de 37 milliards d'euros, adopté au Parlement européen le 26 mars. Par ailleurs, la Commission a levé les restrictions aux politiques budgétaires associées au pacte de stabilité et autorisé exceptionnellement les programmes d'aides d'Etat aux entreprises, théoriquement interdites par les traités européens.

# 1 %

du PIB de l'Union. C'est ce que représente le budget européen, soit 158 milliards d'euros. Des moyens très limités qui ont nécessité l'adoption d'un fonds supplémentaire de 37 milliards d'euros.

## LES CIGALES ET LES « FRUGAUX »

Cependant, face à l'ampleur et à la violence inédite du choc économique et social qui se profile du fait des politiques de confinement progressivement mises en place dans toute l'Europe, ces efforts paraissent – légitimement – bien dérisoires.

L'enjeu principal du sommet du 26 mars était d'aller au-delà, en décidant d'émettre en commun des « eurobonds », des titres de dette sur les marchés financiers, destinés à financer les efforts budgétaires supplémentaires – de l'ordre de 10 points de PIB probablement – qui vont être nécessaires dans toute l'Europe pour faire face à la récession engendrée par cette crise. Neuf pays (France, Italie, Espagne, Portugal, Slovaquie, Grèce, Irlande, Belgique, Luxembourg) avaient signé une lettre en amont du Conseil européen pour demander la mise en place de ces titres communs. Ils ont été rejoints par cinq autres Etats. Mais ces quatorze pays se sont heurtés à la résistance acharnée de cinq autres membres de la zone euro – Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Finlande et Malte – qui ne voulaient pas en entendre parler.

Ces pays, qui se qualifient eux-mêmes de « frugaux », par opposition aux cigales d'Europe du Sud, considéraient qu'une telle mise en commun des dettes serait contraire aux traités européens. Ils voulaient que l'aide apportée

aux Etats les plus touchés par la crise du coronavirus – dans l'immédiat l'Italie et l'Espagne – passe exclusivement via le Mécanisme européen de stabilité (MES), doté de 410 milliards d'euros et mis en place après la crise de la zone euro. Mais une telle aide est soumise à une conditionnalité très stricte et au contrôle étroit des finances publiques du pays bénéficiaire, équivalant à une mise sous tutelle. Une solution inacceptable pour les gouvernements italien et espagnol dans le contexte du coronavirus, une crise qui n'a, par nature, rien à voir avec une quelconque mauvaise gestion des finances publiques.

## LA FLAMBÉE S'EST ÉTEINTE

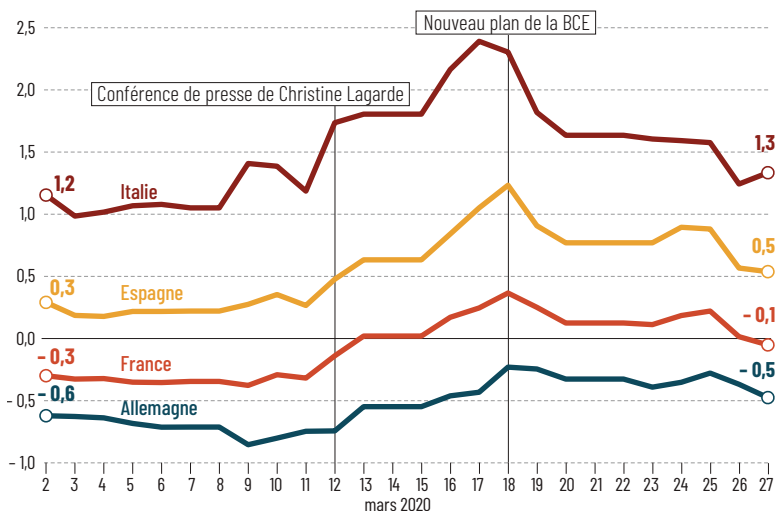
Ce qui explique paradoxalement la violence de cet affrontement intra-européen, et l'incapacité à le résoudre pour l'instant, c'est qu'il n'y a plus d'urgence pour le moment à mettre en place des mesures de ce type. Car ce qui avait fait ressurgir le débat sur les eurobonds, latent depuis dix ans, c'était la brusque flambée des taux d'intérêt sur les titres de dette italienne qui avait suivi la conférence de presse ratée de Christine Lagarde, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), le 12 mars dernier. Ce jour-là, elle avait affirmé que « la BCE n'est pas là pour resserrer le "spread" », l'écart des taux d'intérêt entre les dettes publiques des différents pays de la zone euro.

Immédiatement, les acteurs financiers s'étaient inquiétés de la situation de l'Italie, dont la dette publique atteint déjà 137 % du PIB. Et les taux d'intérêt sur cette dette étaient montés de 1,2 % par an le 11 mars à 2,4 % le 17. La dette espagnole avait commencé à subir le même genre d'attaque spéculative.

## LES TAUX D'INTÉRÊT SONT REDESCENDUS

Taux d'intérêt sur les titres de dette publique à dix ans, en %

Source : Investing.com



Les eurobonds pourraient répondre à ce souci : ils permettraient de financer au même taux les déficits causés par la crise du coronavirus en Allemagne et en Italie. Problème : ce taux serait très inférieur à celui que l'Italie seule pourrait obtenir ; en revanche, il serait probablement supérieur à celui dont l'Allemagne ou les Pays-Bas peuvent bénéficier seuls. Ces derniers n'y sont donc pas enclins.

Si la survie de la zone euro était en jeu, on pourrait sans doute tordre le bras aux radins et surmonter cette résistance, mais ce n'est plus le cas pour l'instant. Après son *bug* du 12 mars dernier, la BCE a en effet corrigé le tir en annonçant le 18 qu'elle allait injecter 750 milliards d'euros supplémentaires dans l'économie européenne d'ici la fin de l'année. Et elle a rendu publiques le 26 mars dernier les conditions associées à ce Pandemic Emergency

Purchase Program (PEPP) : elle a assoupli ses conditions habituelles pour le rachat de titres publics et s'est accordé une grande flexibilité dans l'orientation de ses achats qui pourraient déroger temporairement à sa clef de répartition habituelle entre pays.

Ces deux éléments combinés ont suffi à rassurer (provisoirement ?) les acteurs des marchés financiers sur la volonté de la BCE d'éviter que les *spreads* se creusent et, le 27 mars dernier, les taux d'intérêt sur la dette italienne étaient revenus à 1,3 % par an, quasiment le même niveau que le 11 mars. Les eurobonds peuvent donc attendre pour l'instant. Le club des radins européens a évidemment tort sur le plan politique – l'image de l'Union qu'ils donnent aux peuples européens est catastrophique –, mais pas forcément sur le plan économique... ■ Guillaume Duval

Après son *bug*  
du 12 mars dernier,  
la BCE a corrigé  
le tir et rassuré  
les marchés.  
Les eurobonds  
peuvent donc  
attendre...

## CINQ DÉCISIONS À PRENDRE D'URGENCE

### 1. La Banque européenne d'investissement doit accorder massivement des prêts aux PME

Les Etats vont accorder, via leurs banques publiques respectives, des facilités de trésorerie aux entreprises pour des montants considérables afin de leur éviter de faire faillite. Une partie significative de ces créances ne pourra cependant, selon toute vraisemblance, jamais être récupérée. Au niveau européen, la Banque européenne d'investissement (BEI) pourrait fournir une partie de ces facilités de trésorerie pour éviter qu'elles ne pèsent sur la notation de la dette de chacun des Etats concernés. Afin de disposer de montants suffisants, la BEI pourrait émettre des titres sur les marchés financiers, ce qui équivaldrait *de facto* à des eurobonds.

### 2. Recourir sans condition aux fonds du Mécanisme européen de stabilité

Mis en place après la crise de 2010 et doté d'une capacité d'intervention de 410 milliards d'euros, le Mécanisme européen de stabilité (MES) est destiné à aider les pays qui n'arrivent plus à financer leur dette sur les marchés financiers à des taux d'intérêt économiquement supportables.

Mais il a également la possibilité, inutilisée jusqu'ici, d'accorder des crédits en urgence, avant même qu'un Etat ait été placé sous sa tutelle. Il devrait cette fois faire feu de tout bois et utiliser les différents outils à sa disposition sans imposer de conditions en contrepartie.

### 3. La BCE doit acheter des titres des Etats les plus en difficulté

L'entrée en jeu du MES permettrait à la Banque centrale européenne (BCE) de se servir d'un outil mis en place lors de la crise de la zone euro, mais non encore utilisé : les *outright monetary transactions* (OMT). A condition que le MES ait décidé d'aider un Etat, ce mécanisme permet en effet à la BCE d'acheter des titres de sa dette sur les marchés financiers pour faire baisser les taux d'intérêt exigés par les investisseurs. En temps ordinaire, à l'inverse, la BCE est obligée d'acheter de la dette de tous les Etats en proportion de la participation de chacun d'entre eux à son capital.

### 4. Renforcer les moyens de l'Union bancaire

Un Fonds de résolution unique (FRU) a été mis en place pour éviter que

les difficultés éventuelles des banques d'un pays ne pèsent sur les finances publiques de celui-ci. Alimenté par les banques, il ne dispose que de 33 milliards d'euros. Une goutte d'eau pour garantir les 35 000 milliards d'euros des actifs des banques européennes. Une des réformes qui était en discussion avant la crise du coronavirus consistait à se servir du Mécanisme européen de stabilité comme filet de sécurité du FRU : si les difficultés des banques excédaient la capacité de réponse du Fonds, alors le MES se substituerait à lui pour soutenir les banques. Une réforme qui devrait être rapidement actée à titre préventif.

### 5. Financer le chômage partiel à l'échelle européenne

Avant la crise du coronavirus, on avait commencé à avancer en Europe sur l'idée d'une assurance chômage européenne. La crise actuelle pourrait et devrait être l'occasion de commencer à la mettre en œuvre, en finançant une partie du chômage partiel massif que l'épidémie entraîne via des fonds européens.



# LA BCE SORT L'ARTILLERIE LOURDE

Après une bourde de sa présidente Christine Lagarde, la Banque centrale européenne a sorti le bazooka, en mettant 750 milliards d'euros sur la table.

**P**our éviter que la crise sanitaire ne se double d'une crise économique, sociale et financière sans précédent, les banques centrales sont appelées à la rescousse, car elles disposent d'outils puissants qui peuvent forcer les banques à continuer de prêter de l'argent aux ménages et aux entreprises qui en ont besoin.

Très attendues, les premières mesures de la Banque centrale européenne (BCE) ont été dévoilées le 12 mars. Les mots de sa présidente, Christine Lagarde,

La zone euro paye les politiques d'austérité qu'elle a conduites après 2008, nous privant aujourd'hui de marges de manœuvre pour affronter une autre crise

ont été scrutés à la loupe car, à la moindre phrase prononcée de travers par un banquier central, les marchés financiers paniquent. C'est ce qui s'est produit ce jour-là, lorsque Christine Lagarde a indiqué que « *la BCE n'est pas là pour fermer les écarts de taux* ». Cette phrase, incompréhensible pour les

## 1 POURQUOI LA BCE NE BAISSÉ-T-ELLE PAS SES TAUX COMME SES HOMOLOGUES ?

Depuis 2008, le refrain censé dicter la conduite de toute institution monétaire est connu : lorsque la situation économique est dégradée, la banque centrale doit abaisser ses taux directeurs, puis les augmenter en cas de reprise pour éviter l'inflation. Cela revient, lorsque l'économie est peu dynamique, à diminuer le prix auquel la banque centrale prête son argent aux banques, qui le répercutent ensuite sur leurs clients (ménages, entreprises) via des crédits à taux faibles.

Dans ce cas, pourquoi la BCE n'a-t-elle pas abaissé ses taux le 12 mars ? Parce qu'ils sont déjà nuls... Face à l'absence de réelle reprise durable en Europe depuis la crise financière de 2008 et à nombre d'incertitudes, liées notamment à l'issue de la guerre

Béotiens, a fait monter en flèche les taux d'emprunts de l'Etat italien et menacé de faire implorer la zone euro. Nous y reviendrons.

Autre point de tension : l'institution de Francfort n'a pas, comme ses homologues américaine (la Fed) et britannique (Bank of England), baissé ses taux directeurs qui déterminent le prix auquel elle prête de l'argent aux banques, qui nous le reprêtent ensuite. Nombre d'observateurs ont alors mis en doute sa capacité à faire face à cette crise sans précédent.

Obligé de réagir, le conseil des gouverneurs de la BCE a sorti l'artillerie lourde dans la nuit du 16 mars en annonçant un « programme d'urgence pandémique » de 750 milliards d'euros.

commerciale sino-américaine, l'institution de Francfort s'est en effet montrée très prudente ces derniers mois en se refusant à les remonter. A l'inverse, « *les Etats-Unis ont commencé à normaliser leur politique monétaire dès 2015, ce qui leur a permis à deux reprises depuis le début de la crise épidémique d'abaisser leur taux directeur, passé en dix jours de 1,25 % à 0 %* », détaille Fabien Tripier, conseiller scientifique au Cépii et professeur d'économie à l'université Paris-Saclay. La zone euro paye les politiques d'austérité qu'elle a conduites après la crise et qui ont empêché l'économie de redémarrer aussi vite qu'on aurait pu l'imaginer, nous privant aujourd'hui de marges de manœuvre précieuses pour affronter une autre crise.

## 2 QUE FAIT LA BCE POUR LIMITER L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE SANITAIRE ?

Le 12 mars, la BCE a annoncé le déblocage de deux nouvelles enveloppes de prêts de long terme à destination des banques. La première permet, dès aujourd'hui, à toutes les banques sans distinction d'emprunter de l'argent auprès de Francfort à un taux négatif de -0,5 %. La seconde, prévue pour l'été, sera ciblée : plus une banque prêtera à l'économie, plus elle aura le droit à un taux avantageux.

« Ce programme de financement ciblé était déjà prévu avant la crise du coronavirus, mais les dispositions en ont été assouplies », précise Eric Dor, directeur des études économiques à l'Ésef School of Management. Les établissements bancaires ont désormais le droit d'emprunter un montant équivalent à la moitié des prêts qu'ils accordent aux agents économiques, contre seulement 30 % auparavant.

Deuxième grand volet de l'arsenal déployé par la BCE : l'augmentation des montants de rachats d'actifs publics et privés (dettes d'Etats et



**Le faux pas de Christine Lagarde, le 12 mars à Francfort, a failli réduire en cendres l'héritage de son prédécesseur, l'Italien Mario Draghi.**  
© ELMAR KREMSER/SVEN SIMON - ZUMA PRESS/REA

d'entreprises). Une méthode que les économistes désignent sous le nom de *quantitative easing* (assouplissement quantitatif, en français). D'ici la fin de l'année, 870 milliards d'euros (120 milliards annoncés le 12 mars et les 750 milliards ajoutés en urgence) viendront s'ajouter aux 20 milliards déjà injectés chaque mois. L'objectif ? Permettre aux entreprises et surtout aux Etats, qui vont devoir s'endetter massivement pour faire face à la pandémie, de pouvoir le faire facilement et à moindres frais.

à une contrainte de taille qu'elle s'était elle-même fixée après la crise de 2008 pour ne pas être accusée de financer les déficits des Etats. La symbolique est forte. L'institution reste cependant toujours tenue par une clé de répartition qui lui impose de racheter les dettes de chaque pays en proportion du capital détenu par chacun au capital de l'institution, et donc grosso modo de leurs poids économique dans la zone. Elle continuera donc d'acheter plus de dette allemande que d'italienne.

## 3 POURQUOI LES ANNONCES DE LA BCE ONT-ELLES DÉCLENCHÉ UNE PANIQUE EN ITALIE ?

Le 12 mars, une seule phrase prononcée un peu trop vite par Christine Lagarde a suffi à faire bondir les taux d'intérêt italiens (suivis ensuite des taux espagnols, français et, dans une moindre mesure, allemands) : « Nous ne sommes pas là pour réduire les spreads [écarts entre le taux des obligations d'Etat allemandes, jugées sans risque, et les autres, NDLR]. » Cette assertion a laissé penser aux investisseurs que l'institution monétaire ne se porterait plus garante en dernier recours de la dette italienne. Et n'éviterait donc pas à Rome de faire défaut. La formulation malheureuse de Christine Lagarde

a failli réduire en cendres l'héritage de son prédécesseur, l'Italien Mario Draghi, qui avait œuvré pour limiter la fragmentation financière au sein de la zone euro et éviter que certains pays, en l'occurrence l'Italie, soient considérés comme plus risqués que d'autres. Pour tenter d'apaiser la situation, la BCE n'a cessé ensuite de répéter qu'elle était prête à faire preuve de davantage de « flexibilité » et a concrétisé cette volonté à la fin mars en annonçant qu'elle s'autorisait, dans le cadre de son plan d'urgence pandémique, à racheter plus d'un tiers de la dette de chaque pays et renonçait donc

## 4 POURQUOI NE PAS OPTER POUR UN SOUTIEN PLUS DIRECT À L'ÉCONOMIE ?

« Tout a été mis en place pour inciter les banques à accorder les crédits nécessaires aux entreprises », estime Eric Dor. Reste à savoir si les banques utiliseront cet argent pour financer l'économie, ou si elles le garderont pour limiter la casse qu'elles risquent de subir au cours de cette crise.

C'est ce qu'on appelle une rupture du canal de transmission bancaire. « Ce canal a largement montré ses limites après la crise de 2008, puisque la politique monétaire accommodante <sup>[1]</sup> n'a pas permis de relancer l'investissement. Pourquoi fonctionnerait-il mieux aujourd'hui ? », interroge Jézabel

Ne serait-il pas plus efficace de déposer directement de l'argent sur le compte des ménages et des entreprises ?

Coupey-Soubeyran, économiste et maîtresse de conférences à l'université Paris 1.

Ne serait-il pas plus efficace de déposer directement de l'argent sur le compte des ménages et des entreprises, ce que les économistes appellent de la « monnaie hélicoptère » ? L'objectif est « de passer outre les banques et d'acheminer directement l'argent de la banque centrale aux acteurs en souffrance », explique Jézabel Coupey-Soubeyran, qui a récemment fait une proposition en faveur d'un nouvel outil de « drone monétaire ». De nombreux aspects restent cependant à trancher : tout le monde doit-il toucher la même somme ? Faut-il cibler aussi les entreprises ? N'est-ce pas plutôt aux Etats de le faire ?

Bref, si le « gros bazooka » annoncé le 16 mars par la BCE est bienvenu, l'institution doit encore faire quelques efforts pour espérer dissiper le spectre de la crise des dettes souveraines (2010-2011) qui revient dans tous les esprits. Déjà au stade 3 de la crise sanitaire, l'Europe n'en est qu'au stade 1 de la crise économique.

■ Aude Martin

[1] On dit que la politique monétaire est accommodante parce que la BCE met facilement à disposition de l'argent frais via les taux bas et le *quantitative easing* pour inciter les banques à prêter.

## L'alternance\*

une façon plus dynamique d'apprendre un métier !

\* contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

**ACE, Centre de formation d'apprentis des métiers du Chiffre - Finance - RH - Gestion - Management et Communication**

### Reunions Info coll

#CFA\_ACE

Tous les 15 jours les mercredis, à partir du 5 février 2020 de 14h à 17h

(Vous devez avoir rempli le dossier de candidature en ligne)

### LES FORMATIONS EN COMPTABILITÉ

- ▶ BTS CG
- ▶ DCG
- ▶ DSCG
- ▶ DCG - L1 possible en initial

### LES FORMATIONS EN GESTION / ASSISTANAT / MANAGEMENT / COM

- ▶ BAC GA
- ▶ BTS GPME
- ▶ BTS SAM
- ▶ BTS MCO
- ▶ BTS NDRC
- ▶ BTS COM
- ▶ Titre EREF

### LES PARCOURS UNIVERSITAIRES ET GRANDES ÉCOLES

- ▶ DUT GACO
- ▶ LP RDP
- ▶ LP RH
- ▶ LP CP
- ▶ Master 1&2 EME
- ▶ Master 1&2 IRH
- ▶ PROGRAMME GRANDE ECOLE (Grade de Master)

58 rue du Professeur Gosset

Paris 18<sup>e</sup> - Métro Porte de Clignancourt

Renseignements et inscriptions :

**01 49 21 43 40**



11 OPCO

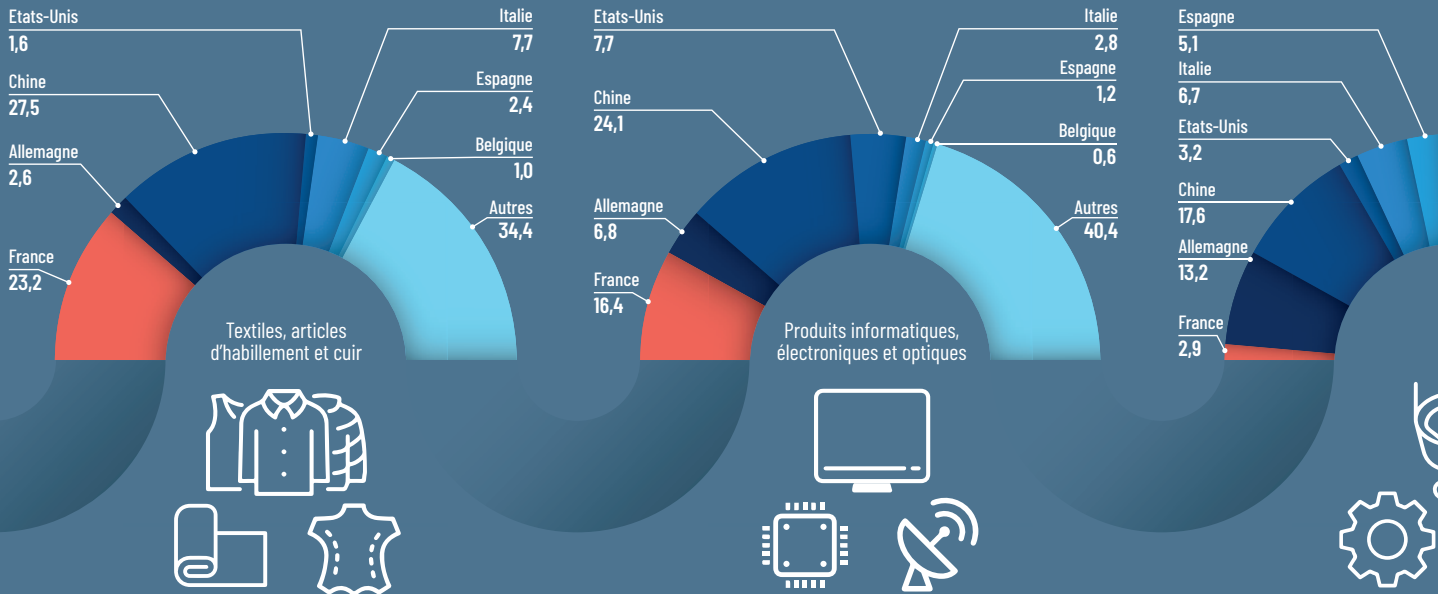


Inscrivez-vous sur notre site :  
[www.ace-expert.com](http://www.ace-expert.com)

## Electronique, textile, voitures... : la dépendance française

Part de la valeur ajoutée dans la demande finale française, par pays et par secteur, en %

Source : OCDE (TIVA)



# Des chaînes de valeur

**R**enault, PSA, Fiat, Michelin, Toyota, Airbus, BMW, Safran, Volkswagen, Bombardier... Tour à tour, à partir du 16 mars dernier, les grands industriels français et européens ont annoncé la fermeture temporaire de leurs usines dans l'Hexagone et sur le Vieux Continent. Premier motif invoqué pour justifier ces fermetures : la volonté de ces entreprises de freiner la propagation du coronavirus, alors que leurs sites de production rassemblent plusieurs centaines, voire plusieurs milliers, de salariés. Mais certains groupes avouaient aussi connaître des problèmes d'approvisionnement, conséquence de l'éclatement de leurs chaînes de production aux quatre coins du monde. Recherche des meilleurs coûts oblige.

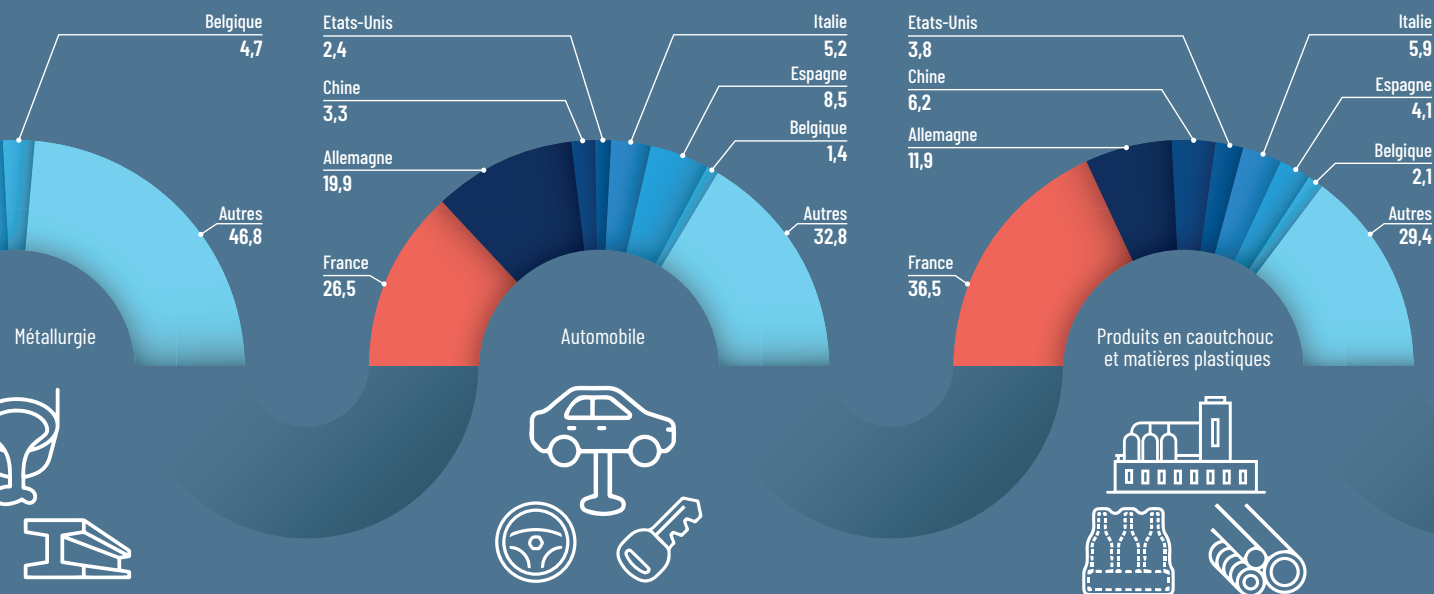
Le grand Meccano industriel mondial a commencé de se gripper avec les restrictions dans les déplacements mises en place progressivement dans toute la Chine à partir de fin janvier pour juguler la propagation du virus qui a démarré dans la région de Wuhan. Or, les conséquences d'un arrêt de production dans l'empire du Milieu sont à la hauteur de la place grandissante du pays dans le commerce international : alors qu'à l'époque de l'épidémie de Sras en 2003, la Chine représentait à peine 8 % de la production industrielle mondiale, cette part atteint plus de 20 % aujourd'hui.

Surtout, la République populaire fournit 20 % des biens intermédiaires – autrement dit, les pièces nécessaires à la fabrication d'un produit fini – de l'industrie mondiale. Qu'un seul de ces maillons vienne soudain à manquer et c'est toute une chaîne de production qui s'arrête, surtout à l'heure du zéro stock. Mesure de cette dépendance, le poids de la valeur ajoutée chinoise dans les produits français est particulièrement fort dans les secteurs de l'électronique, de l'informatique, de l'automobile, de la sidérurgie, de l'industrie pharmaceutique et du textile. Ce dernier est aussi fortement dépendant d'approvisionnements en provenance d'Italie.

« Il faut que nous tirions (...) toutes les conséquences de cette épidémie sur l'organisation de la mondialisation et notamment sur les chaînes de valeur [pour réduire] notre dépendance vis-à-vis d'un certain nombre de grandes puissances », a martelé le ministre de l'Economie Bruno Le Maire début mars. Les industriels l'entendent-ils ? Rien n'est moins sûr, observent dans une note récente <sup>[1]</sup> trois chercheurs de l'Institut des politiques publiques (IPP), qui montrent que les multinationales ont déjà essuyé plusieurs chocs, comme le séisme de 2011 au Japon ou plus récemment la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, sans rien vraiment changer.

■ Marc Chevallier et Justin Delépine

[1] [frama.link/GFPpEJAS](https://frama.link/GFPpEJAS)

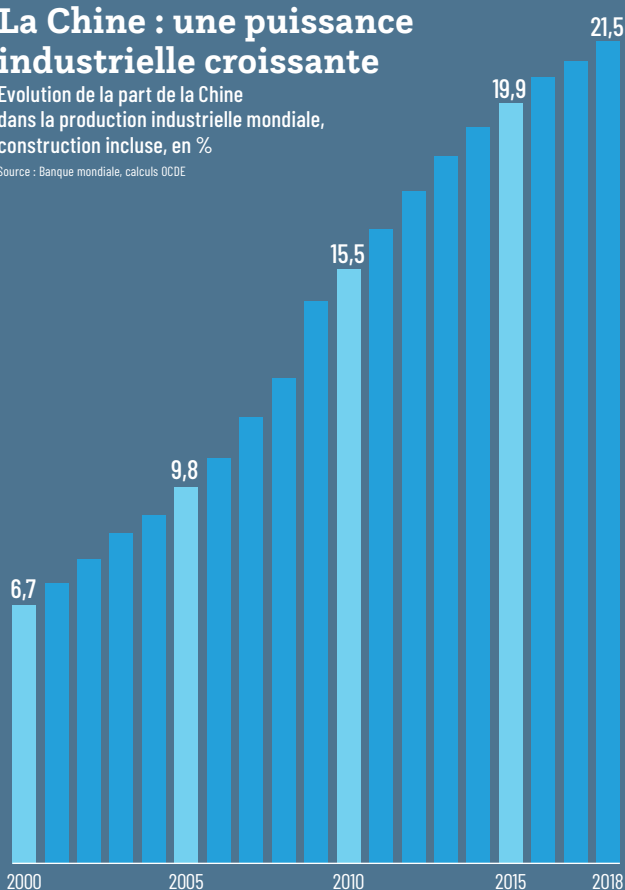


# bien fragiles

## La Chine : une puissance industrielle croissante

Evolution de la part de la Chine dans la production industrielle mondiale, construction incluse, en %

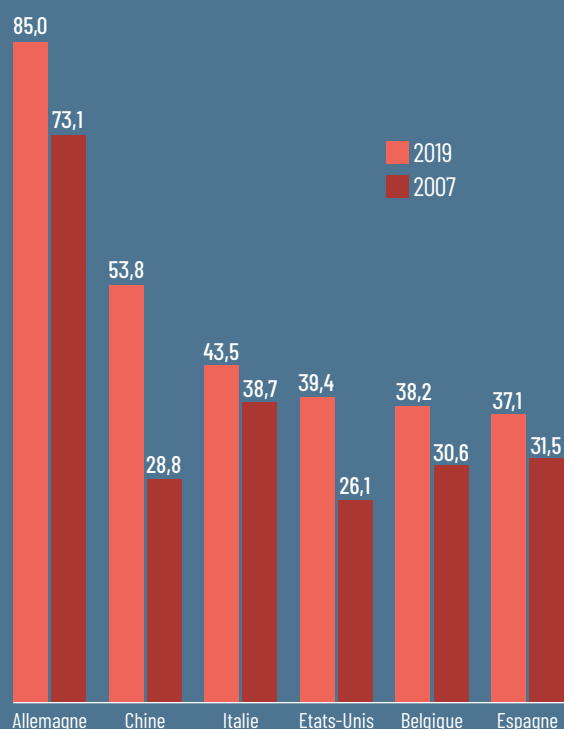
Source : Banque mondiale, calculs OCDE



## Les principaux fournisseurs de la France

Principaux pays importateurs de biens en France, en milliards d'euros

Source : douanes





Intervention télévisée du président de la République, le 12 mars 2020.

Emmanuel Macron a annoncé qu'il soutiendra l'économie « quoi qu'il en coûte ».

© SÉBASTIEN CALVET - RÉA

# L'ÉTAT EN FAIT-IL ASS

Suite à la crise provoquée par l'épidémie de coronavirus, des économistes montrent la nécessité d'un retour en force de l'État pour limiter les dégâts que la récession va entraîner.

**L**a crise actuelle a déjà eu pour effet bénéfique de rappeler quelles sont, dans notre pays, les professions les plus utiles à la population. Elle conduit également les économistes à réviser leurs jugements habituels, afin de limiter la crise économique, déjà enclenchée. Pierre-Olivier Gourinchas, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, professeurs à l'université de Berkeley (Etats-Unis), montrent ainsi la nécessité d'une très forte intervention de l'État, afin de limiter les dégâts irréversibles que la récession va entraîner : fermetures d'entreprises, chômage de longue durée, etc. Si l'État est incité à agir en période de crise, comme le rappellent les économistes, c'est parce que la solution la meilleure pour chacun – réduire ses dépenses

pour les salariés, licencier pour les entreprises en difficulté – est la pire pour tous.

Dans un article intitulé « Aplatir les courbes de la pandémie et de la récession », Pierre-Olivier Gourinchas explique que les systèmes de santé ayant des capacités limitées, il est essentiel de restreindre le nombre maximum de patients qu'ils auront à traiter un jour donné. Pour ce chercheur, il faut « aplatir » la courbe épidémique, comme l'a également expliqué le ministre de la Santé, Olivier Véran. En particulier, le confinement, en ralentissant la transmission du virus entre personnes, soulage les personnels de santé et sauve des vies. Comme le rappelle Pierre-Olivier Gourinchas, ces politiques ont fait la preuve de leur efficacité à Taiwan, Singapour ou en Chine.

### PIRE QU'EN 2008

Le problème, note-t-il, est que « l'aplatissement de la courbe d'infections accentue inévitablement la récession économique ». En effet, suite au confinement, l'économie connaît évidemment un « arrêt brusque ». La récession à venir sera bien plus forte qu'en 2008. En effet, à cette époque, poursuit-il, « même au pic de la crise financière, quand l'économie américaine détruisait 800 000 emplois par mois, la grande majorité des travailleurs était encore employée. Le taux de chômage aux Etats-Unis a atteint un pic de "seulement" 10 %. Par contraste, le coronavirus crée une situation où, pour un bref instant, 50 % des travailleurs, voire plus, peuvent ne pas être capables d'aller travailler ».

En situation de crise, chacun fait au mieux : les consommateurs, inquiets de l'avenir, réduisent au strict minimum leurs achats. Et, de toute façon, nombre de dépenses nous sont désormais impossibles : aller chez le coiffeur, au restaurant, au

cinéma, prendre le train... De leur côté, les entreprises, à commencer par celles dont l'activité a été réduite à zéro ou presque (loisirs, transports, événementiel...), vont, si rien n'est fait, licencier leur personnel afin d'éviter la faillite. Nous savons tous que ces décisions sont fatales à l'économie. Mais il faut bien noter qu'elles ne sont pas irrationnelles. C'est même exactement l'in-

verse : pour les individus qui les prennent, ce sont même les meilleures qu'ils puissent prendre ! Il est en effet logique pour tout le monde, consommateur, salarié, entreprises, pour vous, pour moi, actuellement, de réduire nos dépenses. Mais ces décisions conduisent à la catastrophe. Et le fait que chacun le sache ne change rien. C'est la prise de conscience de cette incohérence entre rationalité individuelle et effondrement collectif qui est au cœur de la révolution keynésienne qui s'est produite il y a bientôt un siècle. Les solutions trouvées par le célèbre économiste britannique

en 1936 – mais que les dirigeants n'ont pas écoutées à l'époque – sont celles qu'il convient de mettre en œuvre encore aujourd'hui.

### APLATIR (AUSSI) LA RÉCESSION

Tout comme il est nécessaire d'aplatir la courbe épidémiologique, il est également nécessaire d'aplatir la courbe de la récession, comme le montre Pierre-Olivier Gourinchas dans le graphique ci-contre. On le voit, l'économie va plonger. Mais il faut faire en sorte que le plongeon soit le moins profond possible. Comme le soulignent les économistes Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, les récessions ont des effets durables, et même définitifs dans certains cas. Si rien n'est fait, des entreprises rentables en temps normal vont faire faillite, en raison de l'absence

totale de ventes pendant des semaines ou des mois. Or, ces entreprises disparues ne réapparaîtront pas lorsque la « guerre » contre le virus aura été gagnée. De la même façon, les personnes qui ont été licenciées vont, la plupart du temps, subir une perte de revenus pour l'ensemble du reste de leur carrière salariale. Certains individus, qui sont à un âge jugé trop avancé, qui habitent dans une région où l'activité économique est faible ou qui n'ont simplement pas de chance, ne retrouveront même jamais d'emploi.

Les récessions, surtout lorsqu'elles sont fortes, ont donc des effets irréversibles. Comment faire ? Certes, l'aide de Bernard Arnault et de son entreprise LVMH a été très utile, lorsqu'il a décidé que ses usines

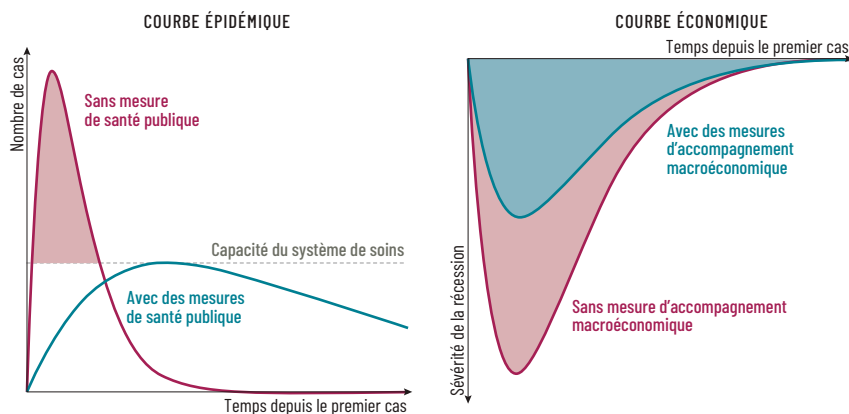
Les solutions trouvées par Keynes sont celles qu'il convient de mettre en œuvre encore aujourd'hui

# EZ ?

## L'APLATISSEMENT DES COURBES ÉPIDÉMIQUE ET ÉCONOMIQUE

Courbe épidémique et courbe économique avec ou sans mesure d'accompagnement

Source : Pierre-Olivier Gourinchas



de parfum produiraient désormais du gel hydroalcoolique. Mais le seul à pouvoir agir aujourd'hui fortement, c'est bien sûr l'Etat.

### L'ÉTAT ACHÈTE TOUT !

Pour Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, la situation est tellement grave que l'Etat doit se substituer à la demande privée. Comme ils l'expliquent, « *si le gouvernement remplace totalement la demande évaporée, chaque entreprise peut payer ses salariés et conserver intact son capital. Par exemple, si les achats de billets d'avion diminuent de 80 %, le gouvernement pourrait compenser cette demande perdue, en achetant effectivement 80 % des billets d'avion, ce qui permet aux compagnies aériennes de maintenir le niveau de leurs ventes* ». Selon ces économistes, cette politique serait efficace pour deux raisons. D'une part, parce qu'il est clair que les difficultés des entreprises ne sont pas la conséquence de mauvaises décisions de

leur part, mais de la diffusion du virus. Et d'autre part, parce que des secteurs d'activité différents sont touchés très différemment. En effet, la crise fera aussi de grands gagnants : Amazon, Netflix et plus généralement le commerce en ligne.

Espérons  
que parmi les  
certitudes qui  
seront balayées,  
il y aura celle  
de la nocivité de  
la dette publique

La réaction du gouvernement français semble adaptée à la situation : report des cotisations sociales et des impôts, élargissement du chômage partiel, mise en place de lignes de crédit, etc. Les dépenses publiques vont donc très fortement augmenter – de plusieurs dizaines de milliards d'euros au minimum –, tandis que de nombreuses recettes fiscales seront perdues à jamais. Le déficit public va donc exploser en 2020, entraînant la dette publique dans

## UN EFFORT ENCORE INSU

L'Etat soutiendra l'économie « *quoi qu'il en coûte* », a martelé Emmanuel Macron lors de son allocution du 12 mars. Quatre jours plus tard, le président de la République a annoncé 300 milliards d'euros de prêts garantis pour les entreprises. Le lendemain, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a détaillé un plan d'urgence de 45 milliards.

Le gros de ce paquet consiste en 35 milliards d'euros de report du paiement des impôts directs et cotisations sociales pour les entreprises. « *A la fin de la crise, nous ferons l'évaluation de [leur] situation et si ce report doit se transformer en annulation pour certaines, au cas par cas nous pouvons envisager cela* », a précisé le ministre.

A cela s'ajoutent 8,5 milliards d'euros pour le chômage partiel (financés aux deux tiers par l'Etat, le reste par l'Unédic), ainsi qu'une rallonge de 2 milliards d'euros pour l'assurance maladie, afin de financer les arrêts de travail, les achats de masques et le soutien au personnel soignant.

Enfin, un fonds de solidarité, initialement doté de 1 milliard d'euros par mois, a été porté à 1,7 milliard (dont 250 millions financés par les régions et 200 millions par le secteur de

de la faillite, elles ont droit à 2 000 euros supplémentaires.

Quant aux grandes entreprises, l'Etat emploiera « *tous les moyens à disposition pour [les] protéger* », a déclaré Bruno Le Maire, qui s'est dit même prêt à « *employer le terme de nationalisation si nécessaire* ».

Ce plan d'urgence a été calibré en fonction de l'ampleur du choc sur l'économie provoqué par l'épidémie. Dans la loi de finances rectificative, Bercy l'a estimé à 2 points de PIB, soit environ 45 milliards d'euros. A première vue, la somme mobilisée par le gouvernement paraît à la hauteur. « *Attention, parmi les mesures, il n'y a que 12 milliards d'aides directes* », pointe l'économiste Eric Heyer. Les reports d'impôts et cotisations ne sont qu'un jeu de trésorerie pour l'Etat, il ne fait pas une croix sur ces recettes. De ce point de vue, le plan est à peine supérieur à celui décidé lors de la crise des gilets jaunes (10 milliards d'euros pour 2019).

Surtout, le choc sera en réalité bien plus violent sur l'économie. Bruno Le Maire l'a lui-même

“

Ce que les PME demandent, c'est de l'argent, pas des garanties étatiques”

CHRISTOPHER DEMBIK, chef économiste de Saxo Bank

l'assurance). Il cible les TPE qui ont dû mettre leur activité sur pause, comme les cinémas et les hôtels, et celles qui subissent un effondrement de leurs ventes par rapport au même mois de l'année dernière. Sur simple déclaration, une aide de 1 500 euros leur sera versée. Si, malgré ce soutien, certaines sont au bord



son sillage. Or, c'est au nom de la dette publique que les différents gouvernements ont abandonné les personnels hospitaliers, qui appellent au secours depuis une décennie.

Dans son discours prononcé lundi 16 mars, le président de la République a déclaré : « *Beaucoup de certitudes, de convictions sont balayées, seront remises en cause. Beaucoup de choses que nous pensions impossibles adviennent. Ne nous laissons pas impressionner. Agissons avec force, mais retenons cela : le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. Nous serons plus forts moralement, nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer toutes les conséquences.* » Espérons que l'une de ces certitudes balayées sera celle de la nocivité de la dette publique. Car la dette publique est loin d'être le premier de nos problèmes <sup>[1]</sup>.

Plus fondamentalement, comme le pointe encore Pierre-Olivier Gourinchas, « *une économie moderne*

*est un réseau complexe de parties interconnectées : salariés, entreprises, fournisseurs, consommateurs, banques et autres intermédiaires financiers, etc. Chacun est le salarié de quelqu'un, un client, un prêteur, etc.* » L'un des enseignements majeurs de cette crise, sur le plan sanitaire comme sur le plan économique, est donc celui-ci : nous sommes, à un point que nous oublions, et c'est normal, au quotidien, tous interdépendants. Autrement dit, tous dépendants les uns des autres.

Prendre ce fait au sérieux reviendrait à reconsidérer la totalité de notre politique économique, notamment dans la perspective des crises écologiques et sanitaires qui sont désormais inéluctables. Espérons que la terrible crise actuelle fasse avancer la prise de conscience, ne serait-ce qu'un tout petit peu, dans cette direction.

■ Gilles Raveaud

[1] Voir « Dette publique pas de panique ! », *Alternatives Économiques* n° 384, novembre 2018.

# UFFISANT

concéder quelques jours après le vote des mesures au Parlement. Le 26 mars, l'Insee a dévoilé son estimation : un mois de confinement coûterait 3 points de PIB. Dans ces conditions, la facture ne peut que s'alourdir pour l'Etat. Les premiers retours de terrain le montrent : le coût du chômage partiel, « *ce sera beaucoup plus* » que le budget initial, a déjà prévenu le ministre.

Quant à la garantie de prêts de 300 milliards d'euros, « *c'est une première étape nécessaire mais pas suffisante*, juge Christopher Dembik, chef économiste de Saxo Bank. *Ce que les PME demandent, c'est de l'argent, pas des garanties étatiques* ». Tout l'enjeu est d'éviter les faillites pendant le confinement. Pour l'instant, le pouvoir d'achat des ménages est préservé grâce au chômage partiel, aux arrêts maladie et au fonds de solidarité. Une fois l'épidémie passée, on devrait observer un rebond de la demande. Les entreprises seront-elles en mesure de l'absorber ? « *J'ai des doutes* », répond Eric Heyer.

■ Jean-Christophe Catalan

**Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, le 16 mars 2020.** Le gouvernement devra certainement revoir ses ambitions à la hausse.

© HAMILTON - RÉA



# L'ACTIVITÉ PARTIELLE, L'OUTIL MIRACLE DE L'ÉLYSÉE

Face à la baisse d'activité, l'exécutif met le paquet pour inciter les entreprises à recourir au chômage partiel plutôt qu'à licencier. Une stratégie qui a fait ses preuves en Allemagne lors de la crise de 2008.

**T**ourisme, restauration, BTP, transports, industrie... Hormis la distribution alimentaire, tous les secteurs prennent de plein fouet la baisse d'activité liée à la pandémie. Au sommet de l'Etat, on met le paquet pour inciter les entreprises à recourir au chômage partiel plutôt qu'à licencier en masse. Une stratégie qui avait fait ses preuves en Allemagne lors de la crise de 2008.

## VRP D'UN OUTIL PEU CONNU

Sauve qui peut ! Quelques semaines après avoir pronostiqué le retour du plein-emploi, le président de la République, le Premier ministre et tout le gouvernement ont radicalement changé de discours. A cause du coronavirus, c'est maintenant la crise de 1929 qui est dans toutes les têtes... Au sommet de l'Etat, on pare au plus pressé. La nouvelle priorité ? Venir à la rescousse des employeurs qui, en pleine pandémie, prennent le bouillonnement. Et ils sont sacrément nombreux ! Hôtels, restaurants, boutiques de luxe, salles de spectacles, traiteurs, agences

de voyage, compagnies aériennes, BTP, industrie automobile... La liste des secteurs qui subissent un effondrement de leur activité s'allonge sans fin. En jeu, des centaines de milliers d'emplois, menacés de disparaître dans les prochaines semaines.

En première ligne de cette crise aussi violente que soudaine, voilà donc Bruno Le Maire et Muriel Pénicaud transformés en super VRP d'un outil jusqu'alors peu médiatisé, l'activité partielle. Un dispositif vanté jusqu'au palais de l'Élysée, dès le jeudi 12 mars, lors de la première allocution du chef de l'Etat. « *Dans les jours à venir, un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel sera mis en œuvre* », qui ira « *beaucoup plus loin* » que les annonces déjà faites par l'exécutif pour « *préserver les emplois et les compétences* », affirme alors Emmanuel Macron. Promesse tenue ! En quelques semaines, l'exécutif travaille d'arrache-pied pour rendre hyperattractif ce vieux dispositif, qui permet aux employeurs d'alléger drastiquement leur masse salariale – sans licencier ! – lorsque leur entreprise est « *contrainte de réduire*

*ou de suspendre temporairement son activité* » pour toute circonstance « *de caractère exceptionnel* ».

Un succès colossal. A l'image de la courbe des malades du coronavirus, celle des bénéficiaires de l'activité partielle se met à grimper de façon exponentielle. Au soir du premier discours présidentiel, le 12 mars, quelque 80 000 salariés, travaillant dans 5 117 entreprises, sont potentiellement concernés par le dispositif. Onze jours plus tard, le 23 mars, ils sont

# 730 000

**C'est le nombre de salariés concernés par le chômage partiel au 23 mars en France. Hormis les smicards, qui toucheront 100 % de leur rémunération, les autres perdront 16 % de salaire net.**





**Sortie d'usine pour les ouvriers Michelin de Cataroux** (archives). Tous les sites de l'industriel sont à l'arrêt en France depuis le 16 mars. Les syndicats négocient les conditions pour les 10 000 salariés concernés.  
© RICHARD DAMORET - RÉA

environ... 730 000 ! Et ce nombre va encore considérablement augmenter dans les prochaines semaines.

### UNE EFFICACITÉ QUI FAIT CONSENSUS

Faut-il encourager ce recours massif à l'activité partielle ? Oui, si l'on en croit les économistes, toutes sensibilités confondues. « *Cet outil est parfaitement adapté pour soutenir les entreprises confrontées à une crise de la demande. Avec le coronavirus, on est en plein dedans, c'est même un cas d'école* », affirme Xavier Timbeau, directeur principal à l'OFCE. « *C'est un dispositif très intéressant pour lisser les chocs conjoncturels. En aidant les entreprises à faire de la rétention de main-d'œuvre, on leur permet de conserver leurs compétences, leur expertise. Elles pourront donc repartir plus facilement quand la crise sera terminée* », ajoute Emmanuel Jessua, directeur des études à Rexecode.

En la matière, les experts ont tous en tête la crise de 2008. A l'époque, la France disposait certes de deux dispositifs de chômage partiel. Mais en dehors des constructeurs automobiles, peu d'employeurs en connaissaient l'existence. Résultat, l'activité partielle avait connu un succès limité en France, représentant seulement 1,2 % des heures travaillées sur l'année 2009. Outre-Rhin en revanche, ce taux avait atteint 3,4 %, le gouvernement allemand ayant ouvert grand les vannes, sans s'inquiéter du coût. Verdict ? Après une récession très intense (- 7,5 % du PIB), l'Allemagne a très vite rebondi, en détruisant moins de 50 000 emplois. Contrairement à la France qui, malgré un trou d'air moindre (- 2,9 %), a subi une hausse du nombre de chômeurs dix fois supérieure.

« *Les industriels allemands ont pu préserver leurs capacités de production. Quand l'activité a repris, ils ont pris les parts de marché des entreprises françaises qui, elles, avaient fermé ou s'étaient affaiblies* », explique Xavier Timbeau. Instruits de ce précédent, les gouvernements français se sont efforcés de rendre plus performant le dispositif hexagonal. Simplification des aides, raccourcissement des délais, dématérialisation de la procédure... Jusqu'en 2014, l'activité partielle a connu plusieurs évolutions visant à en faire un outil facile à mobiliser, en particulier dans les PME. Avec un certain succès : 92 % des entreprises qui y ont eu recours en 2019 comptaient moins de 50 salariés.

Ce travail de fond permet aujourd'hui à la France d'être beaucoup mieux armée pour affronter la tempête. Mais le travail de pédagogie reste malgré tout énorme. Associée en droit social du cabinet LPA-CGR Avocats, Sophie Marinier a pu s'en rendre compte lors de ses échanges avec ses clients, qui se posent énormément de questions sur le dispositif. « *Les dirigeants en avaient jusqu'alors une connaissance très vague, confie-t-elle. Au-delà des aspects juridiques, il leur faut aussi prendre en compte sa dimension stratégique. Alors même qu'ils sont dans l'incertitude quant à la durée et l'intensité de la crise, il leur faut anticiper, service par service, les effets dont ils vont avoir besoin.* »

### REGONFLER L'ENVELOPPE

A l'automne dernier, lors de l'examen du budget 2020, aucun parlementaire ne pouvait imaginer la survenue de la pandémie. Résultat, la loi de finances n'avait prévu qu'une dotation de

99,18 millions d'euros pour couvrir les dépenses de l'Etat au titre de l'activité partielle. Auxquels s'ajoutaient les 48 millions d'euros inscrits dans les prévisions financières de l'Unédic. De quoi financer, en tout, 19 millions d'heures chômées. Des montants qui semblent aujourd'hui dérisoires. Promulguée le 23 mars, la loi de finances rectificative a depuis gonflé l'enveloppe de 5,5 milliards d'euros, sans compter la prise en charge additionnelle de l'Unédic (1,8 milliard d'euros). Suffisant ? Sans doute pas ! Dès le lendemain, le ministre de l'Economie annonçait que la facture finale serait « *probablement très au-dessus* ». Une facture qui commence à inquiéter le gouvernement. D'où ses appels répétés aux dirigeants qui ne peuvent faire télétravailler leurs équipes pour qu'ils continuent à produire, quitte à faire sortir de chez eux des salariés censés rester confinés.

“

Les élus du personnel ont un rôle à jouer pour limiter les effets d'opportunisme. Ils doivent poser des questions, ils peuvent aussi négocier des contreparties”

CHRISTOPHE LEBARON,  
du cabinet Sextant expertise

## UN DISPOSITIF TRÈS FAVORABLE AUX ENTREPRISES

Non, le coronavirus n'a pas inventé l'activité partielle. Né en 1919, le dispositif trouve aujourd'hui son fondement dans l'article LR5122-1 du code du travail, qui indique que l'employeur peut « *placer ses salariés en position d'activité partielle lorsque l'entreprise est contrainte de réduire ou de suspendre temporairement son activité* » pour toute circonstance « *de caractère exceptionnel* ». En se plaçant sous ce régime, l'employeur peut alléger drastiquement sa masse salariale, à raison de 1 000 heures maximum par an et par salarié. Il est alors autorisé à ne payer ses collaborateurs que 70 % de leur rémunération brute (soit environ 84 % du salaire net) pour chaque heure non travaillée. En contrepartie, il reçoit des pouvoirs publics une allocation, dont le montant varie avec la taille de l'entreprise.

Jusqu'alors, l'aide était de 7,53 € ou 7,74 € par heure chômée (dont 2,90 € à la charge de l'Unédic) selon que l'entreprise comptait plus ou moins de 250 salariés. Mais ces montants ont été totalement revus. Pendant le temps de la pandémie, l'allocation, jusqu'alors forfaitaire, devient proportionnelle au salaire. Désormais, Etat et Unédic prennent en charge 100 % du coût du chômage partiel pour l'entreprise, jusqu'à 4,5 Smic. Résultat, les heures d'activité partielle ne coûtent plus rien aux employeurs, sauf pour les très gros salaires. Les travailleurs, eux, y sont de leur poche. Hormis les smicards, qui toucheront bien 100 % de leur rémunération, les autres perdront 16 % de salaire net pour chaque heure non travaillée. Le prix à payer pour ne pas risquer de perdre, au moins à court terme, son emploi.

Cette explosion des coûts paraît, aux yeux des économistes, justifiée. « *Soutenir les employeurs, même massivement, pour qu'ils gardent leurs salariés, ça coûtera toujours beaucoup moins cher à la collectivité que de voir disparaître des entreprises, avec des milliers de nouveaux chômeurs à indemniser et à accompagner* », approuve Xavier Timbeau. « *C'est une politique efficace pour sauvegarder l'emploi. Et à un coût plus faible pour l'Etat que les subventions salariales et les aides à l'emploi qui, elles, pâtissent d'effets d'aubaine massifs* », complète l'économiste Sandra Nevoux, qui a soutenu voilà deux ans une thèse sur l'activité partielle.

### AUCUN CONTRÔLE

Gare aux opportunistes, néanmoins ! Car dans l'Hexagone, les garde-fous pour éviter les abus du chômage partiel sont limités. Certes, avant toute mise en place, chaque direction doit consulter son comité social et économique (CSE), ou à défaut les représentants du personnel. Mais cet avis n'est que consultatif. Quant à l'administration, difficile d'en attendre des contrôles tatillons au regard des dizaines de milliers d'entreprises désormais couvertes ! « *Les élus du personnel ont un rôle à jouer pour limiter les effets d'opportunisme. Ils doivent poser des questions, ils peuvent aussi négocier des contreparties* », rappelle Christophe Lebaron, du cabinet Sextant expertise. En poste à Aix-en-Provence, le consultant a ainsi été sollicité dès les premiers jours par les CSE de nombreuses sociétés. Des hôtels de la Côte d'Azur, par exemple, sans le moindre touriste. Mais aussi une entreprise de chimie rencontrant des difficultés sans aucun lien avec le coronavirus...

Avec l'élargissement annoncé du mécanisme, il ne fait aucun doute que le nombre de profiteurs va considérablement augmenter, malgré la volonté du gouvernement de procéder à des contrôles a posteriori. Et pas seulement dans le secteur de la restauration, où le travail dissimulé pullule. Le sociologue Hadrien Clouet, du Centre de sociologie des organisations, peut en témoigner. Fin 2012 et début 2013, il a étudié l'utilisation de l'activité partielle dans deux usines automobiles, de part et d'autre du Rhin. « *En Allemagne, il y avait un vrai contrôle des syndicats sur le recours au chômage partiel, sa durée, les secteurs impactés, les contreparties. En France, en revanche, on l'utilisait pour faire tout et n'importe quoi, sans vrai regard ni des syndicats ni de l'administration* », assène-t-il. Un danger contre lequel les pouvoirs publics auront bien du mal à se prémunir...

■ Stéphane Béchaux

# QUEL PLAN DE SAUVETAGE POUR LES INDÉPENDANTS ?

Reports de cotisations sociales et fiscales, fonds de solidarité... Les indépendants bénéficient d'un plan de soutien, mais il n'est pas certain que tous parviennent à se relever.

**P**ersonne ne devra rester sur le carreau. C'est en substance ce qu'a affirmé Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie. Car si les premières annonces du gouvernement ont surtout porté sur le chômage partiel dont bénéficient massivement les entreprises et les salariés, les indépendants contraints de fermer boutique doivent aussi affronter ces longues semaines de confinement. Et surtout survivre à une chute brutale de leur activité, qui pourrait leur être fatale. Toute une batterie de mesures a été votée en un temps record, dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire.

## 1 500 EUROS PAR MOIS

Pour ce qui concerne l'aide aux 2,8 millions d'indépendants, il s'agit essentiellement de leur accorder des reports de cotisations sociales et fiscales, et de suspendre leurs loyers professionnels et les factures de gaz ou d'électricité. Les entreprises peuvent demander la modification de leurs paiements Urssaf et appeler leur banque pour rejeter le prélèvement de ces cotisations sociales sans qu'aucune pénalité ne leur soit appliquée. Par ailleurs, un fonds de solidarité d'1,7 milliard d'euros pour mars (et

renouvelable par mois), financé par l'État et les régions, versera automatiquement 1 500 euros par mois à celles et ceux qui ont dû fermer leur commerce (bars, restaurants, discothèques, salles de spectacle, magasins non essentiels...) le 14 mars par décision administrative. Une somme que peuvent également toucher les indépendants réalisant moins d'un million de chiffre d'affaires par an et qui auront perdu 50 % de leurs revenus par rapport à mars 2019. Même chose pour avril. Si cette somme ne devait pas suffire, le dispositif anti-faillite ajoutera 2 000 euros supplémentaires, soit 3 500 euros en tout. Par ailleurs, les indépendants pourront mettre leurs salariés au chômage partiel et leur proposer une prime défiscalisée pour les périodes travaillées.

Concernant les prêts bancaires, la Fédération bancaire française (FFB) a annoncé le 16 mars une série de mesures : attention toute particulière aux situations d'urgence pour soutenir

la trésorerie des entreprises et un report jusqu'à six mois des remboursements de crédits aux entreprises. L'État, via la Banque publique d'investissement (BPI), incite par ailleurs les banques à proposer des prêts qui seront garantis par l'État à hauteur de 300 milliards d'euros, des crédits qui pourront représenter jusqu'à 25 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Mais inciter n'est pas obliger...

## LES PROFESSIONS LIBÉRALES INQUIÈTES

Cette bouffée d'oxygène sera-t-elle suffisante pour les indépendants ? Et notamment les professions libérales, très inquiètes pour leur activité. Elles aussi vont bénéficier de toutes ces mesures et du fonds de solidarité. Christophe, kiné dans la capitale, a dû fermer son cabinet, faute de patients. Père de deux enfants de moins de 16 ans, il est allé consulter le site Ameli de l'assurance maladie pour percevoir des indemnités journalières de la Sécurité sociale.

Même inquiétude chez les avocats. « *Nous comptons sur ce fonds de solidarité*, souligne Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux (CNB). *Les avocats n'ont pas droit au chômage, pas plus que les collaborateurs libéraux qui travaillent pour le compte d'avocats.* » Pour passer ce cap difficile, le

**1,7 Md €**

**C'est, en mars, la somme allouée par l'État et les régions au fonds de solidarité.**

CNB encourage les avocats à s'inscrire sur le site [avocats.fr](http://avocats.fr) qui leur permet de faire des consultations en ligne dans un cadre sécurisé. Mais il craint que nombre de consœurs et confrères aient du mal à se relever.

Les mesures concerneront aussi les micro-entrepreneurs, graphistes, formateurs, livreurs, chauffeurs de VTC... qui voient leur activité s'effondrer, en l'absence de clients ou parce qu'ils choisissent de ne pas s'exposer au danger, faute de protection suffisante. ■ Sandrine Foulon



# L'HÔPITAL À BOUT DE

Miné par des années de logique purement comptable, le système de santé français n'est pas en état de faire face à la crise du coronavirus.

**O**n n'a jamais eu à faire face à un afflux de patients aussi rapide. C'est comme un déluge : on sent les grosses gouttes, on sait que ça va arriver », alertait mi-mars Matthieu Lafaurie, infectiologue à l'hôpital Saint-Louis à Paris et membre du Collectif inter-hôpitaux, qui dénonce depuis plus d'un an le manque de moyens alloués à l'hôpital public. Pour l'heure, l'urgence reste d'aplatir la courbe de l'épidémie de Covid-19, afin d'éviter

que le système de santé ne se retrouve saturé face à l'ouragan qui arrive. Toute la question est de savoir jusqu'où l'épidémie va se répandre. Si 50 % de la population est contaminée, même avec 5 % des patients en réanimation, les services ne pourront pas faire face. La région Grand-Est est déjà sous l'eau. Depuis fin mars, des patients sont évacués vers d'autres régions françaises ou vers la Suisse et l'Allemagne pour libérer des lits. En Ile-de-France,



Unité Covid-19 du service de réanimation et des soins intensifs du CHU Pellegrin à Bordeaux, le 27 mars. Soumis à des restrictions budgétaires depuis trois décennies, notre système de santé n'est pas en capacité de faire face à des pics exceptionnels.

© SÉBASTIEN ORTOLA - RÉA

# SOUFFLE

les lits de réanimation se remplissent à toute vitesse.

« *Aucun système de santé ne peut être dimensionné pour faire face à une telle crise* », souligne Daniel Lenoir, ancien directeur de la Cnam. « *Cependant, il faut faire notre autocritique, admet-il. Ce qu'on observe est aussi le résultat de décisions prises depuis des années. Nous avons voulu faire de l'optimisation. Mais nous avons oublié la fonction assurantielle de l'hôpital, qui implique de disposer*

*de capacités excédentaires.* » Comprendre : d'avoir des lits vides. « *A cela s'est ajouté un taux de croissance de l'Ondam de plus en plus faible, qui a conduit non plus seulement à rationaliser, mais à une certaine forme de rationnement* », poursuit-il. L'Ondam est, rappelons-le, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, qui fixe un montant de dépenses à ne pas dépasser en matière de santé. Adopté chaque automne par le Parlement dans le cadre du vote de la loi de financement de la Sécurité sociale, il n'a augmenté que de 2,3 % ou 2,5 % par an depuis plusieurs années, alors que les besoins impliqueraient une augmentation de 4 % ou 4,5 %. « *L'Ondam a d'emblée été créé [en 1997, NDLR] pour contraindre l'évolution normale des dépenses de santé* », rappelle

l'économiste

Victor Duchesne.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a promis un « *plan massif* » pour l'hôpital le 25 mars dernier, mais seulement « *à l'issue de cette crise* », et sans aucune précision chiffrée. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a annoncé que

2 milliards d'euros supplémentaires seraient consacrés à la santé, sur les 45 milliards débloqués pour l'économie. 2 milliards destinés à payer les heures supplémentaires des soignants, qui ont été déplafonnées, et à acheter des masques. « *Payer les soignants et avoir des protections, c'est la moindre des choses, commente Victor Duchesne. Si l'Ondam n'avait pas été si faible, année après année, on les aurait. Cette somme reste dérisoire comparée au budget de la santé, qui est de 200 milliards d'euros environ.* »

Le Collectif inter-hôpitaux a lui aussi réagi, estimant qu'il faudrait déjà 4 milliards supplémentaires en temps normal, auxquels devraient s'ajouter des mesures d'urgence pour faire face à la crise actuelle. « *Ce qui met en colère, ajoute Victor Duchesne, c'est que depuis vingt ans au moins, nous sommes nombreux à mettre en garde contre ces choix budgétaires. Dans un pays comme la France, soumise à de forts risques bactériologiques, chimiques et nucléaires, vu le nombre de sites Seveso et de centrales, la nécessité d'avoir un système de santé capable de faire face à des pics exceptionnels aurait dû être présente à l'esprit de chacun.* »

## MANQUE DE LITS

Le nombre de lits à l'hôpital a diminué de 68 000 entre 2003 et 2017, en particulier les lits pour

longs séjours

(- 48 000).

Le nombre de

places d'hospitalisation de

jour a certes

augmenté,

mais beaucoup moins

(+ 14 000

entre 2003 et

2013) et, surtout,

ce ne sont pas celles dont

on a besoin

aujourd'hui.

Plus précisément,

dans les

cas graves de

“ Nous avons oublié la fonction assurantielle de l'hôpital, qui implique de disposer de capacités excédentaires ”

DANIEL LENOIR, ancien directeur de la Cnam

Covid-19, il faut des places en réanimation avec respirateur artificiel ou en soins intensifs ; des lits de blocs opératoires peuvent également être mobilisés, d'où la consigne de déprogrammer les opérations non urgentes. Si le nombre de lits en réanimation est à peu près constant sur les dernières années - 5 000 environ -, le profil des patients qui y ont recours a en revanche changé : ils sont plus âgés.

On peut espérer mobiliser 15 000 lits en réanimation au total. « *C'est un chiffre réaliste à*

## LA MÉDECINE DE VILLE SUR LE PONT

Le coronavirus n'est pas seulement une épreuve pour l'hôpital. Ça l'est aussi pour le secteur médico-social et pour la médecine de ville. Avec le choix initial fait par la France de limiter les tests et les hospitalisations aux cas les plus graves, la ville est en première ligne.

Le ministère de la Santé a fini par publier des instructions sur la prise en charge dans les cabinets des généralistes. Au départ cependant, la coordination est venue du terrain, avec des recommandations de l'ancienne Fédération des maisons de santé et du Collège de la médecine générale.

« Nous avons un document sur un serveur partagé où l'on met tout ce qui nous tombe dessus, explique Mady Denantes, médecin à la maison de santé Pyrénées Belleville, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. On a vidé la salle d'attente de tous les jouets pour enfants et supprimé les visites à domicile non urgentes des patients polyopathologiques. L'enjeu est que notre lieu de soins ne devienne pas un lieu de contamination. »

Il y a désormais des consultations Covid-19 regroupées à un moment de la journée. « L'organisation bouge tous les jours, mais il va falloir faire en sorte que nos médecins ne s'épuisent pas. »

A Saint-Herblain, près de Nantes, le cabinet de Guillaume Getz s'est, lui aussi, réorganisé : « Nous avons arrêté toutes les consultations sans rendez-vous, précise le médecin qui travaille avec trois autres praticiens. On avait des stocks de gel hydroalcoolique et on a reçu des masques, mais pas beaucoup, une centaine pour quatre médecins. » Quant à la téléconsultation, « cela va accélérer sa mise en place,

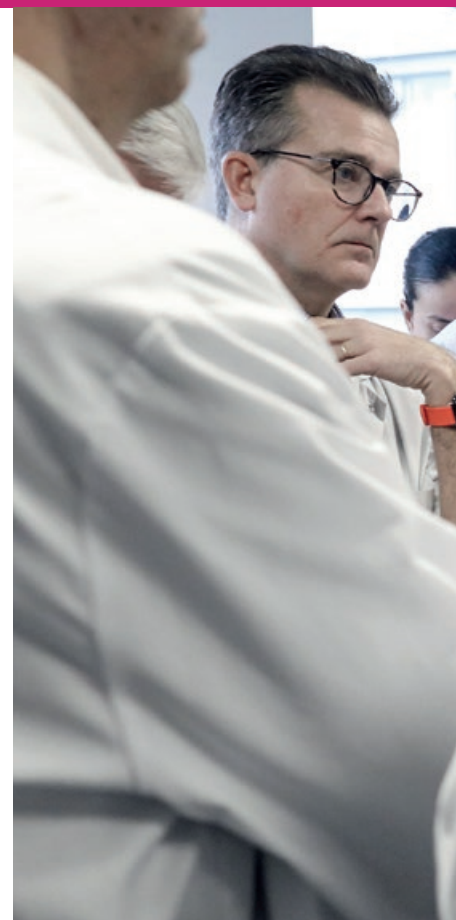
juge Mady Denantes. Mais elle n'a de sens que lorsqu'on connaît déjà le patient ». « La téléconsultation ne peut pas être utilisée pour pallier le manque de moyens, sinon, c'est une fausse bonne idée », met aussi en garde la sociologue Nadège Vezinat.

« Cette crise fonctionne comme un accélérateur des nouvelles manières de travailler », analyse encore Mady Denantes. Avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) créées par la loi santé de 2016 et en cours d'installation, l'objet est d'aborder les soins de premier recours non seulement d'un point de vue individuel mais aussi populationnel : que les équipes de soins d'un territoire soient en mesure de se coordonner pour répondre aux besoins de santé de ce territoire. C'est justement l'un des enjeux posés par le Covid-19, étant donné le fort taux de contagion, y compris par des porteurs asymptomatiques.

« Je trouve que la ville s'organise bien », explique la médecin de la maison de santé, dont la structure travaille avec ses homologues de l'arrondissement. Ces dernières années, les discours officiels ont été nombreux sur la nécessaire coordination ville-hôpital. « Il y a une ambiguïté, note la sociologue Nadège Vezinat. Alors que les soignants appellent à une complémentarité ville-hôpital, les pouvoirs publics sont plutôt dans une logique de substitution. » C'est d'ailleurs l'une des justifications des économies demandées chaque année à l'hôpital au nom du virage ambulatoire. « Dans ce contexte, le risque est dès lors que par manque de moyens, il y ait une concurrence pour prendre en charge, ou ne pas prendre en charge, certains malades », indique la sociologue.

**Visite d'Emmanuel Macron à La Pitié-Salpêtrière, à Paris, le 27 février. Malgré les annonces du gouvernement, les moyens de première nécessité se font attendre.**

© STÉPHANE LEMOUTON - POOL/RÉA



condition de bidouiller, indique Victor Duchesne. Le problème est qu'on est dans un hôpital qui est déjà soumis à une énorme tension au quotidien, donc cela se fera au détriment d'autre chose. » Reporter les opérations

non urgentes n'est en effet pas si évident : « En médecine, il n'y a pas que l'urgent et le non-urgent, souligne André Grimaldi, ancien chef de service en diabétologie à La Pitié-Salpêtrière, à Paris. Il y a aussi le "à risque". Le problème, c'est la perte de chance pour des gens dont l'opération va être repoussée. » Cela n'empêchera pas non plus que se pose la question d'un « tri » entre patients. « Ça n'est jamais arrivé, mais on en parle entre

nous, on risque d'y être confrontés », avance le docteur Matthieu Lafaurie, à Saint-Louis.

# 28<sup>e</sup>

**C'est, sur 32 pays, le rang des salaires infirmiers en France, selon l'OCDE. Un infirmier hospitalier français perçoit ainsi une rémunération inférieure de 10 % au salaire moyen hexagonal.**





L'autre difficulté est bien sûr le manque de personnel et les conditions de travail des soignants. « *On fonctionne déjà avec des intérimaires*, poursuit Matthieu Lafaurie. *Où va-t-on trouver les infirmières qu'on n'avait pas avant ?* » D'autant que la réanimation est un service particulièrement intensif en personnel. « *Il faut une infirmière pour deux ou trois patients, contre une pour une dizaine de patients dans d'autres services. Il faut aussi des personnels formés, qui sachent manipuler les patients qui ont besoin d'être intubés* », précise l'infectiologue [1].

#### DES SERVICES CASSÉS

De plus, les compétences des soignants reposent sur la stabilité des équipes. « *On a cassé les services pour les regrouper et faire des économies à la marge en imposant la flexibilité aux personnels infirmiers qui doivent tourner d'un service à l'autre. On a voulu se calquer sur Amazon, avec un système en perpétuelle adaptation. Ça ne marche pas* », explique l'urgentiste

Patrick Pelloux. D'autant que le salaire d'infirmier hospitalier est aujourd'hui inférieur de 10 % au salaire moyen, classant la France au 28<sup>e</sup> rang sur 32 dans l'OCDE. Ce sont les soignants qui ont payé le rationnement des dépenses à l'hôpital. Comme l'a calculé le haut fonctionnaire Pierre-Louis Bras, l'activité a augmenté de 15 % en quinze ans, tandis que le personnel, administratif compris, a augmenté de 2 %.

Le gouvernement a prévu de faire appel à la réserve sanitaire, soit les professionnels de santé sans activité ou à la retraite depuis moins de cinq ans et les étudiants des filières médicales et paramédicales qui se sont portés volontaires. « *La réserve sanitaire compte 36 000 personnes,*

*nous a indiqué le ministère de la Santé, dont 3 700 mobilisables immédiatement.* » Mais la désorganisation des services demeure.

A cela s'ajoutent des pénuries dans des domaines cruciaux : des masques, indispensables pour que

les soignants puissent travailler sans se mettre en danger, mais aussi des médicaments (curare, morphine) pour opérer les malades ou procéder à des sédations, ainsi que des tests pour réaliser des dépistages. « *On a mis l'activité au service de*

*la gestion au lieu de mettre la gestion au service de l'activité. L'épidémie démontre qu'on ne peut pas gérer un hôpital comme une entreprise, où c'est l'activité qui fait la recette* », conclut André Grimaldi.

“

On ne peut pas gérer un hôpital comme une entreprise, où c'est l'activité qui fait la recette”

ANDRÉ GRIMALDI,  
médecin

■ Céline Mouzon

[1] Le code de la santé publique impose deux infirmiers pour cinq patients et un aide-soignant pour quatre patients en réanimation (Legifrance, [frama.link/vZaHYbgH](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decree/2016/11/14/MA1614477A_0005_20161114)).

# Santé : déserts ruraux, déserts urbains

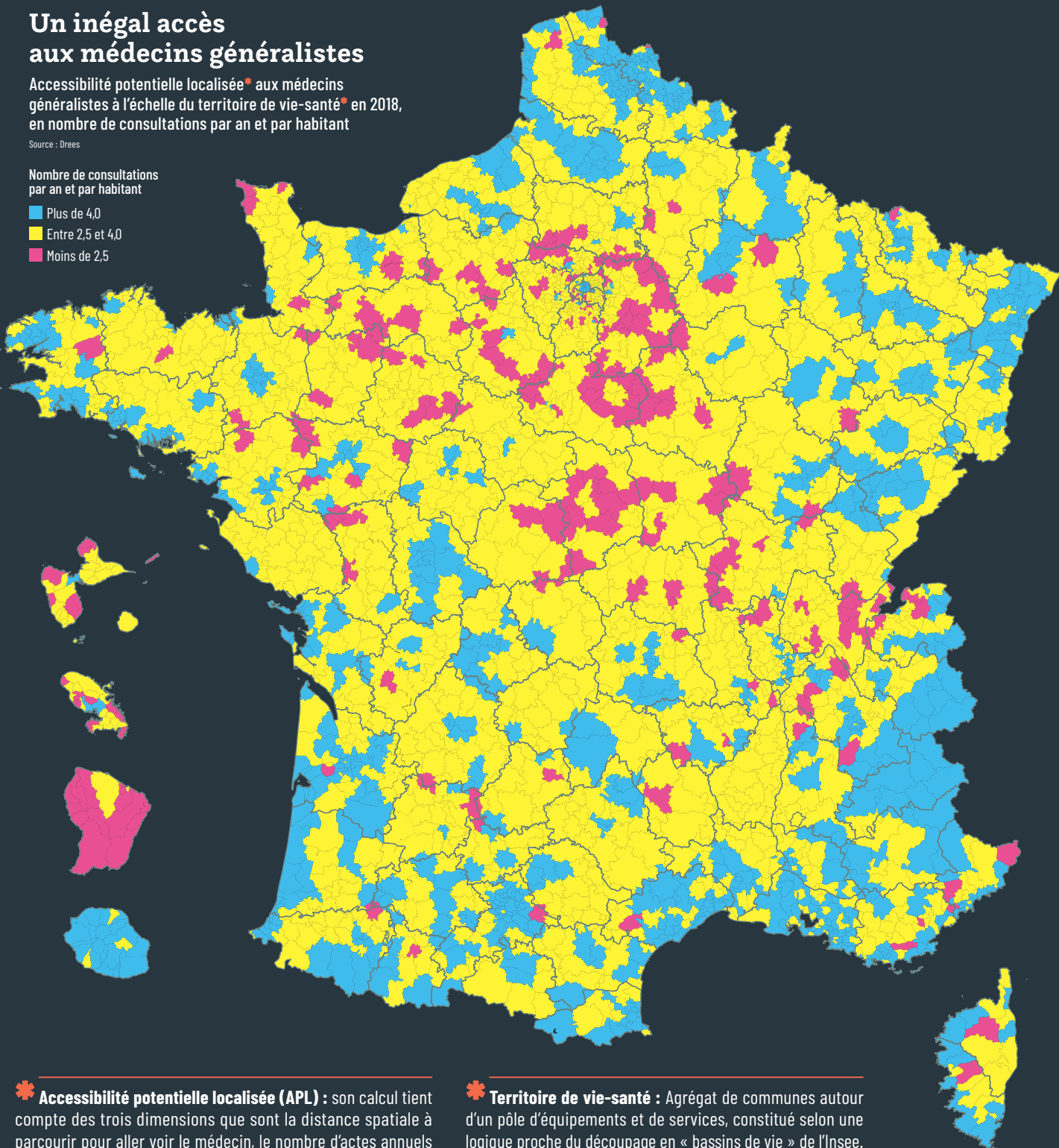
## Un inégal accès aux médecins généralistes

Accessibilité potentielle localisée\* aux médecins généralistes à l'échelle du territoire de vie-santé\*\* en 2018, en nombre de consultations par an et par habitant

Source : Drees

Nombre de consultations par an et par habitant

- Plus de 4,0
- Entre 2,5 et 4,0
- Moins de 2,5



\* **Accessibilité potentielle localisée (APL)** : son calcul tient compte des trois dimensions que sont la distance spatiale à parcourir pour aller voir le médecin, le nombre d'actes annuels réellement effectués par les médecins et l'âge des habitants.

\* **Territoire de vie-santé** : Agrégat de communes autour d'un pôle d'équipements et de services, constitué selon une logique proche du découpage en « bassins de vie » de l'Insee.

**L**a veille du début du confinement, Bison Futé a vu rouge. 17 % des Franciliens ont quitté l’Île-de-France [1] pour aller dans leur résidence secondaire. L’accueil sur place y a été plutôt froid, notamment parce que les habitants des territoires peu denses craignent que cet afflux engorge des structures de santé jugées limitées. A juste titre ?

Premier élément de réponse : la facilité à obtenir un rendez-vous chez un médecin généraliste. Depuis quelques années, le ministère de la Santé calcule un précieux indicateur : l’accessibilité potentielle localisée (APL)\* aux médecins généralistes. Ces quatre dernières années, deux tendances sont à l’œuvre. La première est la baisse générale de l’APL sur le territoire : les Français avaient accès en moyenne à 3,93 consultations par an et par habitant en 2018, contre 4,06 en 2015. Cette baisse s’explique par un effet ciseau : côté médecins, les effectifs ont légèrement baissé à cause du vieillissement de la profession et, côté patients, la population a augmenté et vieilli. Seconde tendance, la hausse des inégalités entre les zones bien dotées et les zones sous-dotées. L’accessibilité des 10 % les moins bien loties a baissé deux fois plus que celle des 10 % les mieux loties. Les zones les moins dotées (hors outre-mer) se situent sur une ligne Cherbourg-Grenoble, incluant une très large partie des territoires urbains d’Île-de-France.

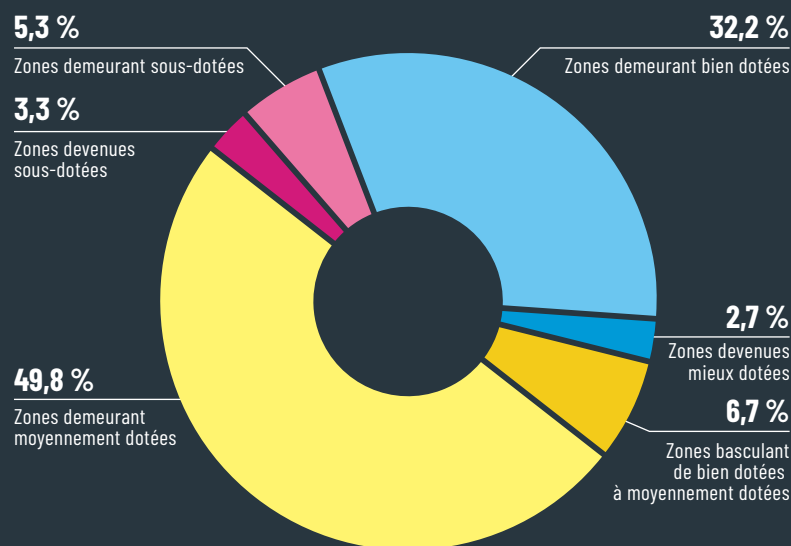
Mais l’arrivée des Parisiens dans les zones rurales a surtout inquiété en raison de la faible capacité des hôpitaux. Incontestablement, les réformes successives de la carte hospitalière se sont faites au détriment des très petites villes : le seuil d’apparition d’un hôpital dans une ville est passé de 3 750 à 5 050 habitants entre 1980 et 2013, et les établissements ruraux restants ont souvent perdu les spécialités (chirurgie par exemple). Parler d’abandon des campagnes serait cependant exagéré : grâce à l’amélioration des infrastructures, le temps de trajet médian pour rejoindre un hôpital est passé de 16 à 17 minutes entre 1980 et 2013. Le coronavirus vient en tout cas rappeler qu’il est urgent d’arrêter ce lent – mais réel – recul.

■ Vincent Grimault

## Une situation qui se détériore

Evolution de l’accessibilité aux médecins généralistes entre 2015 et 2018, selon les territoires de vie-santé, en %

Source : Drees

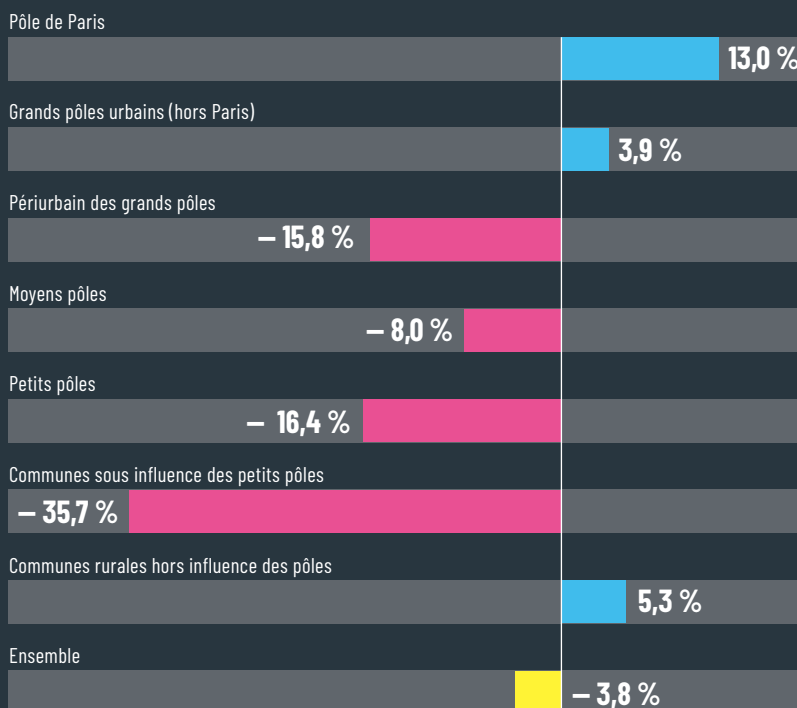


**N. B. :** un territoire est dit sous-doté (ou sous-dense) si son accessibilité potentielle localisée est inférieure ou égale à 2,5 consultations par an et par habitant. Il est dit moyennement doté si son APL est compris entre 2,5 et 4 consultations/an/hab. et il est considéré comme bien doté si son APL excède 4 consultations/an/hab.

## L’exode rural des hôpitaux

Variation du nombre de communes équipées d’un hôpital par type d’espace entre 1980 et 2013, en %

Source : Aleksandra Barczak et Mohamed Hilal



[1] Chiffre avancé par l’opérateur téléphonique Orange.

# TÉLÉTRAVAIL : LA FRANCE PRISE DE VITESSE

La plupart des employeurs, qu'ils soient privés, publics ou associatifs, n'étaient pas prêts à la généralisation du télétravail.

Quelques heures avant le début du confinement, Sylvie <sup>[1]</sup> s'est rendue dans les locaux de son employeur, une administration publique, avec comme consigne de récupérer la tour de son ordinateur fixe, pour la ramener chez elle. Une fois de retour à la maison, il lui a fallu patienter plusieurs jours pour pouvoir avoir accès au réseau interne, et donc travailler « normalement ». Une illustration des difficultés que la France rencontre avec la généralisation du télétravail, c'est-à-dire le fait d'effectuer, hors des locaux de l'employeur, les tâches qui auraient pu être réalisées sur le poste de travail habituel.

## CHANGEMENT D'ÉCHELLE

« Tous ceux qui peuvent télétravailler doivent télétravailler. C'est impératif ! », a martelé Edouard Philippe. Le Premier ministre estime que 8 millions de personnes peuvent travailler à distance, soit 30 % de la population active occupée en France. Du point de vue de l'exécutif, ce système offre l'avantage de permettre à une économie qui va pâtir lourdement de la crise du coronavirus de continuer à tourner.

Plus facile à dire qu'à faire dans un pays où, rappelle la Dares, « le télétravail régulier est une pratique encore peu répandue.

*En 2017, seuls 3 % des salariés le pratiquaient au moins un jour par semaine ».* Cela dit, l'Hexagone fait plutôt partie des élèves européens qui télétravaillent le plus, assez loin devant l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne.

Reste que découvrir le télétravail à la faveur du confinement tout en gardant ses enfants s'apparente à une nouvelle discipline olympique. Ensuite, tout le monde ne peut pas s'offrir le luxe d'avoir une pièce consacrée au télétravail, notamment dans les grandes villes où le prix de l'immobilier est élevé. Au-delà, la plupart des employeurs, qu'ils soient privés, publics ou associatifs, n'étaient pas prêts techniquement.

Anaëlle, qui travaille dans une grande municipalité française, a ainsi été contrainte de retourner sur son lieu de travail, parce que « mes mots de passe arrivaient à terme, et qu'ils ne sont pas modifiables à distance ». Chez Allegro DVT, entreprise grenobloise d'une vingtaine de personnes spécialisée dans la compression vidéo, « le télétravail était dans les tuyaux depuis plusieurs mois, commente Sylvain, ingénieur R&D. Dès que le virus a commencé à prendre de l'ampleur, l'entreprise a commandé en urgence des PC portables ».

Même dans les entreprises déjà habituées au télétravail, le changement d'échelle s'est fait sentir. Cyril travaille chez SMC, un fabricant de composants pneumatiques industriels employant 250 salariés. « Avec le confinement, nous sommes soudainement passés de 50 % à 75 % des effectifs en télétravail. Nos serveurs rament un peu », sourit-il.

Les infrastructures numériques sont-elles assez solides pour



## INÉGAUX FACE À LA FIBRE

Si l'infrastructure numérique devrait tenir la charge et permettre le télétravail, l'accès à une connexion très haut débit (fibre) reste inégalitaire sur le territoire. Sur un total de 37,1 millions de locaux en France, 55 % sont desservis en fibre. Un taux qui tombe à moins de 9 % dans certains départements ruraux (Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche, Creuse, Dordogne, Haute-Marne, Haute-Saône). Or, le très haut débit est désormais nécessaire pour pouvoir faire tourner certains services à distance. Nos maquettistes basées en Côte d'Or n'auraient ainsi pas pu mettre en page ce journal sans une connexion de bonne qualité, devenue indispensable depuis l'arrivée d'un nouvel outil l'année dernière.

par rapport à la vidéo », rappelle Guillaume Plouin. L'Arcep, le gendarme des télécoms, nous confirme que « le télétravail consomme en général peu de bande passante et ne devrait pas poser de problème de charge ». Globalement, rappelle l'Arcep, l'infrastructure d'Internet est plutôt surdimensionnée : les capacités installées étaient ainsi 2,8 fois plus importantes que le trafic entrant à la fin 2018. La vidéo peut cependant rapidement effacer cette surcapacité. A tel point que Thierry Breton, commissaire européen pour le Marché intérieur, a convaincu les grands acteurs de la vidéo en ligne par abonnement, Netflix et Disney+, de réduire le débit de leurs contenus de 25 % en Europe. Disney+, en outre, a repoussé son lancement dans l'Hexagone au 7 avril, contre le 24 mars initialement.

La principale explication à la faible préparation de notre pays au télétravail n'est en fait pas technique. « La France est en retard en matière de télétravail parce que nous avons un rapport au travail particulier, avec une culture du contrôle chez le manager, et une culture du présentisme chez le salarié », estime Emilie Vayre, psychologue du travail et des organisations. Ce n'est pas Léa qui la contredira. La jeune femme travaille dans la

fabrication de dispositifs médicaux : « Le directeur de notre site a peur de payer les gens à ne rien faire. Alors que les autres sites du groupe étaient déjà en télétravail, on devait continuer de venir bosser, en respectant des consignes du type : interdit de prendre un café pour ne pas se contaminer sur les touches de la machine à café ! »

### PAS DE GARDE-FOUS

« Organiser le travail ne s'improvise pas, cela s'apprend. A distance, c'est encore plus vrai, nuance Hervé Lanouzière, directeur de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Intefp). Le télétravail a souvent été accordé jusqu'ici à partir de considérations individuelles, sans réflexions sur l'organisation collective du travail. Ce qui est gérable lorsque cela reste ponctuel ou isolé devient ingérable lorsque les demandes affluent, conduisant les managers à freiner des quatre fers ou à vouloir tout contrôler. » De leur côté, les syndicats observent que le télétravail s'est développé tous azimuts sans réel cadre, surtout depuis les ordonnances Macron. « Il n'y a par exemple pas de formation au télétravail alors que sa pratique change considérablement la façon de travailler », observe Catherine Pinchaut, secrétaire nationale à la CFDT. « Sans garde-fous, le télétravail peut être une catastrophe, confirme Sophie Binet, de la CGT. Dès 2014, nous avons par exemple mis en place un guide du droit à la déconnexion, pour éviter les situations de burn-out. »

Dans quelques semaines, la plupart des 8 millions de personnes qui ont expérimenté le télétravail reprendront le chemin de leur bureau. Beaucoup en seront soulagées, d'autres devraient probablement toquer rapidement à la porte de leur supérieur hiérarchique. Une passionnante révolution du travail s'annonce pour une partie des actifs français.

■ Vincent Grimault

[1] Les prénoms ont été changés sur demande des personnes interrogées.

supporter un télétravail à si grande échelle ? Après quelques difficultés initiales, du côté des principaux fournisseurs de service, on affiche sa sérénité. TeamViewer, entreprise allemande qui propose un outil de prise de contrôle des ordinateurs à distance, assure ainsi que « jusque-là, nous n'avons pas rencontré de difficultés sur notre infrastructure liées à la demande supplémentaire ».

Pas très étonnant, selon Guillaume Plouin, expert du cloud computing et de l'infrastructure numérique : « Les acteurs du cloud ont une architecture très élastique qui leur offre une réserve de puissance énorme, conçue pour encaisser les pics de connexion comme Noël ou le jour de l'an. » Des pics de connexion qui ont cependant été largement dépassés sur Whatsapp et Facebook Messenger, a reconnu Mark Zuckerberg, patron de ces deux messageries instantanées.

Faut-il alors s'inquiéter du fait que 8 millions de personnes se connectent de chez elles plutôt que depuis des réseaux d'entreprises qui sont dimensionnés pour ? « Envoyer des mails ou des documents ne pèse pas grand-chose

**Le développement du télétravail s'opère sans véritable cadre, au risque de multiplier les situations de burn-out.**

© MICHEL GAILLARD - RÉA



# COMMENT L'ÉCONOMIE SE MET EN ORDRE DE BATAILLE

Productions nouvelles, augmentées, adaptées... L'appareil productif en France se modifie rapidement pour faire face à la crise du coronavirus.

**N**ous sommes en guerre. » Le registre employé par le président est volontairement martial pour insister sur la gravité de la situation. Mais aussi pour enclencher un changement de logique. « *On adapte la chaîne de production de notre économie pour avoir les bons produits, là où il faut. C'est ça, l'économie de guerre* », a résumé la ministre de la Transition écologique Elisabeth Borne.

## RÉORIENTATION EN UN TEMPS RECORD

Si l'activité s'arrête ou ralentit dans nombre d'entreprises, une partie d'entre elles, en effet, se met en ordre de bataille. Le groupe LVMH a été un des premiers, un peu avant l'annonce du confinement, à annoncer qu'il réorganisait trois de ses sites de production afin de fournir gratuitement 12 tonnes de gel hydroalcoolique par semaine aux hôpitaux franciliens. Quelques jours plus tard, c'est son concurrent Kering qui a fait savoir que ses ateliers français des Maisons Balenciaga et Yves Saint Laurent produiraient des masques.

Une belle opération de communication pour les deux géants du luxe qui illustre aussi comment une production peut être reconfigurée en un temps très bref. Autre exemple : le géant du sucre et de la distillerie agricole Tereos a converti cinq de ses usines françaises à la fabrication de gel hydroalcoolique. Ce dernier est en effet un produit connexe aux alcools pharmaceutiques que fabrique habituellement l'industriel. Au total, la mobilisation de



plusieurs industriels a permis de faire passer la production de gel hydroalcoolique de 48 000 à 500 000 litres par jour.

Sur le front des respirateurs artificiels à destination des services de réanimation, les constructeurs automobiles ont fait valoir leur savoir-faire : après tout, les matériels de ventilation font partie intégrante des voitures. PSA, l'équipementier Valeo et Schneider Electric se sont ainsi associés avec Air Liquide pour décupler les capacités de ce dernier, qui produisait déjà quelques respirateurs. L'objectif est de parvenir à une fabrication d'une centaine par semaine puis de plus d'un millier à partir de mi-avril.

Reconfigurer l'appareil productif, c'est bien ; augmenter ses capacités là où c'est nécessaire,

c'est mieux. Certes, les masques sanitaires qui protègent efficacement contre le virus proviennent essentiellement de Chine, mais la France compte tout de même quatre fabricants de ce type de matériel, selon le Premier ministre. Parmi eux, Kolmi-Hopen fait tout pour augmenter les capacités de production de son site angevin. Cette usine d'une centaine de salariés a même lancé un appel aux mécaniciens de maintenance, magasiniers ou encore caristes en

“

**On adapte la chaîne de production de notre économie pour avoir les bons produits, là où il faut. C'est ça, l'économie de guerre”**

ELISABETH BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire



**L'entreprise Les tissages de Charlieu (Loire), fabricant de tissus pour la mode, s'est lancée dans la production de masques certifiés.**  
© VINCENT POUILLET - RÉA

situation de chômage technique à venir lui prêter main-forte. Au total, les quatre fabricants de masques sanitaires ont réussi à augmenter leur production de 15 millions à 40 millions par mois. Très insuffisant cependant pour répondre à la seule consommation du personnel soignant, de plusieurs dizaines de millions par semaine.

Concernant les respirateurs, malgré l'augmentation de la fabrication avec l'aide de l'industrie automobile, l'Hexagone bute encore sur des capacités de production insuffisantes ou du moins tardives face à l'urgence des besoins. « Notre unique stock européen de concentrateurs d'oxygène est épuisé depuis début mars, et nous attendons l'approvisionnement depuis nos sites de production aux Etats-Unis », explique Régis Opfermann, directeur de la filiale de vente France Invacare. Problème : l'acheminement par bateau prend quatre semaines.

La dépendance française est encore plus criante s'agissant des tests de dépistage. Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pousse les Etats à tester massivement leur population, la France n'en réalise que quelques milliers par jour. Entre le 24 février et le 15 mars, 36 747 tests seulement ont été effectués. La raison ? « Nous avons un énorme problème avec les réactifs utilisés dans les tests. Ces réactifs de base proviennent de Chine et des Etats-Unis. La machine de production s'est arrêtée en Chine et les Etats-Unis les gardent pour eux », expliquait au Monde l'immunologiste Jean-François Delfraissy, président du conseil scientifique sur le Covid-19. Le géant pharmaceutique

suisse Roche produit quelque 3,5 millions de réactifs par mois sur son site américain et espère pouvoir passer à 5 millions. Une partie de ces réactifs finit cependant bien en Europe : « Nous avons fourni environ 15 000 tests aux laboratoires français la semaine du 17 mars et espérons maintenir le rythme pour arriver à 50 000 tests par mois », précise Michel Guyon, directeur marketing chez Roche Diagnostics France.

Outre la dépendance à des producteurs étrangers, la crise actuelle révèle l'interdépendance des différents secteurs économiques. « Du fait de l'arrêt des lignes de nombreuses compagnies aériennes, nous avons d'importantes difficultés d'acheminement vers les Antilles, par exemple, ajoute Michel Guyon. Nous sommes également vigilants sur notre écoulement de consommables, notamment les plaques plastiques de dépôt de l'échantillon du test, pour lesquelles il pourrait y avoir des risques d'approvisionnement. »

### PERMETTRE AU CONFINEMENT DE DURER

Enfin, mettre l'économie en état de guerre, c'est permettre au confinement de durer. Première concernée : l'industrie agroalimentaire. En temps normal, la restauration collective sert plus de 11 millions de repas par jour, dont 7,4 millions à l'école et 1,9 million dans les entreprises et administrations. Autant de repas supplémentaires à domicile qu'il faut désormais assurer. Or, fournir en aliments un ménage ou une cantine ne demande pas la même production, les mêmes emballages, ni la même logistique. Les fabricants se sont très vite adaptés : « Les capacités de production ont augmenté de l'ordre de 50 % pour les pâtes. Pour cela, les formats ont été simplifiés », explique Christine Petit, secrétaire générale du Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France (Sifpaf). De plus, les usines se sont réorganisées pour produire « 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ».

Cette réorientation se fait cependant pour l'essentiel sur la base du seul volontariat d'une poignée d'industriels. Mises à part quelques réquisitions de stocks existants, notamment de masques, le gouvernement se cantonne principalement à appeler et à coordonner les initiatives, sans guère imposer d'obligations. Une attitude qui contraste avec celle du gouvernement américain, pourtant largement défaillant par ailleurs dans la crise actuelle : le 27 mars dernier, Donald Trump a ressuscité le Defense Production Act (une loi votée en 1950 au début de la guerre de Corée) pour obliger General Motors à produire massivement des respirateurs. Dans cet esprit, des associations françaises de santé ont appelé le gouvernement à réquisitionner des usines pour fabriquer le matériel nécessaire afin de faire face au virus. Une prise en main de la production que les pouvoirs publics français gagneraient à mettre en place. ■ Justin Delépine

# De l'air pour nos poumons

**L**e confinement (près de deux milliards de personnes au 24 mars), avec la réduction des déplacements et des consommations qu'il induit, se traduit par une baisse spectaculaire des émissions de polluants atmosphériques, tels que particules fines (PM10, PM2,5) et gaz composés (oxydes de soufre, oxydes d'azote...), très liées aux transports, aux centrales thermiques et à la production industrielle.

Outre les capteurs au sol, les principaux éléments qui affectent la qualité de l'air sont détectés par des satellites qui, depuis quelques semaines, envoient des images impressionnantes. Sur celles-ci, captées par Sentinel 5 (Agence spatiale européenne), on peut voir, en Chine et en Europe, des densités de dioxyde d'azote ( $\text{NO}_2$ ) avant et pendant le confinement. Bien sûr, sa distribution dans l'espace et dans le temps obéit à de multiples facteurs : les vents, les reliefs (la barrière alpine aggrave les concentrations dans l'Italie du Nord), les rythmes de l'économie... Mais il y a un très fort effet coronavirus. Par exemple, en Chine, les fêtes du nouvel an fin janvier sont marquées par une baisse de l'activité, qui redémarre ensuite. Mais en 2020, les émissions associées n'ont pas repris, comme on le voit sur les images de Wuhan.

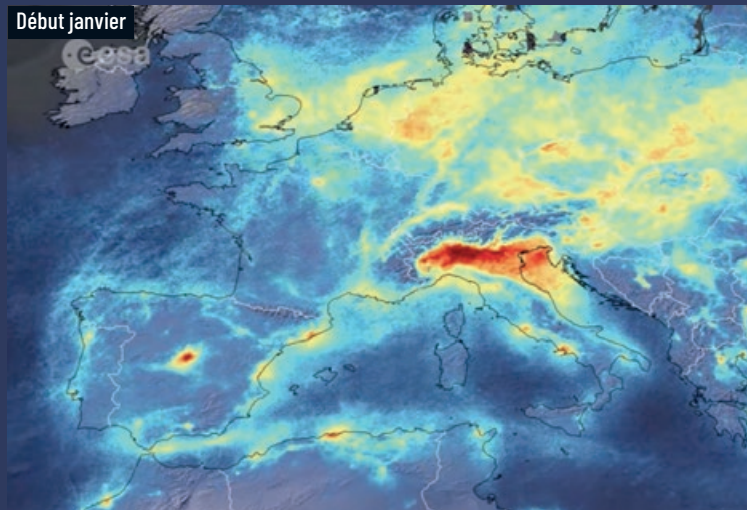
Le  $\text{NO}_2$ , gaz toxique issu surtout de la combustion du pétrole, du charbon et du gaz, pèse lourd dans les décès prématurés liés à la mauvaise qualité de l'air extérieur. L'Organisation mondiale de la santé les estime à 4,2 millions par an dans le monde, 1,15 million en Chine, 225 000 dans l'Union européenne, 16 300 en France (en 2016-2018). Le  $\text{NO}_2$  contribue aussi à l'acidification des milieux naturels.

Ce bilan humain et économique qui s'additionne année après année est beaucoup plus lourd que le coronavirus, mais la réponse politique, malgré de réels progrès, est restée jusqu'à présent dramatiquement insuffisante. La crise actuelle pourrait changer cette donne. Elle a montré que ceux qui souffraient d'affections respiratoires chroniques faisaient partie des personnes les plus touchées par un virus qui s'attaque aux voies aériennes. Parti du marché aux animaux de Wuhan, il s'est d'autant plus facilement répandu que la population y était en mauvaise santé du fait de la pollution. Ceux qui découvrent un air sain avec le confinement n'auront pas forcément envie de retourner à la situation antérieure lorsque celui-ci sera levé.

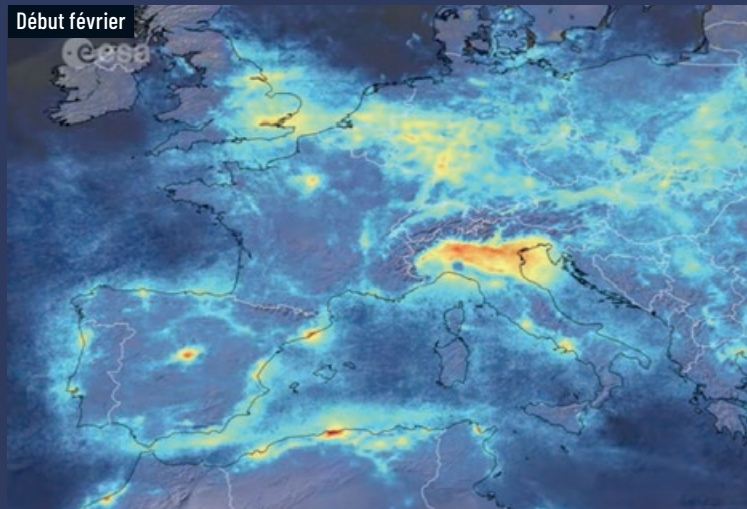
■ Antoine de Ravnigan

## Emissions de dioxyde d'azote détectées en Europe

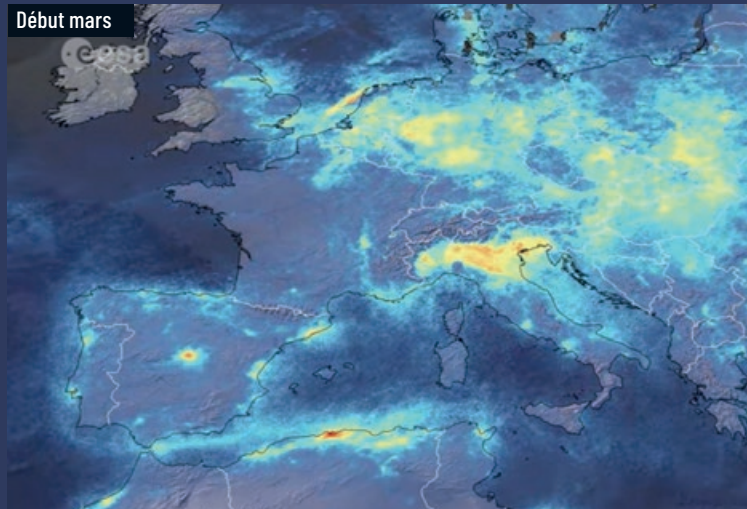
Début janvier



Début février



Début mars

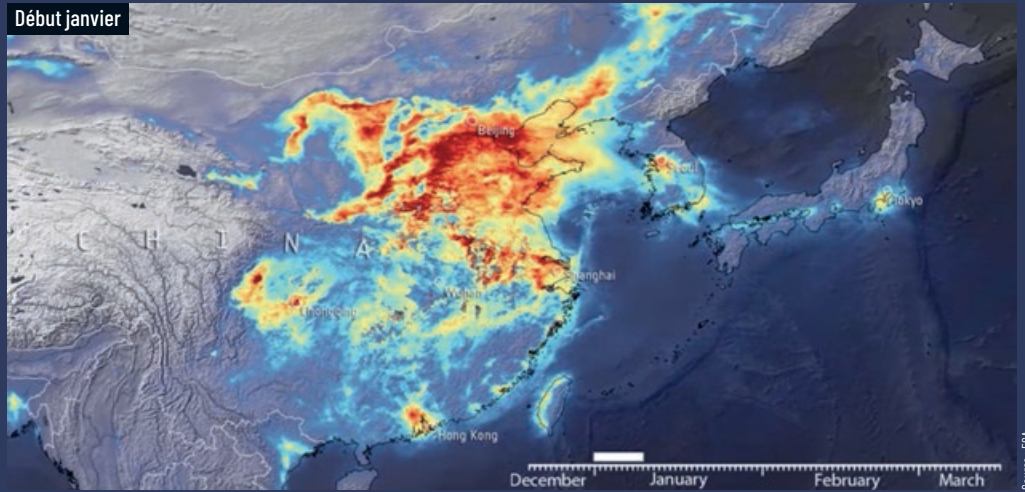




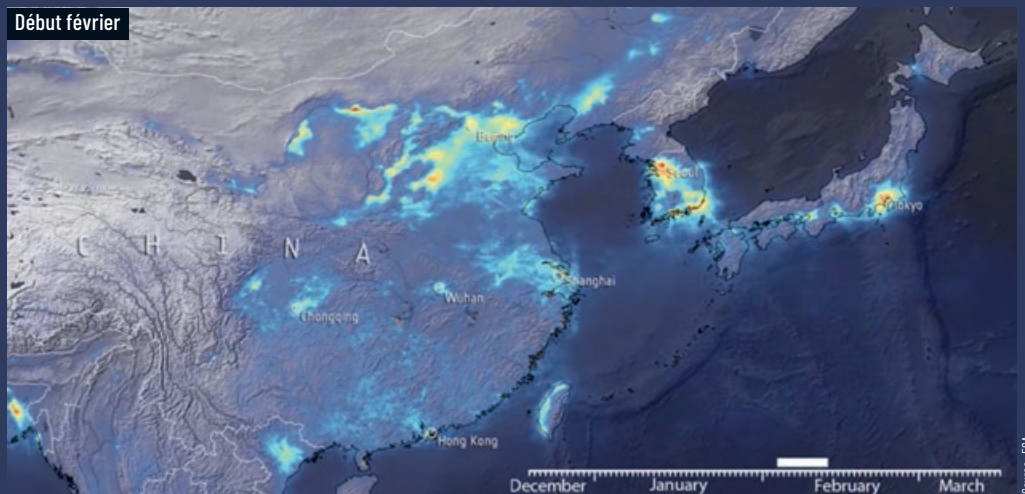
# ons !

## Emissions de dioxyde d'azote détectées en Chine

Début janvier



Début février



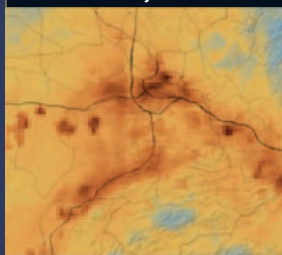
### LÉGENDE CARTES

Densité troposphérique moyenne de dioxyde d'azote ( $\text{NO}_2$ ) détectée par satellite ( $\mu\text{mol}/\text{m}^2$ )

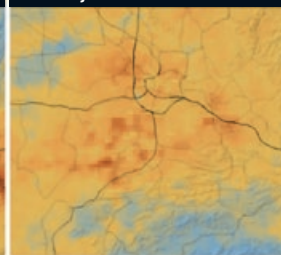


## Emissions de dioxyde d'azote détectées à Wuhan

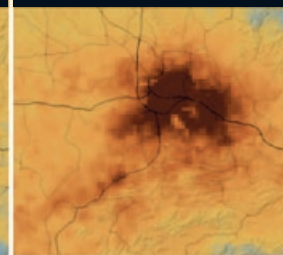
Du 1<sup>er</sup> au 20 janvier 2019



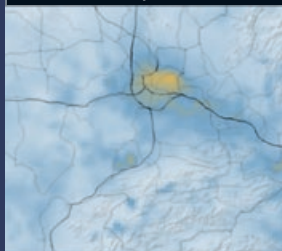
Du 28 janvier au 9 février 2019



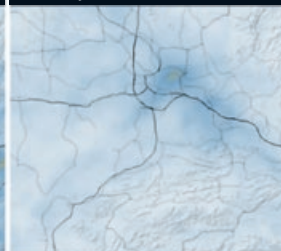
Du 10 au 25 février 2019



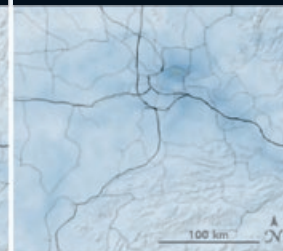
Du 1<sup>er</sup> au 20 janvier 2020



Du 28 janvier au 9 février 2020



Du 10 au 25 février 2020



Source: Nasa d'après ESA

# DERRIÈRE L'ÉPIDÉMIE, LA CRISE ÉCOLOGIQUE

Le Covid-19 est le dernier exemple en date de maladies qui explosent à la faveur de la pression accrue des hommes sur leur environnement. Et qui se diffusent d'autant mieux que les écosystèmes sont dégradés.

**L'**origine du coronavirus ? Il a été créé par les Américains pour affaiblir la Chine. Pas du tout ! Un grand labo a déposé un brevet dessus avant de le laisser s'échapper en vue d'encaisser les chèques du vaccin qu'il est en train de mettre au point... Les démentis et les clarifications, comme ceux de l'Institut Pasteur ou les articles de journalistes, peinent à endiguer la dissémination de *fake news* complotistes. Elle est d'autant plus nourrie qu'il existe à Wuhan, capitale de la province du Hubei et épice de l'épidémie, un laboratoire de recherche biologique ultrasécurisé travaillant sur les virus les plus dangereux de la planète et construit en partenariat avec les Occidentaux, la France en particulier.

Le Covid-19 est bien parti de Wuhan et des hommes en sont bien à l'origine. Mais la cause est plus triviale que dans les romans. Plus bêtement, un ou des contacts entre des animaux sauvages infectés par le Sars-CoV2 et des individus parmi ceux qui les ont capturés, transportés, vendus ou achetés.

Wuhan, comme d'autres sites en Chine, accueille un gigantesque marché – aujourd'hui fermé – où l'on trouve toutes les bestioles possibles pour satisfaire tous les goûts alimentaires possibles :



serpents, chiens, civettes, pangolins... Dans le cas présent, le coupable serait ce petit mammifère à écailles très prisé des Asiatiques, l'une des espèces les plus braconnées au monde et en voie d'extinction.

## DE PLUS EN PLUS DE MALADIES ZONOTIQUES

Pour vivre, un virus a besoin d'un hôte pouvant l'héberger sans se faire tuer. On l'appelle réservoir. Dans le cas du coronavirus, mais aussi du virus Ebola et d'autres pathogènes, le réservoir le plus évident est la chauve-souris. Ce mammifère est très doué pour cohabiter avec toutes sortes d'organismes nuisibles pour d'autres... et vit souvent à proximité des hommes. Cependant, les caractéristiques génétiques du virus porté par la chauve-souris sont telles que sa transmission à l'homme est impossible. Elle s'est donc faite via un animal intermédiaire auquel le virus a pu s'adapter. En 2002, une première épidémie de Sras (syndrome respiratoire aigu sévère) ou Sars, en

“ Il ne s'agit pas de protéger les forêts uniquement parce qu'il y a de beaux papillons. Ce sont aussi des barrières sanitaires pour les populations ”

RODOLPHE GOZLAN,  
directeur de recherches à l'IRD



**Commerce d'animaux sauvages en Chine.** 72 % des maladies transmises à l'homme par un animal sont issues de la faune sauvage, selon une étude publiée par *Nature* en 2008.  
© ANTONIO PISACRETA - ROPIVREA

anglais, avait émergé en Chine, avant de s'étendre l'année suivante dans le reste du monde. L'agent responsable était, là encore, un coronavirus, baptisé Sars-CoV1. Et, là encore, les marchés aux animaux de Chine continentale étaient derrière cette épidémie de pneumonie virale. A l'époque, la civette avait été identifiée comme le chaînon entre le réservoir naturel du virus et l'homme.

Hier les civettes, aujourd'hui les pangolins... Mais peu importe au fond par qui le malheur arrive : on parle d'une seule et même réalité, celle de maladies dites zoonotiques (transmises à l'homme par un animal) qui se multiplient depuis plusieurs décennies à la suite de contacts plus ou moins directs avec des animaux sauvages normalement porteurs de pathogènes. Sida, Ebola, Sras sont des célébrités, mais il y en a beaucoup d'autres.

Les maladies infectieuses émergentes, c'est-à-dire qui apparaissent pour la première fois ou réapparaissent alors qu'elles avaient disparu depuis longtemps, sont devenues un enjeu majeur de santé publique et mobilisent de plus en plus la communauté scientifique et médicale internationale. En 1995, le site spécialisé PubMed référençait une centaine de publications sur ce sujet, un chiffre passé à près de 2 800 en 2017. Toute cette littérature souligne la place prépondérante des zoonoses dans ces maladies nouvelles. En 2008, un article de la revue *Nature* [1] avait

dénombré plus de 330 maladies ayant « émergé » depuis 1940, à un rythme quatre fois plus rapide à la fin du XX<sup>e</sup> siècle qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La majorité (60 % selon cet article, mais beaucoup avancent des chiffres supérieurs) était des zoonoses et, parmi celles-ci, 72 % étaient issues de la faune sauvage. L'essor des élevages industriels, avec un contrôle et une hygiène qui peuvent faire défaut, avec des animaux stressés, confinés, astreints à des régimes alimentaires simplifiés, dont les défenses immunitaires sont par conséquent affaiblies ou artificiellement dressées par l'usage massif d'antibiotiques – qui en retour posent de redoutables problèmes de résistance des agresseurs –, n'est donc pas seul en cause.

### LA FAUNE SAUVAGE SOUS PRESSION

Mais pourquoi le monde sauvage – ou celui qui subsiste dans les zones tropicales – se rappelle-t-il ainsi au bon souvenir d'une humanité qui n'a fait que s'en éloigner ? Ces maladies véhiculées par les animaux de la forêt ou de la savane n'ont-elles pas toujours existé ? N'ont-elles pas toujours été contractées par des chasseurs accidentellement mordus, griffés, blessés ? « Autrefois, un chasseur pouvait ramener une maladie au village. Il y avait des morts, mais le virus ne se serait probablement pas déplacé beaucoup plus loin, explique Rodolphe Gozlan, directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Aujourd'hui, on est immédiatement confronté à l'épidémie parce que la connexion entre les gens est infiniment plus importante. Dans les zones tropicales, la pression sur l'environnement est de plus en plus forte, de plus en plus régulière. Et on ramène des maladies non plus dans des villages mais dans des villes dont la population a explosé, et qui sont de plus en plus en contact avec le reste d'un monde hyperconnecté. » En outre, ajoute le chercheur, les systèmes immunitaires de beaucoup d'habitants de ces zones de contact sont souvent affaiblis, du fait de la pauvreté ou de la pollution de l'air (comme à Wuhan), ce qui facilite l'expression des pathogènes et donc leur transmission.

La pression humaine sur la faune sauvage ne se résume pas à des fantaisies gastronomiques ou à des croyances dans des vertus érotiques qui désignent les classes moyennes et aisées asiatiques comme les coupables habituels. Selon le rapport mondial sur la biodiversité publié en mai dernier par l'Ipbes [2], l'alimentation de 350 millions de personnes à faibles revenus dans les pays en développement dépend des produits issus de la forêt. Sous les tropiques, ce seraient six millions de tonnes d'animaux sauvages qui seraient ainsi abattus chaque année. La consommation de « viande de brousse » n'est pas qu'un fait culturel, c'est aussi une source de protéines qui contribue à la sécurité alimentaire de populations toujours

[1] [www.nature.com/articles/nature06536](http://www.nature.com/articles/nature06536)

[2] <https://ipbes.net/global-assessment>

## ENVIRONNEMENT

plus nombreuses, particulièrement en Afrique, foyer également de nombreuses zoonoses.

Les prélèvements de faune sauvage représentent, selon l'Ipbes, le deuxième facteur de perte de biodiversité terrestre après la destruction des habitats naturels. Cette destruction, due pour l'essentiel aux déboisements pour étendre les surfaces agricoles, est également un facteur de dissémination des pathogènes. Selon Rodolphe Gozlan, « quand on déforeste, on ne fait pas juste abattre des arbres. On modifie un habitat dans lequel vivaient des animaux porteurs. Cette faune se redistribue dans des zones auxquelles l'homme va accéder beaucoup plus facilement, ce qui crée des fronts de contact beaucoup plus importants et qui va donc permettre de ramener vers les villes ces réservoirs viraux et bactériens ».

## PERTURBATIONS CLIMATIQUES

De nombreuses recherches établissent des liens entre la fragmentation et la destruction des forêts et la diffusion de maladies, zoonotiques ou non : maladie de Lyme en Amérique du Nord, leishmaniose au Costa Rica, paludisme dans les zones tropicales (les moustiques appréciant les espaces humides ouverts aux rayons du soleil)... « Il ne s'agit pas de protéger ces forêts uniquement parce qu'il y a de beaux papillons. Ce sont aussi des barrières sanitaires pour les populations », souligne Rodolphe Gozlan, qui écrit dans *The Conversation* : « Dans les îles de Sumatra, la migration des chauves-souris frutières causée par la déforestation due aux incendies de forêt a conduit à l'émergence de la maladie de Nipah chez les éleveurs et les personnels des abattoirs en Malaisie » [3].

D'une façon générale, les perturbations des écosystèmes, qu'elles soient liées à des changements d'usage des sols ou aux conditions climatiques, tendent à modifier la distribution des organismes pathogènes et leurs hôtes. On sait que de nombreuses épidémies (malaria, fièvre de la vallée du Rift, dengue...) sont favorisées par des événements climatiques dont la fréquence pourrait croître avec le réchauffement global. Déjà, « l'augmentation des températures moyennes aurait eu un effet significatif sur l'incidence de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, causée par un virus transmis par les tiques, ainsi que sur la durabilité du virus Zika, transmis par les moustiques dans les régions subtropicales et tempérées », écrit encore Rodolphe Gozlan. Des pathologies pourraient ainsi s'étendre au-delà des zones tropicales avec l'élévation des températures et les modifications des précipitations. Dans les



**Cerf dans la ville de Trinque-malay, au Sri Lanka.**

Avec la destruction des écosystèmes, les fronts de contact entre hommes et faune sauvage se multiplient, ce qui augmente les risques de contamination.

© PASCAL SITTNER - RÉA

zones septentrionales, la fonte des sols gelés en permanence pourrait de même libérer des pathogènes disparus, dont l'anthrax.

## PROTÉGER LA NATURE POUR SE PROTÉGER

Le coronavirus, comme la plupart des autres maladies émergentes, c'est le retour de manivelle de la nature. Qui peut inversement protéger les humains si on sait la protéger. La recherche a mis en évidence le rôle joué par la diversité des espèces pour freiner la transmission des pathogènes.

Le coronavirus, comme la plupart des autres maladies émergentes, c'est le retour de manivelle de la nature

Exemple, la maladie de Lyme aux Etats-Unis, qui circule grâce aux tiques transportées par des souris : on en trouve beaucoup moins là où il existe d'autres animaux porteurs mais capables de s'en débarrasser, comme l'opossum de Virginie. Ou encore la bilharziose : « la transmission à l'homme de cette maladie parasitaire, qui affecte 200 000 personnes dans le monde, peut être largement réduite par la présence de certaines espèces d'es-cargots qui sont des hôtes pour ce parasite, mais qui sont très incom-

pétents pour le transmettre », indique le chercheur de l'IRD. Une plus grande biodiversité favorise ainsi cet « effet de dilution » des pathogènes chez des hôtes qui n'infecteront pas l'homme.

« Le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. Nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer les conséquences, toutes les conséquences », a solennellement déclaré Emmanuel Macron dans son discours aux Français le 16 mars dernier. Aurons-nous appris que cette crise est fondamentalement une crise écologique globale ? Et en tirerons-nous les conséquences, toutes les conséquences ?

■ Antoine de Ravignan

[3] Voir sur [frama.link/K8BE9UP7](https://frama.link/K8BE9UP7)

# CORONAVIRUS ET CLIMAT : LA CONVERGENCE DES LUTTES ?

Les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> devraient baisser cette année de deux à dix fois plus qu'au lendemain de la crise financière de 2008. Mais après ?

**E**n 2009, une récession majeure avait provoqué une baisse des rejets mondiaux de CO<sub>2</sub> de 500 millions de tonnes. En 2020, la gestion de la crise sanitaire va entraîner un recul bien plus prononcé. Sur l'année, elle pourrait se situer dans une fourchette de 1 à 5 milliards de tonnes, soit deux à dix fois plus que ce qui a été observé en 2009.

## EFFETS REBONDS

Voilà pour l'effet conjoncturel. Il est massif et inconnu en temps de

paix, à l'image de cette récession économique provoquée par les mesures qui bloquent la mobilité des personnes. Mais une fois sorti de la crise sanitaire, le monde va-t-il reprendre sa trajectoire haussière d'émissions ?

Depuis 1959, les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> ont reculé à trois reprises, en réaction à un choc extérieur : crise pétrolière, désagrégation de l'Union soviétique, crise financière. Passé ce choc, la courbe globale des émissions avait chaque fois repris sa trajectoire ascendante (voir graphique).

Certaines forces vont à nouveau jouer dans ce sens : la baisse du prix du pétrole va stimuler sa demande et renchérir le coût relatif des investissements dans l'énergie verte ; la crise sanitaire a envahi tout l'espace politique, au détriment de la préoccupation climatique des gouvernements ; la fin des périodes de confinement verra un énorme besoin de renouer avec la vie sociale et les multiples consommations qui s'y associent.

Malgré ces effets rebonds, il n'est pas du tout certain que l'on reviendra au scénario tendanciel. La crise sanitaire a révélé en effet la grande fragilité des organisations productives actuelles. Freiner la propagation d'un virus dans des sociétés de l'hypermobilité devient vite un casse-tête. La Chine, la première, en a fait l'expérience. Mobiliser rapidement des moyens sanitaires comme des appareils d'assistance respiratoire, des masques de

protection ou même du paracétamol se heurte à l'hyperspécialisation des chaînes de valeur. En Europe, les autorités sanitaires le découvrent avec stupeur.

## UN CATALYSEUR POUR LA TRANSITION

Mais la crise sanitaire ne fait pas que révéler les fragilités de notre système productif face aux risques. Elle est aussi un catalyseur de transformations structurelles favorables à la transition bas carbone. Elle pourrait amener à développer des modes d'organisation innovants. Le télétravail à grande échelle en constitue une brique majeure. Il est en train de nous faire découvrir les possibilités de réduire de multiples formes de mobilité contrainte, accroissant inutilement nos empreintes climatiques pour de faibles bénéfices économiques. Concernant les marchandises, les acteurs économiques devraient être incités à tester la diversification de leurs sources d'approvisionnement et le raccourcissement de leurs chaînes d'approvisionnement. Dans ces deux cas, il s'agit d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation productive qui, non seulement limitent les risques épidémiques, mais facilitent la réduction de nos rejets de gaz à effet de serre.

Avec les contraintes de confinement, la gestion de la crise sanitaire va aussi faire émerger de multiples innovations en matière de solidarité, tant vis-à-vis des personnes âgées, les plus vulnérables, qu'à l'égard des personnels soignants, les plus exposés dans le combat contre le virus. Autant de valeurs collectives qui pourraient faire reculer le consumérisme et l'individualisme entravant notre action face au réchauffement global.

Au-delà de ses effets conjoncturels dramatiques, la crise du Covid-19 pourrait annoncer une décade durable des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>.

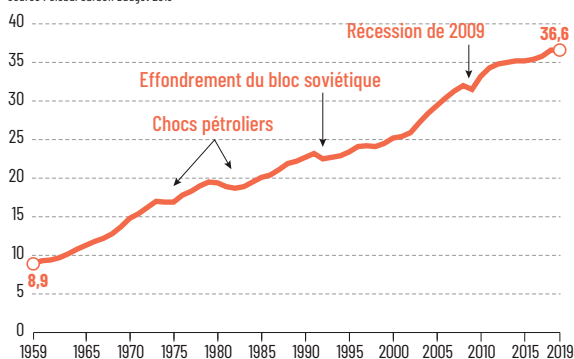
■ Christian de Perthuis\*

\* Professeur d'économie à l'université Paris Dauphine, auteur de *Le tic-tac de l'horloge climatique*, De Boeck, 2019.

## CO<sub>2</sub> : UNE TRAJECTOIRE ASCENDANTE

Emissions mondiales de CO<sub>2</sub> (hors déforestation), en milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>

Source : Global Carbon Budget 2019



# LES « CYGNES NOIRS » NOUS CONDAMNENT-ILS À L'IMPUISSANCE ?

Événements catastrophiques et imprévisibles, les cygnes noirs mettent à l'épreuve la capacité du politique à se prémunir contre des menaces inconnues. Il existe pourtant quelques parades.

**A**urait-on pu anticiper la pandémie de Covid-19 qui frappe le monde ? Deviner qu'elle surgirait maintenant, et pas dans dix ans ? Qu'elle apparaîtrait en Chine avant de s'étendre au reste de la planète ? Qu'elle ferait vaciller l'économie en forçant des pays entiers à se confiner ?

Pour de nombreux observateurs, cette crise sanitaire et économique est un « cygne noir ». L'expression, forgée dans l'Antiquité, fut longtemps une métaphore pour un événement jugé impossible... jusqu'à ce que des explorateurs européens découvrent au XVII<sup>e</sup> siècle un vrai cygne noir en Australie. Aujourd'hui, le cygne noir est un concept, théorisé par le statisticien libano-américain Nassim Nicholas Taleb dans un essai au même titre paru en 2007.

Il désigne un événement possédant trois caractéristiques : il semble imprévisible a priori, ses conséquences sont massives et il peut être expliqué a posteriori (car les informations qui auraient permis de le prévoir existaient). Pour Nassim Nicholas Taleb, l'Histoire est

jalonnée de cygnes noirs : assassinat de l'archiduc François-Ferdinand en 1914, attentats du 11 septembre 2001...

## CYGNE OU ÉLÉPHANT ?

Alors, cygne noir, le coronavirus ? Tout le monde n'est pas de cet avis. Paul Charon, responsable du programme « Renseignement et anticipation » de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, observe que « la plupart des organismes chargés de l'anticipation stratégique avaient prévu une pandémie liée à une maladie respiratoire », comme le Conseil national du renseignement américain dès 2004 ou Le livre blanc sur la défense français en 2008... « Les spécialistes avaient même anticipé que le virus aurait pour origine la Chine ou l'Asie du Sud-Est, où

la forte densité de population et d'animaux facilite la transmission entre les espèces », ajoute-t-il.

« Nous avons une autre métaphore pour ces situations : nous parlons d'éléphant noir, car la menace, clairement perçue, ne donne lieu à aucune mesure correctrice de la part des gouvernements », poursuit Paul Charon. Il distingue plusieurs obstacles à la prise en compte de ces menaces : surcharge d'informations, biais cognitifs divers ou encore tendance à travailler sur les menaces officiellement désignées, au détriment des potentielles menaces futures.

Comment alors se prémunir contre les prochaines péripéties ? « En matière sanitaire, il serait prétentieux de dire qu'on peut anticiper tous les scénarios de crise », explique Pierre-André Juven, sociologue de la santé au CNRS. Cette incertitude « naturelle » ne doit pas empêcher le système de santé de se préparer à absorber des chocs, ce qui nécessite selon lui d'abandonner

“  
La seule façon d'explorer un avenir qui va secouer, c'est d'inventer des futurs différents, plaisants ou déplaisants”

**MATTHIEU AUZANNEAU**,  
de The Shift Project

la gouvernance de l'hôpital public basée sur l'optimisation.

« Avec des indicateurs de performance comme le taux d'occupation des lits, on pousse le système sanitaire à tourner à plein régime en situation

normale. Donc le jour où l'on est débordé par un élément que l'on ne maîtrise pas, ça entraîne des dégâts », avance le chercheur. Donner des marges de manœuvre au service public pour le rendre plus résilient « ne veut pas dire qu'on arrivera à arrêter n'importe quelle crise sans dommage, mais on serait davantage en mesure d'y répondre ».

## RÉSILIENCE EN ÉCONOMIE

Cette résilience peut se construire bien au-delà du secteur sanitaire. Pour l'économiste Laurence Scialom, professeure à l'université Paris Nanterre, « la crise actuelle révèle la vulnérabilité de tout le système ». Longueurs des chaînes de valeur, production à flux tendu, mais surtout instabilité du système financier.

Ce dernier ne parvient pas, par temps calme, à se protéger en vue de la prochaine crise. « C'est le paradoxe de la tranquillité de Minsky, poursuit-elle. Quand tout va bien, l'aversion au risque baisse, donc tout le monde – banques comme entreprises – s'autoprotège moins et s'endette à l'excès en ayant un capital insuffisant. Mais au moment où le cycle se retourne, tout le monde se rend compte qu'il est insuffisamment capitalisé. Les entreprises tentent de se désendetter, et les banques coupent les crédits pour réduire leur bilan. Ces ajustements procycliques ne font qu'aggraver la crise. »

« Si une crise comparable était survenue il y a cinquante ans, quand la finance était très régulée, on n'aurait pas vu le cataclysme financier actuel », estime Laurence Scialom. Celle-ci appelle à « segmenter les activités de dépôt et de marché », afin de « mettre fin à ces banques "too big to fail" ». Plus largement, il faut « ralentir, accepter des contraintes, des coûts supplémentaires, et abandonner le fantasme de la fluidité totale ».

Cette politique de résilience permettra aussi, selon elle, de lutter contre les effets d'autres cygnes,



verts cette fois-ci. Ces « cygnes verts » sont en quelque sorte les cygnes noirs du changement climatique. Evoqués pour la première fois en janvier 2020 dans un rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI) [1] – l'organisation qui réunit de nombreuses banques centrales –, ces palmipèdes inquiètent plus encore que leurs homologues noirs. D'abord, selon le rapport, il existe un « haut degré de certitude » pour qu'ils se matérialisent dans le futur, du fait de l'avance prise par le réchauffement climatique. Ensuite, leur nature même « fait peser un risque existentiel à l'humanité », et leur dynamique d'interactions complexes et de réactions en chaîne les rend bien plus imprévisibles que les cygnes noirs « habituels ».

Selon Matthieu Auzanneau, directeur du *think tank* The Shift Project, nous sommes déjà dans ce futur. « La crise énergétique nous a fait quitter le "business as usual" depuis 2008 », affirme-t-il. Ces risques d'un genre nouveau appellent une politique de prospective stratégique digne de celle conduite par la France dans l'après-guerre pour reconstruire le pays. « La crise sanitaire de coronavirus montre qu'il n'y a que le rôle

planificateur de l'Etat pour répondre à l'incroyable fragilité du système », observe Matthieu Auzanneau.

## IMAGINATION ET PESSIMISME

La prospective ne constitue pourtant pas une science aisée. « Nombre de scénarios ne sont jamais anticipés parce qu'ils sont écartés par des analystes qui jugent, consciemment ou pas, que l'hypothèse est peu plausible, voire invraisemblable », note Paul Charon, qui considère l'imagination comme une vertu cardinale en la matière.

Matthieu Auzanneau abonde : « La seule façon d'explorer un avenir qui va secouer, c'est d'inventer des futurs différents, plaisants ou déplaisants. » D'où la nécessité de « cultiver un certain pessimisme », qui n'est pas sans rappeler le « catastrophisme éclairé » promu par le philosophe français Jean-Pierre Dupuy. Véritable ligne de crête intellectuelle, cette attitude demande non seulement d'imaginer un futur effroyable, rempli de cygnes et d'éléphants noirs (ou verts), mais aussi de le considérer comme un « destin », à la seule fin de le prendre au sérieux pour éviter qu'il ne se réalise.

■ Matthieu Jublin

**Poste avancé Covid-19 des urgences à Bordeaux.** Dans le domaine sanitaire, même s'il existe une incertitude « naturelle », il faut donner des marges de manœuvre au système pour se préparer à absorber des chocs.

© SÉBASTIEN ORTOLA - RÉA

[1] Voir [frama.link/crWATGJA](https://frama.link/crWATGJA)

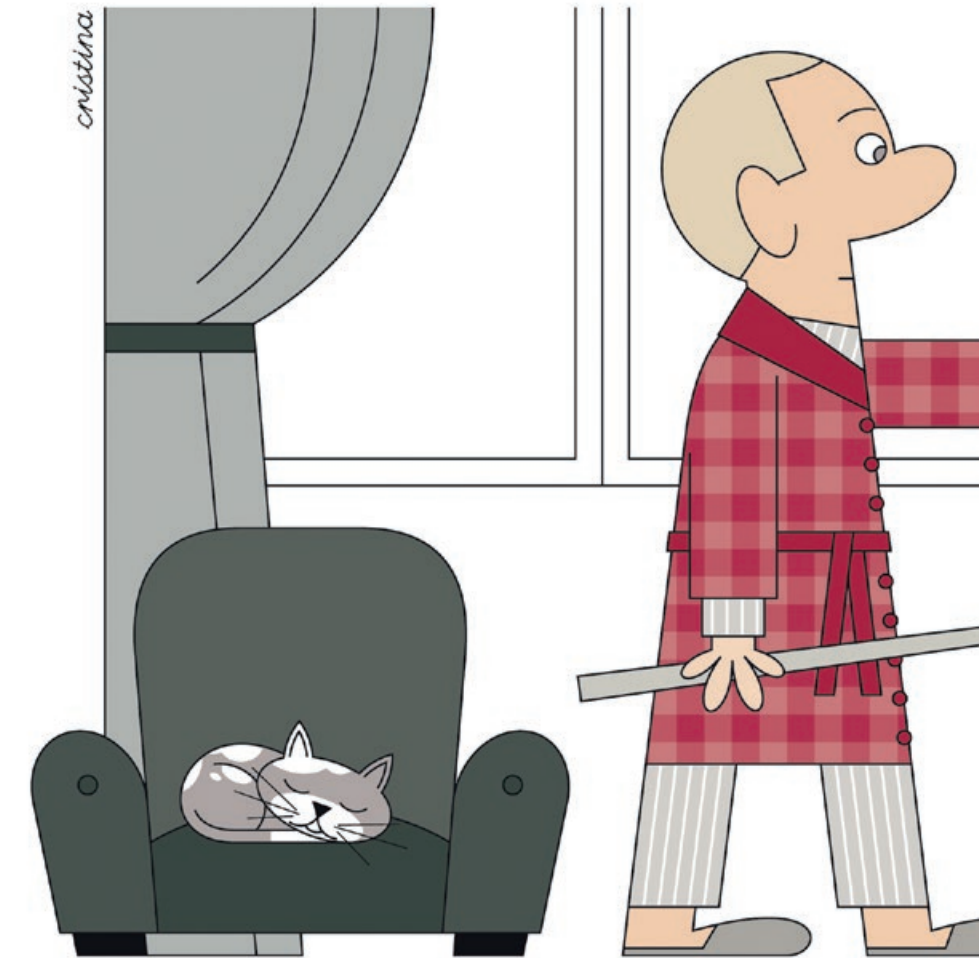


## Scalarovirus

Par Philippe Watrelot  
Enseignant et militant pédagogique

Comme toutes les crises, le coronavirus est un révélateur et un accélérateur. Il montre les limites et les contradictions de l'économie de marché, de la mondialisation, du pouvoir politique... On y voit aussi se révéler les comportements les plus nobles et la « *saloperie humaine* », pour reprendre une expression de Giono dans *Le hussard sur le toit*. Avec le confinement généralisé, le virus a également des effets sur le système scolaire français. Il nous montre les lacunes dans l'équipement numérique de l'école et des familles ainsi que dans la formation des enseignants. Il questionne aussi la définition même du métier d'enseignant, sujet qui est d'actualité.

Si les enseignants sont une des catégories sociales les mieux équipées, et qu'ils utilisent Internet pour communiquer et se documenter, leur usage du numérique en classe reste en effet très modeste. L'un des avantages des crises comme celle que nous traversons est que l'urgence nous conduit à des sauts technologiques importants. Pour le dire autrement



“ Le confinement nous rappelle que le métier d'enseignant ne se limite pas à la présence devant les élèves et le lieu de travail ”

PHILIPPE WATRELOT

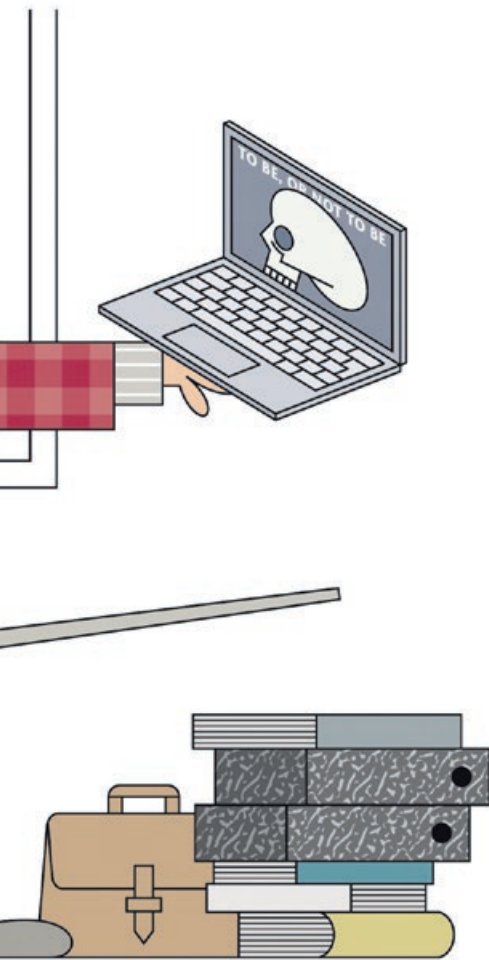
et très concrètement : nul doute que dans de nombreux foyers d'enseignants, le premier week-end après l'annonce de la fermeture des établissements scolaires a été consacré à la découverte et à l'autoformation accélérée à des outils numériques jusqu'ici sous-exploités !

Mais, plus encore, cette tension pose la question de la fracture numérique au sein de la société. Les inégalités sociales passent aussi par là : à la fois dans l'accès à des équipements et dans la familiarité ou non avec des pratiques encore récentes qui se renouvellent sans cesse. Cette période de confinement

peut être malheureusement celle de l'accentuation des difficultés scolaires et de l'éloignement vis-à-vis de l'école pour les plus fragiles.

S'il en était besoin, le confinement nous rappelle aussi que le métier d'enseignant ne se limite pas à la présence devant des élèves et sur le lieu de travail. Une bonne partie de notre travail est déjà réalisée en télétravail ! Il faudrait cesser de penser, comme c'est encore malheureusement trop souvent le cas, qu'un prof ne fait rien ou si peu en dehors de ses heures d'enseignement. Ainsi, le débat actuel sur la revalorisation et les possibles « *contreparties* » prend





## Une opportunité pour une vraie transition écologique

Par Alain Grandjean

Président de la Fondation Nicolas Hulot

un jour nouveau dans ce contexte et semble bien dérisoire.

Le confinement et le travail à distance percutent également une vision « magistrale » de l'enseignement. Comment faire cours quand on n'est pas face aux élèves ? Comment s'assurer qu'ils ont bien compris ? Comment évaluer ? Si ces questions pédagogiques semblent assez évidentes pour certains, elles sont loin de l'être pour d'autres. Cela nous amène en tout cas à nous questionner sur l'accompagnement qui doit être au cœur de nos pratiques. Le passage par les canaux du numérique nous conduit à questionner fortement la question de la « transmission ». C'est ainsi que se définissent nombre d'enseignants, mais en oubliant que, de l'autre côté de l'émetteur, il faut se préoccuper de la réception. Et si nous nous définissons plutôt comme des spécialistes du « faire apprendre » ?

Paradoxalement, alors que le confinement pourrait conduire à une logique individuelle, cette crise inédite nous oblige à nous

penser en collectif de travail. Elle pose singulièrement la question de la mutualisation des ressources : nul ne peut à lui seul proposer des supports suffisants pour ses élèves. La richesse de l'Internet est constituée de tous ces réseaux d'enseignants qui échangent, coopèrent et mutualisent leurs outils plutôt que d'attendre qu'on leur dicte les « bonnes pratiques ».

Puisqu'on parle du métier, il faut aborder un dernier point : celui de l'engagement. Les enseignants travaillent chez eux avec du matériel qui est le leur, qu'ils se sont payé et qui est bien plus performant que celui qu'on trouve à l'école. Nous sommes une des rares professions où l'on apporte son propre matériel pour travailler !

Mais surtout cette crise montre les limites de ce qui a prévalu jusque-là et qui fait que l'école continue à fonctionner tant bien que mal, c'est-à-dire le recours un peu systématique et abusif au sens du service public et de l'intérêt des élèves. Cette crise nous oblige à questionner des valeurs centrales : la liberté, la responsabilité et la confiance. Et cela à tous les niveaux. Quelle liberté laisser à nos élèves ? Aux enseignants ? Aux chefs d'établissement ? Quelle confiance avons-nous les uns dans les autres ? L'enseignement à distance demande une réflexion accélérée dans ces domaines.

Nous sommes face à une situation inédite où les vieux réflexes du conflit frontal, de la méfiance, de la surveillance et de l'autorité verticale ne fonctionnent plus.

Ce virus est donc aussi un bon moyen de voir ceux qui sont vraiment « disruptifs » et ceux qui sont juste dépassés... ! ■

**L**a crise sanitaire s'accélère sous nos yeux. L'urgence absolue est de donner de larges moyens (en personnel, lits, masques, équipements de réanimation, etc.) à notre système de santé, et plus globalement aux services publics, pour faire face. Les nécessaires mesures de confinement, visant à réduire la propagation de l'épidémie, freinent brutalement l'activité économique, ce qui aura des conséquences sociales douloureuses. Les autorités européennes ont réagi rapidement : du côté budgétaire, en rappelant que les circonstances exceptionnelles actuelles permettent de déroger aux règles du pacte de stabilité. Du côté monétaire, la Banque centrale européenne (BCE) a lancé un nouveau programme d'achat d'obligations de 750 milliards d'euros, afin d'endiguer la déroute financière en cours. Et aux Etats-Unis, le gouvernement fédéral a annoncé un plan massif de l'ordre du millier de milliards de dollars, vers les entreprises et les ménages.

L'Europe doit également préparer la « sortie de crise », sans se contenter de relancer la machine. Nos concitoyens voient bien que nous sommes face à l'essoufflement d'une mondialisation qui ne tient pas ses promesses. Nous devons faire de la contrainte une opportunité pour changer ce modèle et accroître la résilience de nos sociétés. Cela passe par l'accélération de la « démondialisation » et le rapatriement en Europe et en France de stades entiers de chaînes de production, notamment dans les domaines de la santé, la sécurité et la souveraineté. Les accords de commerce internationaux doivent être mis au service de la transition écologique de sorte à éviter tout dumping environnemental.

Cela passe aussi par la sortie du carcan idéologique selon lequel les Etats ne peuvent légitimement intervenir qu'au stade de la recherche et de l'innovation, alors qu'ils doivent intervenir pour accélérer le déploiement de la transition écologique sur toute la chaîne. La puissance publique doit pouvoir participer au déploiement de la rénovation thermique des bâtiments, des bornes de recharge, du renouveau du fret ferroviaire, etc. Cela passe également par la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles importées, en impulsant le chantier de l'efficacité énergétique (dans le bâtiment, le transport, l'industrie), celui du report modal vers des énergies décarbonées et celui des énergies renouvelables. Il faut également lancer les travaux d'adaptation au changement climatique en cours. Il faut revaloriser les services publics, les seuls en cas de crise à pouvoir offrir des réponses adaptées, car non contraintes par l'objectif de rentabilité



à court terme. Et, enfin, il faut mettre en œuvre de nouveaux indicateurs et moyens de pilotage de l'économie pour sortir de la tyrannie aveuglante du profit de court terme et du PIB...

Pour lancer ce programme de transformation de l'économie, il va falloir de l'initiative politique et de l'argent public. Une modification des règles budgétaires européennes s'impose donc. Car il faudra pouvoir sortir du déficit les dépenses qui vont permettre de changer de modèle. Il faudra aussi autoriser les banques publiques à se financer substantiellement auprès de la BCE. Enfin, pour sortir de la crise fatale des finances publiques, il faudra envisager d'annuler partiellement la dette publique détenue par la BCE. D'autres mesures de grande ampleur seront à envisager, en mobilisant toute l'intelligence et l'imagination possibles. Peut-on espérer que le coronavirus nous ouvre les yeux et le cœur et nous conduise à des changements en profondeur ? C'est possible et évidemment extrêmement souhaitable. ■



## Plus rien ne sera comme avant

Par Lucile Schmid  
Vice-présidente  
de la Fabrique écologique

**L**e confinement sanitaire pour empêcher la propagation du coronavirus ralentit les activités mais crée une accélération : notre regard sur ce qu'il était raisonnable de faire et de penser se modifie très vite. Trois changements de perspective s'imposent.

La première concerne la mondialisation. Certes, c'est le grand retour des frontières, entre Etats, entre les Etats-Unis

## “ La place nouvelle prise par les sciences ne disparaîtra pas avec la crise sanitaire ”

LUCILE SCHMID

et le reste du monde, entre l'Union européenne et les autres. Certes, les populistes donnent de la voix, cherchant à exciter des réflexes xénophobes. Mais surtout, ce sont les réalités invisibles de cette fameuse mondialisation qui se dévoilent, celles qui dérangent. L'enjeu des délocalisations, de conceptuel est devenu concret pour l'ensemble des Français. Que Wuhan soit historiquement une très grande ville industrielle et un *hub* pour l'automobile, les nouvelles technologies ou la sidérurgie en lien avec l'Europe, le Japon, l'Amérique du Nord n'avait pas la même signification tant qu'il n'en allait pas de nos vies. Reconnaître l'imbrication entre les sociétés implique d'en définir le cadre. Comment créer les règles et les institutions nécessaires à cette société internationale dont la pandémie a révélé l'existence ?

Par ailleurs, de nouvelles tensions sont apparues pour les démocraties qui rendent nécessaires des changements. Certains s'extasient de l'efficacité chinoise, oubliant le déni initial. Et que dire de ce qui se passe en Iran ? L'aveuglement des dictatures est démontré. Mais dans le même temps, les démocraties doivent prendre des mesures autoritaires et le débat sur l'équilibre entre sécurité et libertés trouve une actualité nouvelle. La tenue du premier tour des élections municipales a suscité un vrai débat

teinté de polémique. Et la faible participation a montré le décalage entre les représentants des institutions et une majorité de Français. La crise sanitaire nécessite des citoyens responsables, prêts à comprendre et apprendre, armés d'une éthique personnelle. Face à l'incertitude, la sphère démocratique doit donc s'étendre : davantage de débats, des représentants politiques qui reconnaissent leurs limites, qui savent activer au sein de la société des dynamiques de solidarité et lutter contre le repli.

Enfin, troisième enjeu, une nouvelle approche des sciences. La crise sanitaire a remis sur le devant de la scène l'importance des faits scientifiques pour préserver un avenir à l'humanité. Le président de la République et le Premier ministre n'ont d'ailleurs cessé de se référer à l'avis des « scientifiques ». Mais le conseil scientifique mis en place depuis mars par Olivier Véran, ministre de la Santé, aurait, selon le gouvernement, donné son aval à la tenue des élections municipales, puis recommandé deux jours plus tard de passer à la phase trois, puis de mettre en place des mesures de confinement contraignantes. La place nouvelle prise par les sciences ne disparaîtra pas avec la crise sanitaire. D'autant que d'autres épidémies peuvent être anticipées. Aussi, le lien entre processus démocratiques et place des sciences doit être davantage structuré. ■



## Petites considérations sociologiques sur le confinement

Par Stéphane Beaud  
Sociologue

**L**a période de confinement liée à l'épidémie du Covid-19 constitue une épreuve sociale inédite, qu'on peut comparer à une expérience de laboratoire *in vivo*. Elle impose de fortes privations et contraintes aux individus qui, dans les sociétés occidentales, n'y sont guère habitués. Faute de données statistiques fiables, la prudence interprétative est nécessaire. Mais commençons par un étonnement. En fidèle téléspectateur du journal télévisé (JT) de France 2, on remarque que la question du vécu du confinement dans les quartiers populaires a été fort peu abordée. Est-ce lié à une moindre importance accordée aux conditions sociales d'existence des classes populaires dans le milieu de l'information ? Ou au respect de l'« union nationale » requise en cette période ?

Procéder à une revue de presse des quotidiens régionaux permet de recueillir les indices d'un confinement à géométrie variable. Selon les témoignages des directeurs de la sécurité publique ou des gendarmes, différents profils

# “ Macron a dit « Lisez ! », mais la pratique de la lecture est distribuée de manière très inégale selon les groupes sociaux ”

STÉPHANE BEAUD

de « déviants » à la norme apparaissent. Une journaliste de *L'Est républicain* a rencontré une dizaine de jeunes dans la cité des Buis, à Valentigney (Doubs), plutôt amènes. L'un d'eux montre son attestation : « On a le droit de sortir fumer une clope. Surtout que certains n'ont pas le droit de fumer chez eux... Et puis, on s'ennuie ici, il n'y a rien à faire ! Rester un mois enfermé, c'est inimaginable. »

Ces témoignages font entrevoir les raisons qui peuvent conduire certaines fractions de la population à ne pas vouloir – et surtout ne pas pouvoir – respecter le strict confinement. Le groupe des plus réfractaires a de fortes chances de se retrouver dans une population plutôt jeune et masculine, soit en situation de décrochage scolaire, soit appartenant à la population « flottante » des quartiers. A lire entre les lignes ces articles de presse, on pressent quelques facteurs clés de leur penchant pour la transgression de la règle : bien sûr, « l'ennui » et le besoin quasi vital de se retrouver « entre potes », mais aussi la difficulté

de cohabiter harmonieusement avec leurs parents et de devoir respecter des interdits au domicile familial (l'exemple de « fumer »).

Même s'il est incontestable que le non-respect des règles de confinement fait courir des risques sanitaires, il dit beaucoup de choses sur le sentiment de marginalité (*outcast*) qu'ont d'eux-mêmes ces individus.

On pourrait, à ce titre, se risquer à faire l'analogie avec le mouvement des gilets jaunes et la signification sociale des formes de violence (inusitée) qu'il a employées pour se faire entendre. On sait bien que ceux qui possèdent un grand logement, un jardin, qui peuvent sortir les enfants à la campagne, etc., souffrent moins du confinement. Les conditions culturelles comptent également : le président Macron a dit à ses concitoyens « Lisez ! », mais la pratique de la lecture est distribuée de manière très inégale selon les groupes sociaux. Ce long moment opère déjà comme un grand amplificateur des inégalités spatiales et sociales. ■

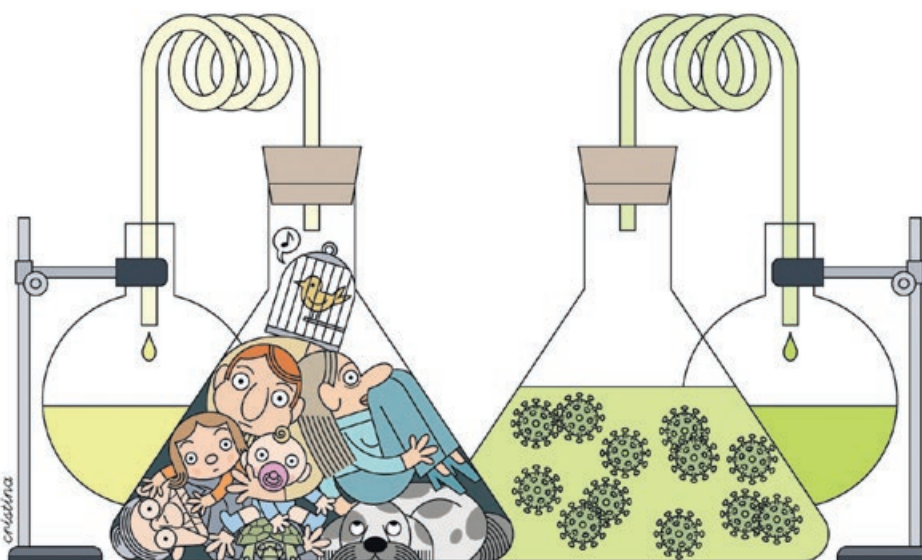


## Uber : l'indépendance fictive à rude épreuve

Par Barbara Gomes  
Docteure en droit privé

**L**e refus des plates-formes telles que Deliveroo ou Uber de reconnaître à leurs travailleuses et travailleurs le statut de salarié n'est pas sans poser de graves problèmes en cette période de pandémie. L'obligation de sécurité des employeurs envers leurs salariés impose de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger leur santé (article L. 4121-1 du code du travail).

Mais ces livreuses et livreurs sont dits « indépendants ». Aucune formation n'a été donnée à celles et ceux qui continuent de livrer les clientes et clients de la plate-forme, aucun matériel, masque ou gant n'a été fourni. Et les consignes de sécurité que le gouvernement vient de leur adresser dans un guide des bonnes pratiques ne sont que la reprise de mesures que certains ont développées de leur propre initiative, avant que la plate-forme ne les reprenne et ne les diffuse. Notons au passage que Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique, les adresse aux « salariés » qui livrent les repas. Or, encore une fois, ces coursiers, chauffeurs de VTC... qui mettent leur vie en danger ne sont pas des salariés mais des « indépendants



## Règlement de comptes

par Denis Clerc



### Coronaliberalus

fictifs ». Et c'est là tout le sens de l'arrêt retentissant du 4 mars de la Cour de cassation.

La chambre sociale a en effet requalifié un chauffeur de la plate-forme Uber en salarié. Elle relève que le chauffeur n'est pas en capacité de déterminer quoi que ce soit dans la relation contractuelle qui l'unit à la plate-forme : impossibilité de constituer une clientèle propre, de pleinement choisir ses courses, de déterminer ses tarifs et ses itinéraires sans prendre le risque de subir des sanctions tarifaires. « *Loin de décider librement de l'organisation de son activité, de rechercher une clientèle ou de choisir ses fournisseurs, [le chauffeur] a ainsi intégré un service de prestation de transport créé et entièrement organisé par la société Uber BV, qui n'existe que grâce à cette plate-forme.* » Le statut d'indépendant du chauffeur est alors qualifié par la Cour de « *fictif* ».

Cet arrêt ne laisse aucune place au doute sur la qualification des chauffeurs de la plate-forme Uber, et plus généralement sur celle des travailleuses et travailleurs de ce type de plates-formes, comme Deliveroo. Elles devront désormais choisir entre appliquer le droit du travail et de la protection sociale sous peine notamment de se noyer sous une vague de demandes de requalifications judiciaires (avec toutes ses conséquences éventuelles : indemnités liées aux heures supplémentaires impayées, à l'absence de paiement de cotisations sociales, à un licenciement sans cause réelle et sérieuse, etc.) ou changer de modèle pour devenir de vraies plates-formes de « mise en relation » en garantissant l'indépendance réelle de celles et ceux qui y recourent. ■

**I**l y a des jours où la moutarde me monte au nez. Vous penserez sans doute que c'est normal pour quelqu'un qui écrit dans un journal dont le siège social se trouve dans une commune de l'agglomération dijonnaise. Peut-être, mais il y a une autre cause. Les libéraux célèbrent chaque jour, et depuis longtemps, les bienfaits de la concurrence et les méfaits d'un Etat suceur de sang qui appauvrit les gens et l'économie. Aujourd'hui, en période de coronavirus qui met en danger l'humanité entière, je les trouve sacrément culottés. Et même doublement culottés.

D'abord, parce que, à nouveau, les voilà qui dénoncent l'incurie de l'Etat et l'excès des dépenses publiques. Dans *Les Echos* du 23 mars, Agnès Verdier-Molinié, la passionaria libérale, directrice de la Fondation Ifrap, écrit que « *depuis la précédente crise de 2008, nous avons tardé à mener les réformes pour équilibrer nos comptes, nous avons procrastiné sur le report de l'âge de la retraite et sur tant d'autres dossiers* ». Faut-il rappeler à cette gentille dame que la « *précédente crise de 2008* » était une crise financière majeure dont le foyer était la spéculation attisée par la déréglementation et la croyance en des « marchés efficients » et des « anticipations rationnelles » ? Que ce « *triomphe de la cupidité* », pour reprendre le terme de Joseph Stiglitz, doit tout au capitalisme financiarisé, la seule responsabilité de l'Etat ayant été d'avoir laissé faire. Et qu'il en a résulté 4 millions de ménages américains mis à la rue entre

2008 et 2015, ainsi que, dans l'Union européenne, 10 millions de chômeurs et 6 millions de pauvres supplémentaires entre 2008 et 2013. La faute à l'Etat ou au libéralisme décomplexé ? Il faut vraiment avoir la mémoire particulièrement courte pour oublier ces chiffres. Le seul coupable, c'est le marché libéralisé dont on nous rebat les oreilles.

Ensuite, parce que, si cette catastrophe sociale a été jugulée, on ne le doit en rien au marché, et pour tout à l'Etat (y compris à la Banque centrale européenne). Le prix à payer a été une forte progression de l'endettement public : + 1 000 milliards en France entre 2008 et 2018, dont les trois quarts sont dus à la relance. Manifestement, notre donneuse de leçons méconnaît la déflation dans laquelle les économies de la zone euro étaient toutes entraînées lorsque l'obsession du déficit

l'emportait sur toute autre priorité. Rétrospectivement, c'est le déficit public qui nous a sauvés : quand tout le monde tente de se désendetter, l'activité chute, les revenus également, et la dette, loin de diminuer, progresse en proportion du PIB. Mais notre donneuse de leçons n'a rien compris, elle en rajoute à propos du coronavirus : « *Nous risquons une crise de la dette après la crise sanitaire.* » Sous-entendu : surtout que l'Etat ne dépense pas trop ! En réalité, c'est de cette dépense que dépend largement l'après-crise sanitaire. A défaut, le tissu économique risque fort de se dégrader considérablement. En période de crise, l'Etat permet de sauver les meubles. ■



# De la peste au Covid-19 : faire face aux épidémies

Endiguement, solutions hygiénistes et médicales ont tour à tour ou simultanément été mises en œuvre par les autorités en fonction des connaissances et des idées dominantes de l'époque.

Par Gérard Vindt

**F**ace à la maladie, la réaction des autorités a été ambivalente. D'un côté, elles se sont parfois abstenues de combattre (et ont même pu encourager) les préjugés suscités par la peur, qui ont tour à tour accusé les Juifs (au Moyen Âge), les étrangers, les pauvres, les marginaux, les vagabonds, d'être les propagateurs de la maladie. Certaines réactions aujourd'hui, comme celle de Donald Trump désignant le Covid-19 comme le « virus chinois », y font écho. De l'autre côté, les autorités ont tout de même cherché à protéger les populations, d'autant plus que la maladie pouvait frapper indistinctement toutes les catégories sociales, nuire à la production (alimentaire en particulier) et décimer les combattants.

## LE MOYEN ÂGE DES QUARANTAINES

En 1348, à Avignon, le pape Clément VI décida d'adapter la liturgie afin de supprimer les processions, qu'il jugeait néfastes à la santé publique dans la mesure où elles favorisent la propagation de la maladie. Il acheta un terrain clos à l'extérieur des fortifications et y fit rassembler les malades dans des cabanes en bois construites pour l'occasion, afin de les isoler. A Paris, le roi Jean le Bon prescrivit le nettoyage des rues. L'organisation de quarantaines imposées à tous les bateaux qui provenaient de lieux infectés se fit de plus en plus fréquente du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que la mise en place de cordons

sanitaires assurés par l'armée, qui tentaient d'isoler une province atteinte du reste du pays.

Cette stratégie fit preuve d'une efficacité certaine dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : la peste fut stoppée au début du règne de Louis XIV par le cordon protecteur tendu entre Rouen et Reims afin de sauver la capitale. Et en 1720-1722, le fléau, qui entra par le port de Marseille, fut contenu efficacement en Provence et dans une partie du Languedoc. De telles mesures, faites de quarantaines, d'endigements, de cordons sanitaires divers se sont montrées efficaces bien au-delà du siècle des Lumières.

Avec la montée du mouvement hygiéniste, qui donnera sa pleine mesure au XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres types d'actions se systématisent. Ce mouvement consiste à cesser de croire que la maladie vient de l'étranger, et à prendre acte du fait qu'elle est bien présente au cœur des villes et des villages, en raison des conditions de salubrité très insuffisantes pour assurer un environnement qui ne soit pas propice à la multiplication des maladies.

C'est à l'occasion de l'épidémie de choléra du début du XIX<sup>e</sup> siècle que se met en place une organisation sanitaire directement orchestrée par le pouvoir central à l'échelle nationale. Selon la doxa hygiéniste dominante parmi les scientifiques et les politiques, explique l'historien Olivier Faure, « *c'est l'air chargé d'émanations (miasmes) résultant de la décomposition des substances végétales, animales ou humaines et des exhalaisons des organismes vivants qui transmet la maladie* ». Une thèse qui convainquit la plupart des médecins, « *désorientés par la marche du choléra, frappés par le nombre de cas qui se multiplient dans les hôpitaux et les lieux infects* »<sup>[1]</sup>.

Arrivée en France en 1832, l'épidémie de choléra se répand par vagues successives jusque vers 1850, les derniers cas survenant même en 1884. Le ministère de l'Intérieur, responsable de la santé publique, demande rapports et statistiques aux autorités

“ La peste fut stoppée au début du règne de Louis XIV par le cordon protecteur tendu entre Rouen et Reims afin de sauver la capitale

**Le Choléra morbus à bord  
de la Melpomène, d'Horace Vernet,  
commandé par l'Intendance sanitaire  
de Marseille (1833-1835).**

C'est à l'occasion de cette épidémie,  
en 1832, que se met en place  
une organisation sanitaire orchestrée par  
le pouvoir central à l'échelle nationale.

© D. R.



## 1348-1722

Episodes de peste dans le royaume de France. Quarantaines, confinements, cordons sanitaires.

## 1918-1920

Grippe dite « espagnole ». Etat et services de santé défailants car au service de la guerre.

## 1968

Grippe dite de « Hongkong ». Les antibiotiques jugulent les infections « opportunistes ».

## 1981-1983

Face à l'apparition du sida aux Etats-Unis et en Europe, mobilisation accélérée des chercheurs.

## DEUX MILLÉNAIRES D'ÉPIDÉMIES

Les sociétés humaines ont toujours été confrontées à de nombreuses maladies transmissibles (des animaux à l'homme, d'homme à homme, par l'ingestion d'eau ou de nourriture polluées), les unes endémiques (installées durablement), les autres épidémiques (se propageant d'un endroit à l'autre, limitées dans le temps) mais devenant parfois endémiques elles-mêmes (syphilis, tuberculose, sida). Certaines sont dues à une bactérie (peste, choléra, tuberculose), cibles des antibiotiques, d'autres à des virus (grippe, variole, rougeole, sida, Ebola). Des vaccins existent pour la plupart, pas pour certains (sida, Covid-19).

Certaines de ces maladies, souvent « importées », ont été particulièrement dévastatrices. Les Européens ont subi en particulier des pestes venues généralement d'Orient, mais ils ont aussi transmis massivement la variole qui décima au XVI<sup>e</sup> siècle les populations amérindiennes. Les échanges internationaux, l'expansion des empires et les guerres, l'intensification des moyens de transport ont joué un rôle majeur dans la propagation de ces maladies, depuis la « peste d'Athènes » (430-426 avant J.-C., peut-être le typhus, relaté par Thucydide dans sa *Guerre du Péloponnèse*), jusqu'au sida, apparu chez l'homme dans les années 1930-1950 dans l'actuelle République démocratique du Congo. Pour en rester aux vagues épidémiques, certaines ont particulièrement frappé, dans tous les sens du terme, les sociétés occidentales : ainsi la peste, le choléra, les gripes.

départementales et institue de nombreuses mesures sur le plan sanitaire, valables désormais pour toutes sortes d'épidémies.

A Paris, avant même l'épidémie, des commissions de salubrité sont installées dans chaque arrondissement (arrêté préfectoral du 30 novembre 1831). En 1849, leur sont substitués des conseils d'hygiène et de salubrité, que le préfet peut, dans une perspective de prévention des épidémies et épizooties, consulter sur toutes les questions relatives à l'assainissement des habitations, la salubrité des écoles et des hôpitaux, l'organisation des secours médicaux, la qualité des aliments vendus dans le commerce, les grands travaux d'utilité et d'hygiène publiques (prisons, casernes, urinoirs, égouts, cimetières...).

L'Etat met donc en place tout un réseau administratif et sanitaire afin de lutter contre les épidémies. Ces maladies ne sont plus seulement du domaine privé ; elles deviennent « cause nationale » et ne peuvent se passer de l'action des pouvoirs publics. L'autre grande arme de l'Etat, c'est la vaccination. Entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, les découvertes empiriques et la révolution pastorienne ont permis de mettre au point des vaccins pour de multiples maladies infectieuses, épidémiques et endémiques.

Pourtant, face à la grippe espagnole (1918-1919), cet Etat sanitaire se montre largement impuissant. En raison de la guerre qui sévit (le virus fut sans doute transmis par les soldats américains), l'administration et les services de santé sont totalement désorganisés. Impossible de mettre en place une mobilisation sanitaire, d'autant plus que les circulations d'hommes sont massives entre le front et l'arrière, et que l'on ne sait pas grand-chose de ce virus (il ne sera isolé qu'en 1933). Beaucoup de personnes décédées âgées entre 20 et 40 ans ont par ailleurs été victimes d'infections bactériennes consécutives à la grippe. Infections que l'on était alors bien en peine de savoir combattre sans antibiotiques (la découverte de la pénicilline par Alexander Fleming date de 1928).

### #RESTEZCHEZVOUS AUJOURD'HUI

De nos jours, la médecine est bien mieux armée. En 1957, le sous-type H2N2 de la grippe « asiatique » est rapidement isolé, et en 1968 des antibiotiques très efficaces permettent de juguler les affections bactériennes opportunistes liées à la « grippe de Hongkong ». Les progrès scientifiques, la qualité des services de santé et hospitaliers, la veille internationale mise en place via l'OMS permettent aujourd'hui de bien mieux faire face à différentes épidémies et pandémies, comme le cas du sida l'a montré. Des progrès scientifiques qui ne concernent pas seulement l'aspect curatif mais tout autant l'aspect préventif, qui s'appuie sur des pratiques ancestrales étayées par les connaissances actuelles. Lors de l'épidémie de Sras en Asie, la réduction de la contagion et du nombre de décès fut permise grâce aux mesures de confinement et de quarantaine.

Face au Covid-19, il en est de même : si la recherche active d'antiviraux et, à plus longue échéance, d'un vaccin avance rapidement, il n'en reste pas moins que les mesures d'hygiène publique respectées, de gré ou de force, par la population demeurent le premier « cordon sanitaire » face à l'épidémie pour permettre au système de santé d'assurer au mieux sa mission. ■

[1] Voir *Histoire sociale de la médecine (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Anthropos, Paris, 1994.

### EN SAVOIR PLUS

■ **Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens**, par Jean-Noël Biraben, Mouton, 1976.

■ **« De l'hygiène publique à l'éducation sanitaire. Un texte de Charles Marc (1829) »**, par Jacques Arveiller, *Les sciences de l'éducation*, vol. 39, 2006, frama.link/SCz7FrX1

■ **« C'est du propre ! La salubrité publique à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle »**, par Céline Raux, Le Blog Gallica, 2014, frama.link/Kr1TyJ6c

■ **« Le retour des dispositifs de protection anciens dans la gestion politique des épidémies »**, par Patrice Bourdelais, *Extrême-Orient Extrême-Occident* n° 37, 2014, <https://doi.org/10.4000/extremeorient.345>

■ **« De la peste à la tuberculose, les hommes face aux épidémies »**, Archives départementales d'Indre-et-Loire, 17 janvier 2015, frama.link/NGCbB8yT





**Soldats américains frappés par la grippe espagnole** et soignés dans un camp à Aix-les-Bains, vers 1918. Conserver la mémoire des pandémies est important pour mieux s'y préparer.

© US NATIONAL MUSEUM OF HEALTH AND MEDICINE

# La grippe espagnole a changé le monde

**L'exemple de la grippe qui a sévi partout dans le monde entre 1918 et 1920 est riche d'enseignements sur les conséquences sociales d'une épidémie.**

Par Christian Chavagneux

**E**ntre mars 1918 et mars 1920, trois vagues de grippe se sont répandues dans le monde, touchant près de 30 % de la population mondiale et faisant entre 50 et 100 millions de victimes. La Première Guerre mondiale, elle, totalisait 17 millions de morts. Dans un ouvrage remarquable, la journaliste scientifique Laura Spinney offre une synthèse de ce que l'on sait aujourd'hui sur cette pandémie <sup>[1]</sup>.

## QUI A ÉTÉ TOUCHÉ ET POURQUOI ?

Partie a priori des Etats-Unis (ou peut-être de Chine ou de France, la probabilité est non nulle), la grippe n'a pas

touché tout le monde de la même façon. Les plus pauvres ont été les plus frappés. Mauvaise alimentation, habitats surchargés et manque d'accès aux soins se sont combinés pour faire des plus démunis, des migrants et des minorités ethniques les premières victimes. Un quart des femmes décédées alors à Paris étaient des servantes.

Les territoires les plus éloignés des lignes de transport ont été paradoxalement plus touchés car, échappant à la première vague et à une immunisation, ils ont connu beaucoup plus de victimes durant la seconde. Les disparités entre les villes s'expliquent par les différences d'action des autorités publiques : confinement ou pas et acceptabilité des

mesures ou pas par les populations, déjà un sujet d'importance. Enfin, celles et ceux de santé fragile étaient plus exposés et une personne sur 10 000 est particulièrement vulnérable à la grippe pour des raisons héréditaires.

## LE MONDE D'APRÈS

Laura Spinney souligne qu'ayant éliminé prioritairement les personnes en mauvaise santé, la grippe a « contribué à reconstituer une population plus réduite et plus saine. (...) La capacité biologique de reproduction humaine s'était améliorée et plus d'enfants venaient au monde ». D'où une hausse mondiale des naissances après la fin de la pandémie.

Les défenseurs de l'homéopathie et de la naturopathie ont par ailleurs bénéficié d'un regain d'intérêt. Des médecines qui soulignaient le rôle de la prévention non seulement par l'hygiène, mais aussi par le sport, la conscience de ce qui se passe dans son corps et par la nécessité d'une bonne alimentation. Les années post-grippe ont également vu les premiers pas d'une médecine sociale, une santé pour tous et gratuite. Enfin, un début de coordination internationale en matière de santé a vu le jour : un Bureau international de lutte contre les épidémies est ouvert à Vienne en 1919, la Société des nations fonde sa propre organisation de santé au début de 1920, précurseur de la future Organisation mondiale de la santé (OMS) qui verra le jour en 1946. Les conséquences économiques de la grippe ? A vrai dire, on n'en sait rien, les calculs des économistes restent trop approximatifs.

Conserver la mémoire des pandémies est important pour mieux s'y préparer. Espérons que nos successeurs sauront tirer les leçons de 2020. ■

[1] *La grande tueuse. Comment la grippe espagnole a changé le monde*, Albin Michel, 2018.



par Philippe Frémeaux

## FAKE NEWS

Il n'est pas facile de gouverner face à une situation inédite qui change au jour le jour et en l'absence de connaissances établies sur le mal qu'il faut combattre. Le gouvernement a-t-il agi trop tôt ou trop tard ? Certains esprits forts qui critiquent aujourd'hui sa désinvolture passée n'étaient pas hier les derniers à minimiser les risques liés au Covid-19. En revanche, on peut légitimement reprocher au gouvernement d'avoir présenté comme une stratégie choisie ce qui n'était que l'habillage pseudoscientifique d'une grave pénurie de masques et de tests. Pour avoir dit, contre toute évidence, que les premiers ne servaient à rien et qu'on pouvait éviter un usage massif des seconds, contrairement aux recommandations de l'OMS, le gouvernement a miné la confiance de la population dans la parole publique. Emmanuel Macron avait affirmé l'an passé sa volonté de lutter contre les *fake news*, ces informations fantaisistes qui nourrissent les complotismes de tout bord. Qu'il commence par se l'appliquer à lui-même dans cette période difficile.

## ALTERNATIVE

Je fais partie de ceux qui aimeraient que cette crise – au-delà de ses conséquences dramatiques – soit l'occasion de se poser enfin la question : « qu'est-ce qui compte vraiment ? », et donc de repenser les finalités de l'activité économique. Au vu des conséquences brutales que suscite l'épidémie, le gouvernement semble avoir compris qu'à force de vouloir optimiser les dépenses de santé, on engendre des coûts économiques – et évidemment sociaux et humains – sans comparaison avec les économies de bouts de chandelle faites hier. Pour autant, il ne semble pas plus que les autres gouvernements européens avoir poussé le raisonnement jusqu'au bout. Car ce qui est vrai de la santé aujourd'hui le sera tout autant demain pour le climat. On peut craindre que la baisse de l'activité, des revenus et de l'emploi qui se profile fasse

passer à l'arrière-plan l'adoption de mesures propres à rendre notre économie enfin soutenable au profit d'exigences de court terme : faire repartir rapidement la machine, relancer l'activité et l'emploi, et tenter de récupérer les points de PIB perdus pour assurer l'équilibre des comptes publics. La santé n'a pas de prix, nous disent désormais la bouche en cœur nos dirigeants. Ce qui est vrai de la santé l'est tout autant du climat ou de la lutte contre les inégalités, qui minent notre cohésion sociale. Bref, d'autres batailles culturelles se profilent pour l'après-crise.

## CRÉATIVITÉ

Imaginons que le gouvernement, poussé par la grâce, décide d'intégrer les recommandations de la conférence citoyenne pour le climat dans sa politique de relance de l'économie. Problème : nombre de mesures souhaitables sur le plan climatique ne sont pas « à double impact ». Si l'on décide demain d'investir dans les nouvelles mobilités et de réduire la production de grosses cylindrées ou si l'on renchérit les taxes sur le transport aérien pour qu'il cesse de bénéficier d'exonérations fiscales pousse-au-crime, il y aura moins d'emplois dans la filière automobile, chez les avionneurs, dans les aéroports, même si en parallèle l'emploi se développe dans le BTP et dans l'industrie touristique nationale. De même, lutter avec détermination contre l'obsolescence programmée des produits industriels et contre les déchets à la source aurait des conséquences sur une multitude de secteurs, même si on investit dans le même temps dans la petite enfance, les services aux personnes ou le système hospitalier... Autant dire que les mesures de soutien au revenu mises en œuvre dans l'urgence aujourd'hui ont vocation à durer si nous voulons réellement changer de cap. Ce qui impose de trouver les voies permettant de s'affranchir en partie du carcan de la dette publique. Les idées ne manquent pas sur les moyens d'y parvenir. Reste à obtenir de nos gouvernements qu'ils dépassent leurs petits intérêts de court terme, comme avait su l'imposer Mario Draghi en 2012, afin d'éviter l'explosion de l'euro. ■

“  
D'autres batailles culturelles se profilent pour l'après-crise”

# OBLIK

LA REVUE  
ILLUSTREE D'

Alternatives  
Economiques

## L'INFO GRAPHIQUE

**OBLIK**, c'est 144 pages d'informations dessinées pour casser les idées reçues et démonter les fausses évidences, chiffres à l'appui. **OBLIK**, c'est un regard créatif et esthétique posé sur l'actualité. Avec, en toile de fond, l'exigence et l'expertise des journalistes d'Alternatives Economiques.



+



+



**40 €**

**OFFRE  
SPÉCIALE**

au lieu de

~~50 €~~

Frais de port inclus

**JE COMMANDE OBLIK N°1 + N°2 + N°3 :**

[abo.alternatives-economiques.fr/  
pack-promo/3oblik](http://abo.alternatives-economiques.fr/pack-promo/3oblik)

nouveau

*Éveillez vos sens*  
AVEC LES CAPSULES L'OR ORIGINES



JACOBS DOUWE EGBERTS FR SAS | 810 029 413 RCS Paris | 30 bis, rue de Paradis - 75010 Paris - FRANCE | SAS au capital de 16 594 157,70 euros

*L'OR* SANS DOUTE LE MEILLEUR CAFÉ DU MONDE